

DREAL de la région Centre-Val de Loire

LES PAYSAGES DU VAL DE LOIRE

Patrimoine Mondial Unesco

Spatialisation du Plan de gestion

Séquence n°2.2 : Le Val de Loire et Cisse

de Vouvray à Candé-sur-Beuvron

2021



Étude commanditée par :



DREAL Centre-Val de Loire - Mission patrimoine paysager et Val de Loire
5, avenue Buffon - CS 96407
45064 Orléans Cedex 2
Tél : 02 36 17 41 41
Fax : 02 36 17 41 00
Mail : dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Étude réalisée par :

Agence Folléa-Gautier
100, avenue Henri Ginoux
92120 Montrouge
Tél : 01 47 35 71 33
Mail : agence@follea-gautier.com
Site : www.follea-gautier.com

Reprise géomatique et cartographique :

DREAL Centre-Val de Loire
Mission patrimoine paysager et Val de Loire

L'étude a été suivie par :

Thierry MOIGNEU, DREAL Centre Val de Loire
Aymeric LORTHOIS, DREAL Centre Val de Loire
Céline JAMET, DREAL Centre Val de Loire
Franck LELLU, DREAL Centre Val de Loire
Aurore SIMONNEAU, DREAL Centre Val de Loire
Marion VACONSIN, paysagistes conseils à la DREAL Centre Val de Loire
Benoist GARNERO, paysagistes conseils à la DREAL Centre Val de Loire
Marine ISABAL, DREAL Pays de la Loire
Isabelle LONGUET, Mission Val de Loire
Myriam LAIDET, Mission Val de Loire
Anne-Françoise HECTOR, STAP 37
Jacques VANNOISE, STAP 41
Elodie ROLAND, STAP 45
Eric RENAULT, DDT 45
Didier BRILL, DDT 45
Olivier KAMP, DDT 41
Claudia GUERREIRO DA COSTA, DDT 37
Roland MALJEAN, DDT 37
Marianne PELET, DDT 49
Patrick LE BRIS, DRAC Pays de la Loire

Sommaire

Introduction	5
--------------	---

Séquence n°2-2 : Le Val de Loire et Cisse

Situation	6
-----------	---

I // Les structures paysagères / La Valeur Universelle Exceptionnelle

Cartographie	10
--------------	----

Les structures paysagères : planche 1	11
Les structures paysagères : planche 2	13
Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 1	15
Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 2	17

Légende illustrée	18
-------------------	----

A. Un Val entre deux plateaux viticoles	18
B. Un Val cadré par des reliefs découpés, qui s'accroissent vers l'aval	20
C. La Loire «des îles» tenue entre deux levées en balcon sur le fleuve	24
D. Entre Loire et Cisse, les grandes cultures de la plaine alluviale	26
E. La vallée de la Cisse : un paysage intime dans le Val	28
F. Un patrimoine bâti et urbain remarquable prenant appui sur les reliefs	32

II // Les dynamiques d'évolution

Cartographie	50
--------------	----

Les dynamiques d'évolution : planche 1	51
Les dynamiques d'évolution : planche 2	53

Légende illustrée	54
-------------------	----

1. Des dynamiques urbaines	54
2. Des dynamiques végétales	61
3. Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels	64
4. Une dégradation des éléments du patrimoine	68
5. Les dynamiques agricoles qui simplifient les paysages ruraux	68

III // Enjeux et préconisations

Cartographie	72
--------------	----

Enjeux et préconisations : planche 1a	73
Enjeux et préconisations : planche 2a	75
Enjeux et préconisations : planche 1b	77
Enjeux et préconisations : planche 2b	79

IV // Les vues

Cartographie	82
--------------	----

Les points de vues : planche 1	83
Les points de vues : planche 2	85

Légende illustrée	86
-------------------	----

Les vues majeures	86
-------------------	----

Plan de découpage de l'étude

Ce plan de séquences s'appuie sur l'étude d'Alain Mazas «Typologie paysagère de la vallée de la Loire», 1999, ainsi que sur les trois atlas de paysages du Val de Loire (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire).

Il propose 5 grands ensembles paysagers qui se sous-découpent en 8 séquences paysagères dans lesquelles on délimite 20 planches A3. C'est à partir de ce découpage en 8 séquences – chaque séquence compte 2 ou 3

planches A3 – que le document sera organisé.

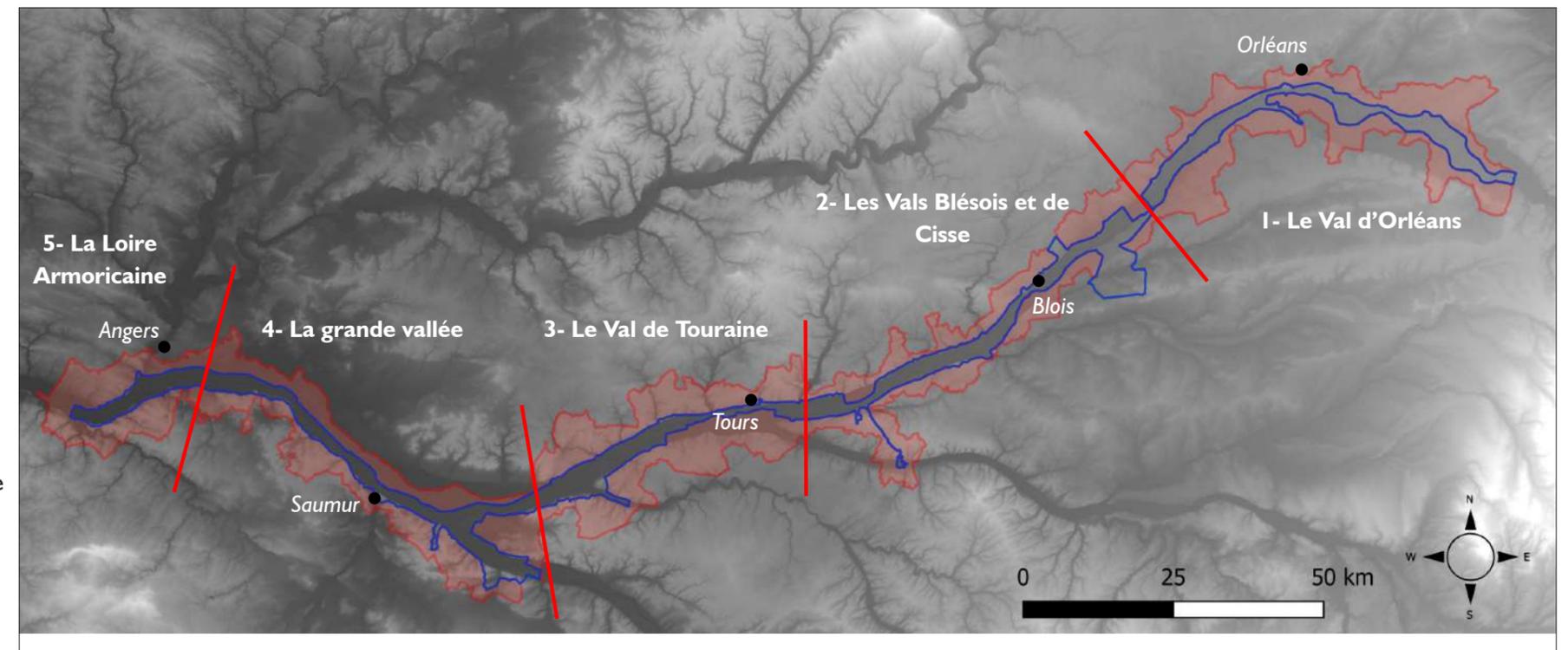
Pour chaque séquence, les 2 ou 3 cartes A3 se succèdent dans chacune des thématiques : Structures paysagères, VUE, Dynamiques et Enjeux, accompagnées de leurs légendes illustrées.



5 grands ensembles :

- 1- Le Val d'Orléans
- 2- Les Vals Blésois et de Cisse
- 3- Le Val de Touraine
- 4- La grande vallée
- 5- La Loire Armoricaine

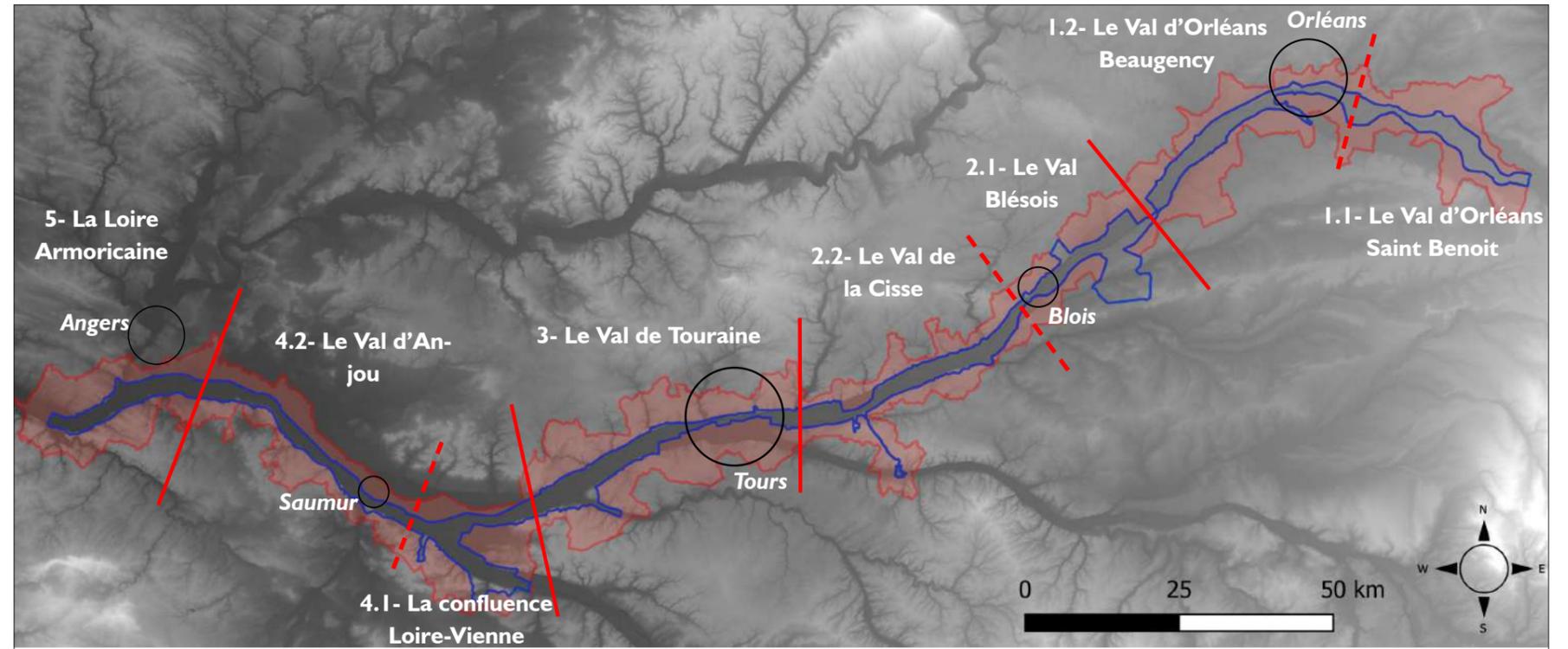
-  Périmètre du Val de Loire - Patrimoine Mondial UNESCO
-  Aire d'étude
-  Principales agglomérations



Chacun des 5 grands ensembles est caractérisé par des structures paysagères liées à la morphologie du territoire.

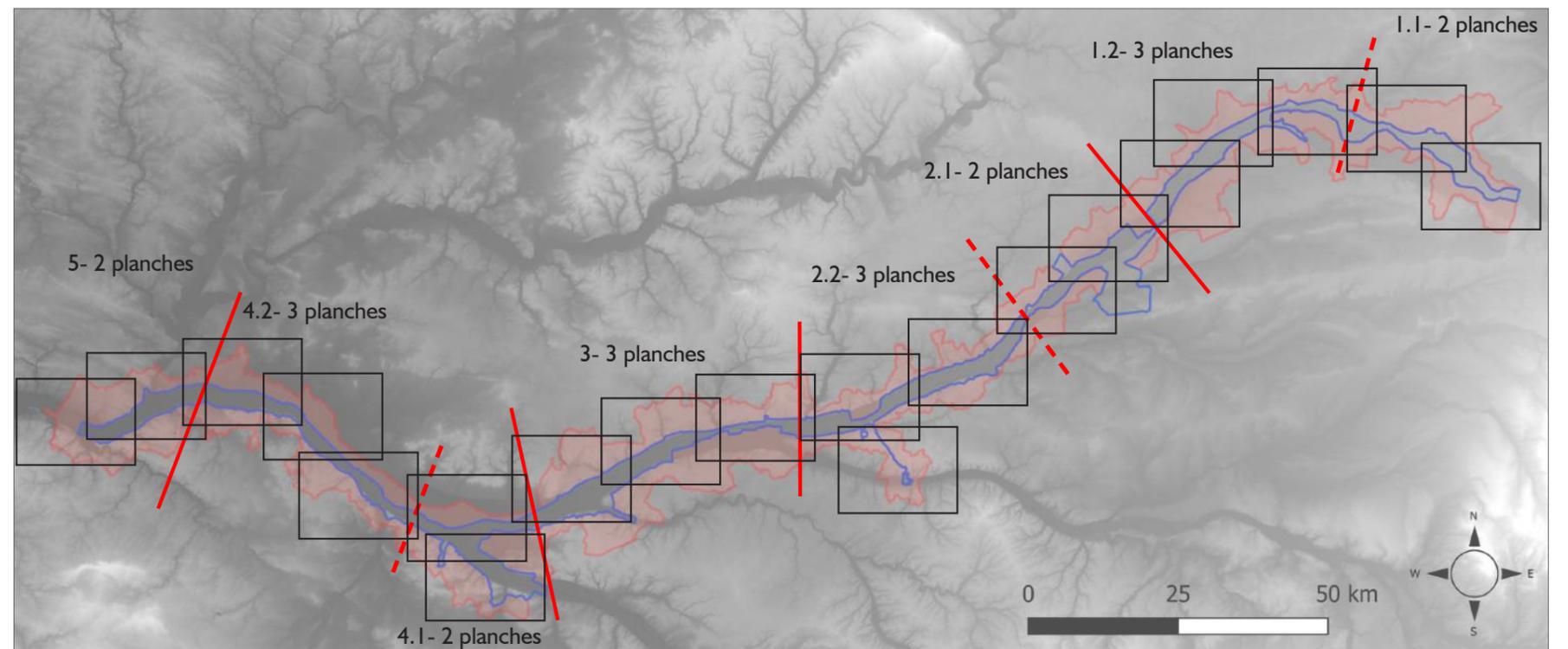
8 séquences paysagères :

- 1.1- Le Val d'Orléans Saint-Benoît
- 1.2- Le Val d'Orléans Beaugency
- 2.1- Le Val Blésois
- 2.2- Le Val de Cisse
- 3- Le Val de Touraine
- 4.1- La confluence Loire-Vienne
- 4.2- Le Val d'Anjou
- 5- La Loire Armoricaine



L'urbanisation du Val permet de subdiviser certains grands ensembles et de proposer un découpage morpho-urbain en 8 séquences paysagères.

20 planches A3 :



Plus technique, ce découpage est issu du cadrage A3 du format papier de l'étude.



Vue sur le Val de Loire et Cisse, Nazelles-Négron

Introduction

Le Val de Loire a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2000 au titre des paysages culturels. Cette inscription couvre une section du cours moyen du fleuve longue de 280 km, de Sully-sur-Loire à l'Est d'Orléans jusqu'à Chalonnes à l'Ouest d'Angers.

Cette inscription se justifie par la singularité des paysages et des patrimoines qui composent le Val, ce que l'on appelle la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.). Le bien a été inscrit sur trois des dix critères de sélection permettant de juger les candidatures :

- Critère (I) : représenter un chef-d'oeuvre du génie créateur humain.
- Critère (II) : témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.
- Critère (IV) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine.

En 2012, un plan de gestion du Val de Loire a été réalisé par l'État. Il identifie des enjeux puis formule des orientations et des propositions d'actions de manière générique, sans les localiser précisément dans les territoires concernés.

L'objectif de la présente étude est de compléter le plan de gestion en le spatialisant. Il s'agit d'élaborer une cartographie précise des paysages du Val de Loire en faisant ressortir les grandes structures qui forment le paysage, les divers éléments de paysage qui composent la V.U.E. et les dynamiques d'évolution qui transforment le territoire depuis les dernières décennies (susceptibles de porter atteinte à la V.U.E.). Cette cartographie est présentée sous une forme pédagogique et facilement exploitable, incluant un argumentaire illustré de textes, de photos commentées et de schémas.

L'ensemble compose un véritable outil de connaissance, permettant d'approfondir la caractérisation du territoire et de son paysage, d'en identifier les composantes, les qualités, les phénomènes d'altération avérés ou supposés. Par ailleurs, les éléments recensés sur la cartographie ne sont pas exhaustifs du fait de l'échelle de l'analyse et ceux-ci pourront utilement être complétés et enrichis lors d'études à des échelles plus précises.

Il ne s'agit donc aucunement d'un document réglementaire, mais bien d'un document appelé à évoluer à mesure que la connaissance s'étoffera.

Pour parfaire la démarche, le document spatialise les orientations cartographiables issues du plan de gestion de manière à localiser précisément les enjeux, les orientations et les propositions d'actions qui pourront être conduites sur l'ensemble du Val de Loire. Toutefois, ces préconisations sont à prendre en compte en les conciliant avec les prescriptions issues d'autres considérations (telles que l'entretien des digues et du lit du fleuve) et qu'à cette échelle (1-50 000e), les limites sont indicatives et qu'une prise en compte des documents détaillés est nécessaire.

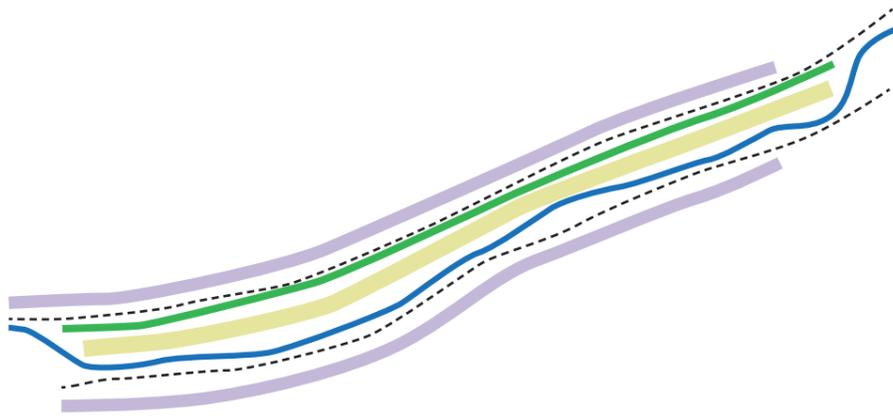
Le plan de gestion ainsi spatialisé pourra servir de cadre aux études paysagères, urbaines et patrimoniales de toute nature (préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme, plans de paysage, études d'insertion de projets, mais aussi approches paysagères thématiques) susceptibles d'être menées par les acteurs du territoire (services de l'État, Région, Départements, communes, EPCI, professionnels de l'aménagement et de la planification). Il pourra également être utilisé comme tableau de bord de l'état des paysages et de la V.U.E. du Val de Loire. Sur la base de cette référence, une évaluation de la transformation des paysages pourra être envisagée d'ici une dizaine d'années pour vérifier la manière dont le label Unesco a contribué ou non à l'amélioration des qualités paysagères du Val au sens large.

Situation

- Le Val de Loire et Cisse, de Candé-sur-Beuvron à Vouvray :

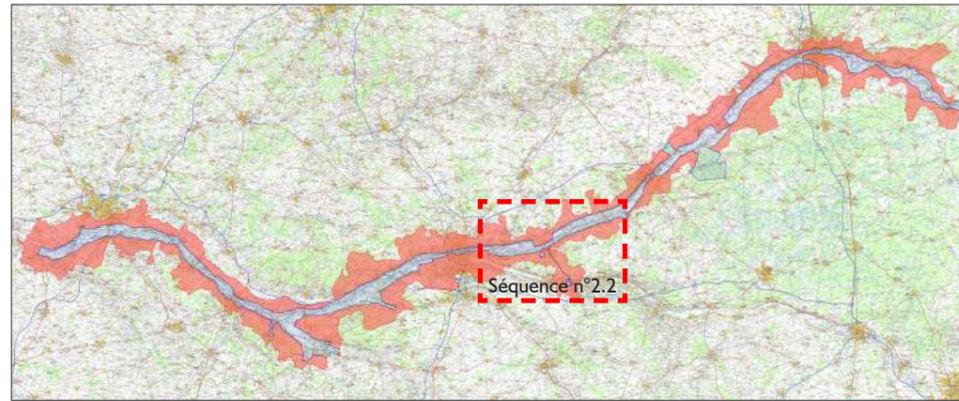
Ce secteur se caractérise par une organisation caractéristique en bandes parallèles à la Loire :

- Les rebords de plateaux viticoles qui dominent le Val au nord et au sud
- Les coteaux boisés et habités qui cadrent le Val
- La Loire qui s'écoule au pied du coteau sud
- La plaine alluviale qui s'étend entre Loire et coteau nord sur le bombement médian
- La vallée de la Cisse, au pied du coteau nord, qui occupe la dépression latérale



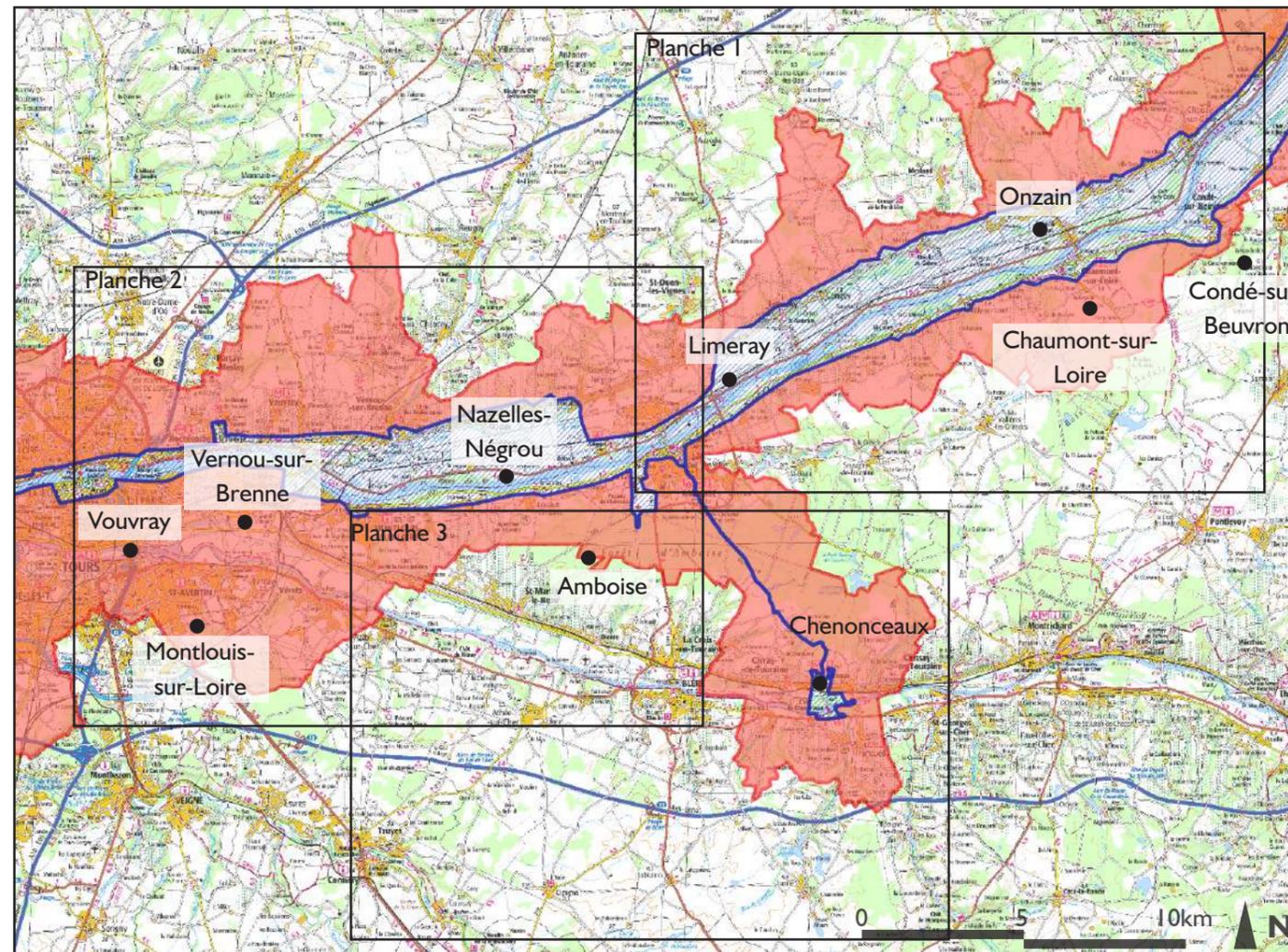
La cartographie de cette séquence est découpée en série de 3 planches sur chacune des thématiques (Structures paysagères, V.U.E, Dynamiques d'évolution, Enjeux) :

- Planche 1 : de Candré-sur-Beuvron à Limeray
- Planche 2 : de Amboise à Vouvray
- Planche 3 : Chenonceaux

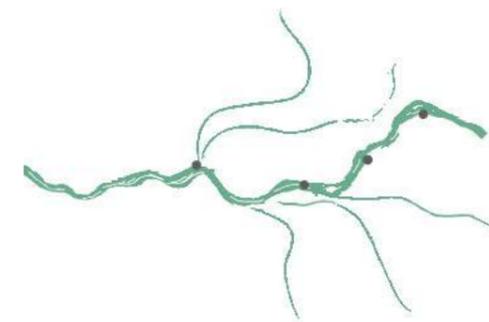


Carte de situation de l'étude Val de Loire UNESCO

- Périmètre du Val de Loire - Patrimoine mondial UNESCO
- Aire d'étude



Carte de situation de la séquences n°2-2 de Candé-sur-Beuvron à Vouvray

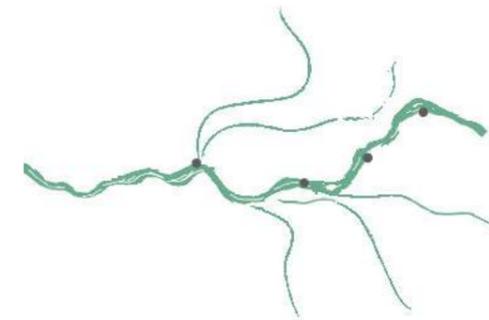


Séquence n°2.2 : Le Val de Loire et Cisse

de Vouvray à Candé-sur-Beuvron



Rue Victor Hugo, Amboise



| // . *Les structures paysagères /
La Valeur Universelle Exceptionnelle*



Les structures paysagères

A. Un Val entre deux plateaux viticoles

 Les plateaux viticoles

B. Un Val cadré par des reliefs découpés, qui s'accroissent vers l'aval

 Les coteaux

C. La Loire "des îles" tenue entre deux levées en balcon sur le fleuve

 La Loire et ses affluents

 Les levées

 Les espaces naturels humides

D. Entre Loire et Cisse, les grandes cultures de la plaine alluviale

 La plaine agricole

E. La vallée de la Cisse : un paysage intime dans le Val

 Le Val de Cisse

 Les paysages de bocages et de prairies

F. Un patrimoine bâti et urbain remarquable prenant appui sur le relief

 Amboise, ville-silhouette

 Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

 Les châteaux et manoirs

 Les édifices religieux

 Les ponts

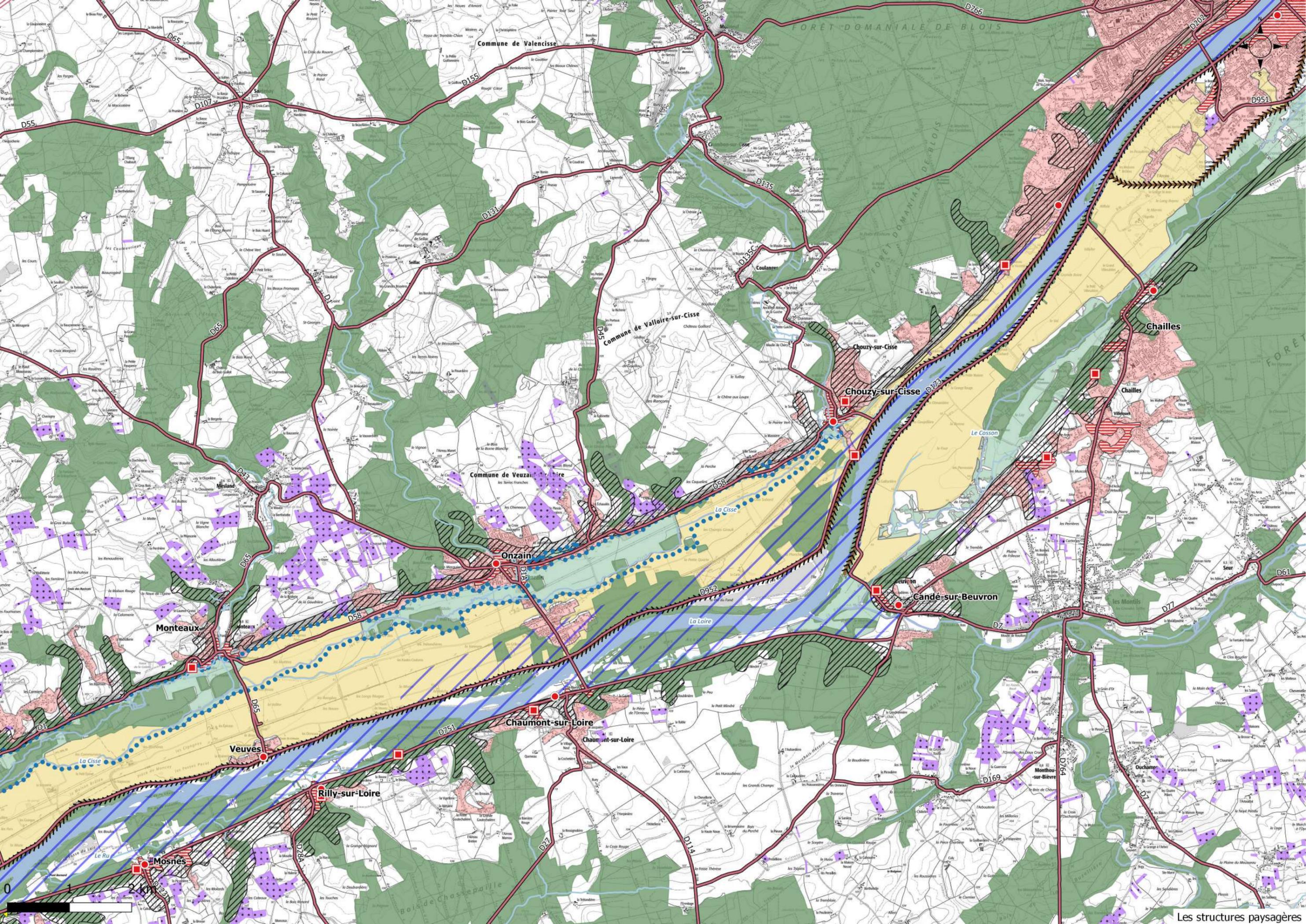
Informations complémentaires

 L'urbanisation

 Les boisements

 Les principaux axes de circulation

 Les autoroutes



Commune de Valencisse

Commune de Valloire-sur-Cisse

Commune de Veuzain-sur-Loire

Chouzy-sur-Cisse

Candé-sur-Beuvron

Chaumont-sur-Loire

Rilly-sur-Loire

Mosnes

Veuves

Monteaux

Chailles

Chailles

Montbaur-sur-Bievre

Ouchamp

Les structures paysagères



Aire de pique-nique sur le plateau viticole. Artigny

Les structures paysagères

A. Un Val entre deux plateaux viticoles

 Les plateaux viticoles

B. Un Val cadré par des reliefs découpés, qui s'accroissent vers l'aval

 Les coteaux

C. La Loire "des îles" tenue entre deux levées en balcon sur le fleuve

 La Loire et ses affluents

 Les levées

 Les espaces naturels humides

D. Entre Loire et Cisse, les grandes cultures de la plaine alluviale

 La plaine agricole

E. La vallée de la Cisse : un paysage intime dans le Val

 Le Val de Cisse

 Les paysages de bocages et de prairies

F. Un patrimoine bâti et urbain remarquable prenant appui sur le relief

 Amboise, ville-silhouette

 Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

 Les châteaux et manoirs

 Les édifices religieux

 Les ponts

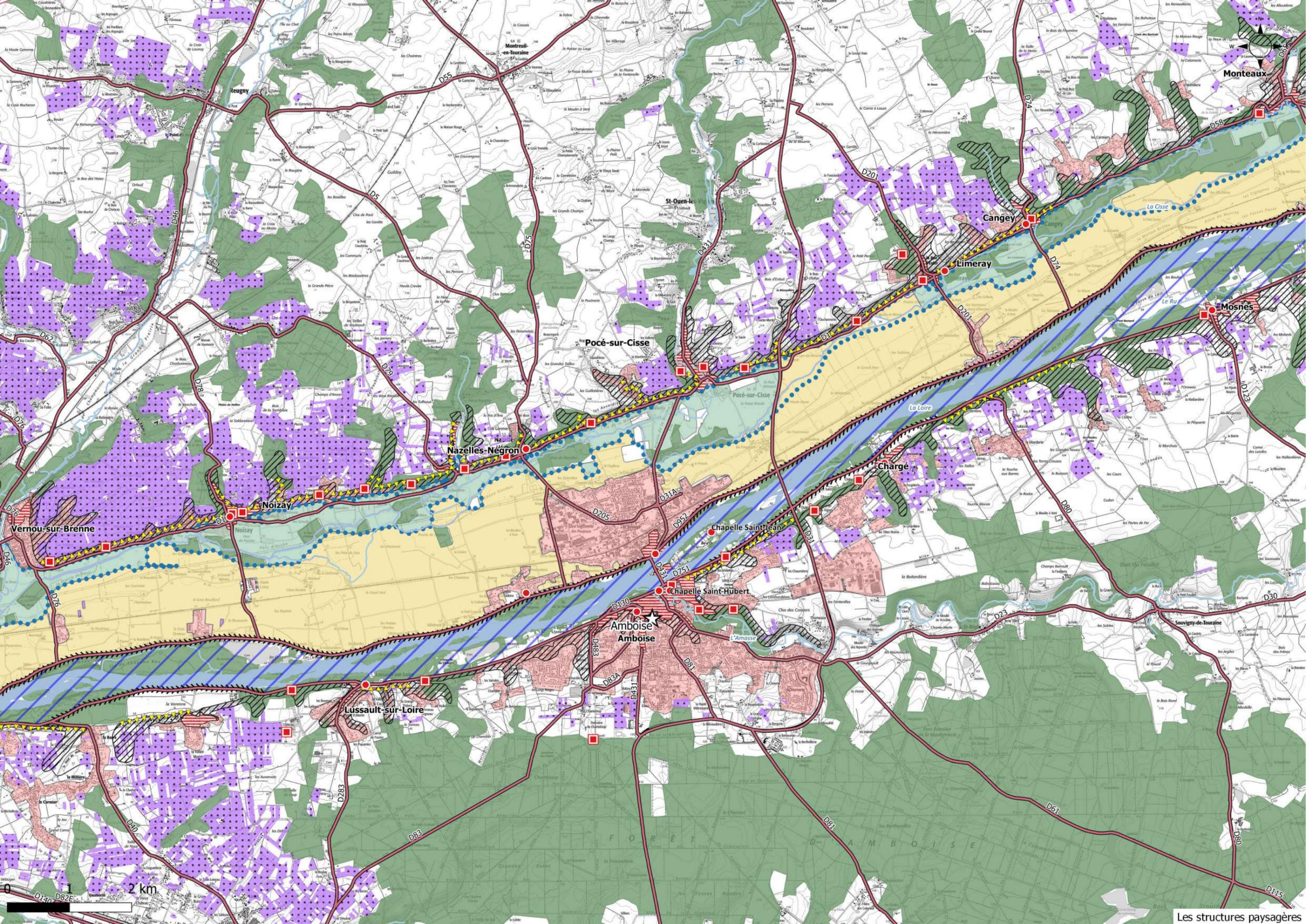
Informations complémentaires

 L'urbanisation

 Les boisements

 Les principaux axes de circulation

 Les autoroutes



Les structures paysagères

A. Un Val entre deux plateaux viticoles

 Les plateaux viticoles

B. Un Val cadré par des reliefs découpés, qui s'accroissent vers l'aval

 Les coteaux

C. La Loire "des îles" tenue entre deux levées en balcon sur le fleuve

 La Loire et ses affluents

 Les levées

 Les espaces naturels humides

D. Entre Loire et Cisse, les grandes cultures de la plaine alluviale

 La plaine agricole

E. La vallée de la Cisse : un paysage intime dans le Val

 Le Val de Cisse

 Les paysages de bocages et de prairies

F. Un patrimoine bâti et urbain remarquable prenant appui sur le relief

 Amboise, ville-silhouette

 Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

 Les châteaux et manoirs

 Les édifices religieux

 Les ponts

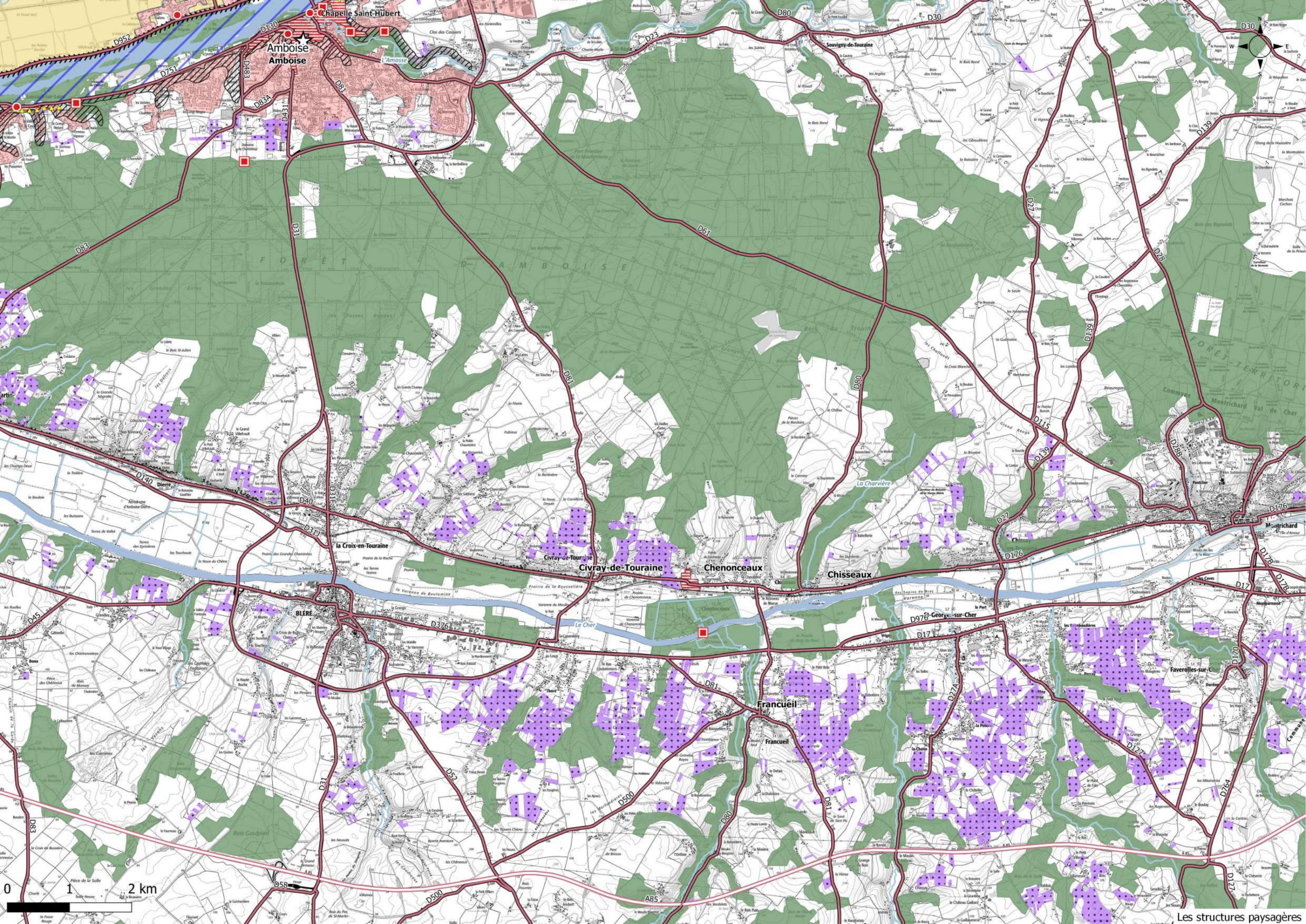
Informations complémentaires

 L'urbanisation

 Les boisements

 Les principaux axes de circulation

 Les autoroutes



Amboise

Amboise

D834

D431

D483

D130

D83

D10

D81

la Croix-en-Touraine

Civray-de-Touraine

Civray-de-Touraine

Chenonceaux

Chisseaux

BLERE

Francueil

Francueil

Faverolles-sur-Cher



Les structures paysagères

La Valeur Universelle Exceptionnelle

Les paysages du fleuve

■ La Loire et ses affluents

Les paysages de coteaux

▨ Les paysages de coteaux et des vallons afférents

⋯⋯ Les rebords de la terrasse alluviale

▲▲▲ Le coteau troglodytique : la roche habitée

Des paysages diversifiés

🌱 Des secteurs maraîchers

■ La plaine alluviale ouverte

■ Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

■ Des forêts historiques liées à la chasse

Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :

■ Des paysages de vignes

■ Des paysages de vergers

Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

— Les accroches du fleuve

←←← Les levées

— Les déversoirs

Un patrimoine bâti de qualité

■ Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

— Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

⊙ Les portes du domaine de Chambord

— Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

■ Les parcs et jardins d'exception

■ Les coeurs de villes et villages

● Les moulins à eau

● Les moulins à vent

● Les abbayes, églises et chapelles

— Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

■ Les fermes isolées remarquables

— Les traversées historiques du fleuve

●●●● Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

Liste des châteaux et manoirs

50 Château de la Vicomté

51 Château de Villelouet

52 Château de Madon

53 Château des Bordes

54 Château de la Poste

55 Château Laborde Saint-Martin

56 Château de Chaumont-sur-Loire

57 Château de la Haute Borde

58 Château de Rilly-sur-Loire

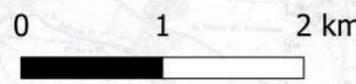
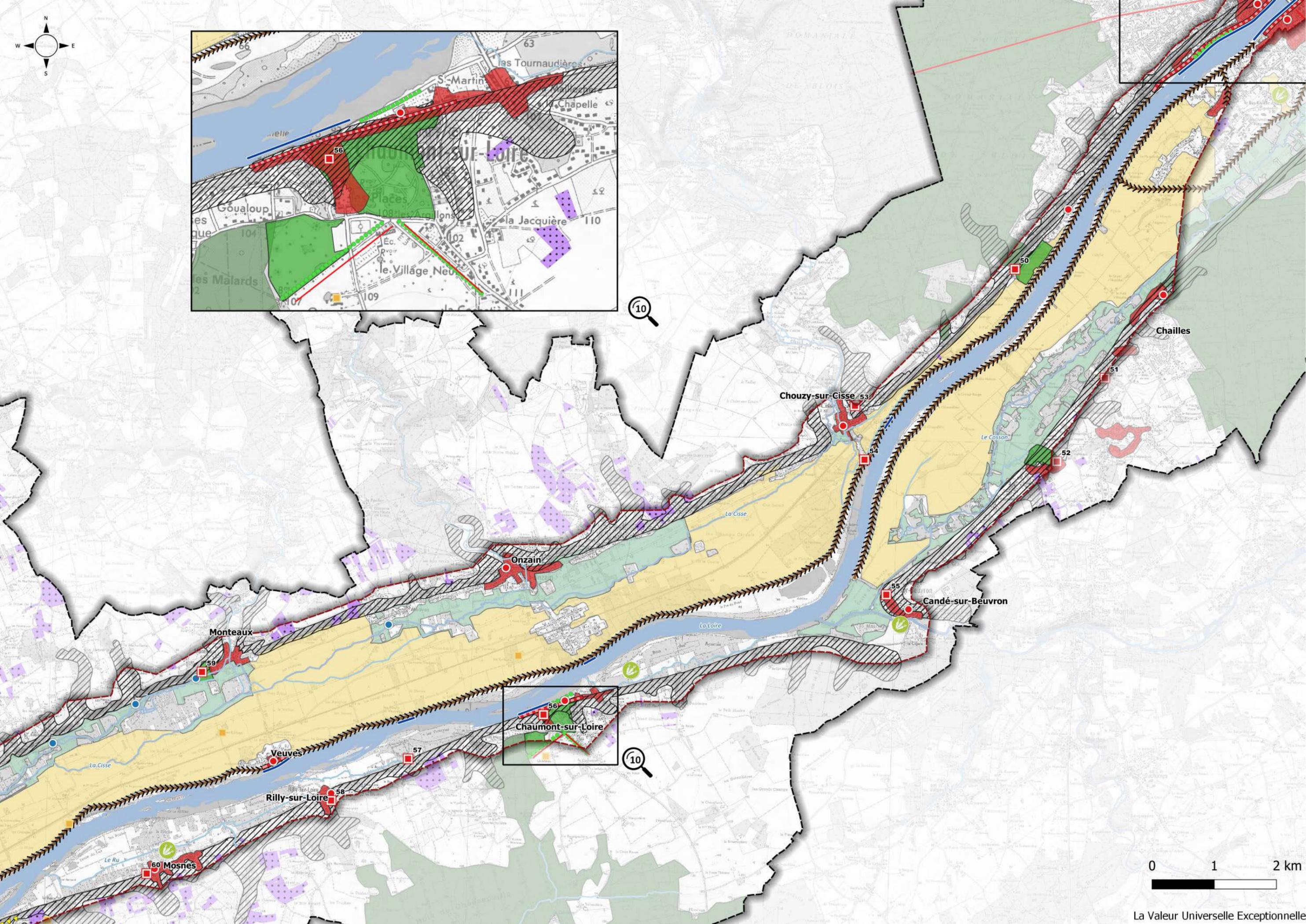
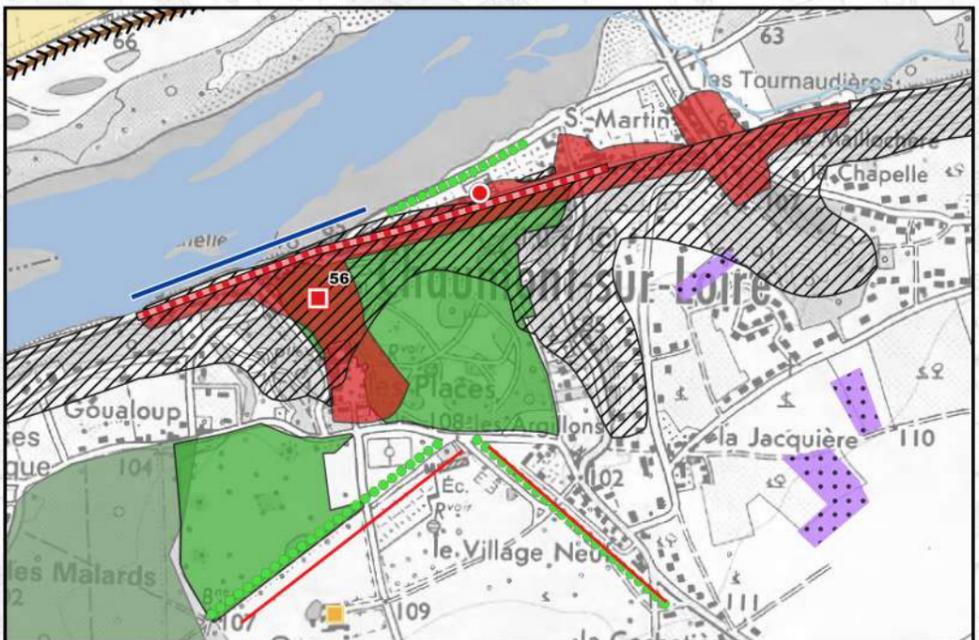
59 Château de Monteaux

60 Château des Thômeaux

Périmètre Unesco

□ Zone tampon

□ Zone coeur



La Valeur Universelle Exceptionnelle

Les paysages du fleuve

 La Loire et ses affluents

Les paysages de coteaux

 Les paysages de coteaux et des vallons afférents

 Les rebords de la terrasse alluviale

 Le coteau troglodytique : la roche habitée

Des paysages diversifiés

 Des secteurs maraîchers

 La plaine alluviale ouverte

 Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

 Des forêts historiques liées à la chasse

Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :

 Des paysages de vignes

 Des paysages de vergers

Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

 Les accroches du fleuve

 Les levées

 Les déversoirs

Un patrimoine bâti de qualité

 Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

 Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

 Les portes du domaine de Chambord

 Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

 Les parcs et jardins d'exception

 Les coeurs de villes et villages

 Les moulins à eau

 Les moulins à vent

 Les abbayes, églises et chapelles

 Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

 Les fermes isolées remarquables

 Les traversées historiques du fleuve

 Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

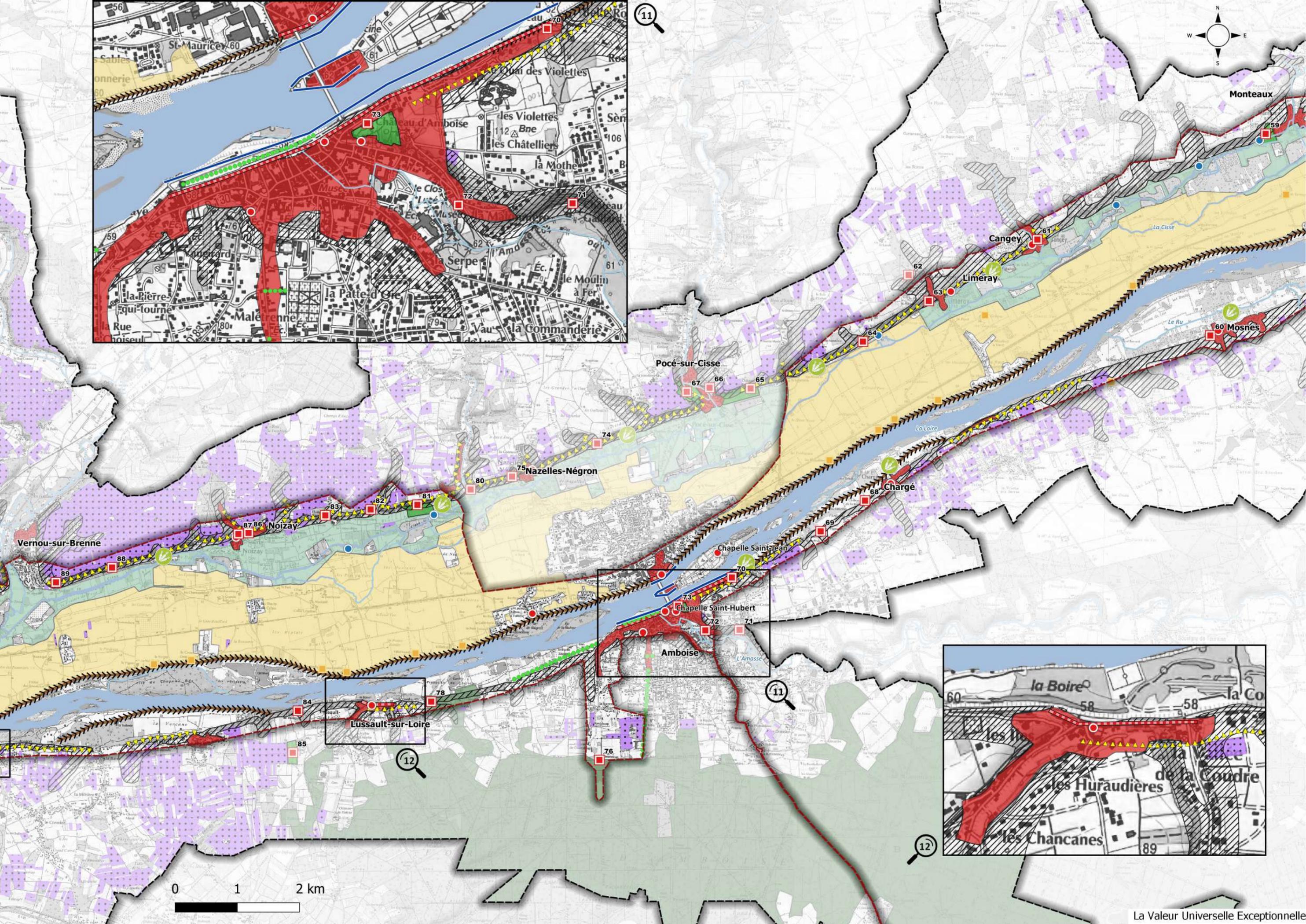
Liste des châteaux et manoirs

- 60 Château des Thômeaux
- 61 Château de Cangey
- 62 Manoir d'Avisé
- 63 Château du Plessis
- 64 Château de Moncé
- 65 Château de Fourchette
- 66 Château de Launay
- 67 Château de Pocé (ou la Châtellenie)
- 68 Château de la Roche
- 69 Château du Pray
- 70 Château de Malvau
- 71 Château Gaillard
- 72 Le Clos Lucé
- 73 Château d'Amboise
- 74 Château de Perreux
- 75 Château de Nazelles
- 76 La Pagode Chanteloup
- 78 Le Châtelier
- 80 Château de Montdomaine
- 81 Château des Ormeaux
- 82 La Bretonnière
- 83 Manoir d'Anzan
- 84 Château de Montjoie
- 85 Château de Cray
- 86 Château de Monaville
- 87 Château de Noizay
- 88 Les Madères

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur



La Valeur Universelle Exceptionnelle

Les paysages du fleuve

 La Loire et ses affluents

Les paysages de coteaux

 Les paysages de coteaux et des vallons afférents

 Les rebords de la terrasse alluviale

 Le coteau troglodytique : la roche habitée

Des paysages diversifiés

 Des secteurs maraîchers

 La plaine alluviale ouverte

 Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

 Des forêts historiques liées à la chasse

Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :

 Des paysages de vignes

 Des paysages de vergers

Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

 Les accroches du fleuve

 Les levées

 Les déversoirs

Un patrimoine bâti de qualité

 Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

 Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

 Les portes du domaine de Chambord

 Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

 Les parcs et jardins d'exception

 Les coeurs de villes et villages

 Les moulins à eau

 Les moulins à vent

 Les abbayes, églises et chapelles

 Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

 Les fermes isolées remarquables

 Les traversées historiques du fleuve

 Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

Liste des châteaux et manoirs

72 Le Clos Lucé

76 La Pagode Chanteloup

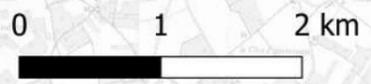
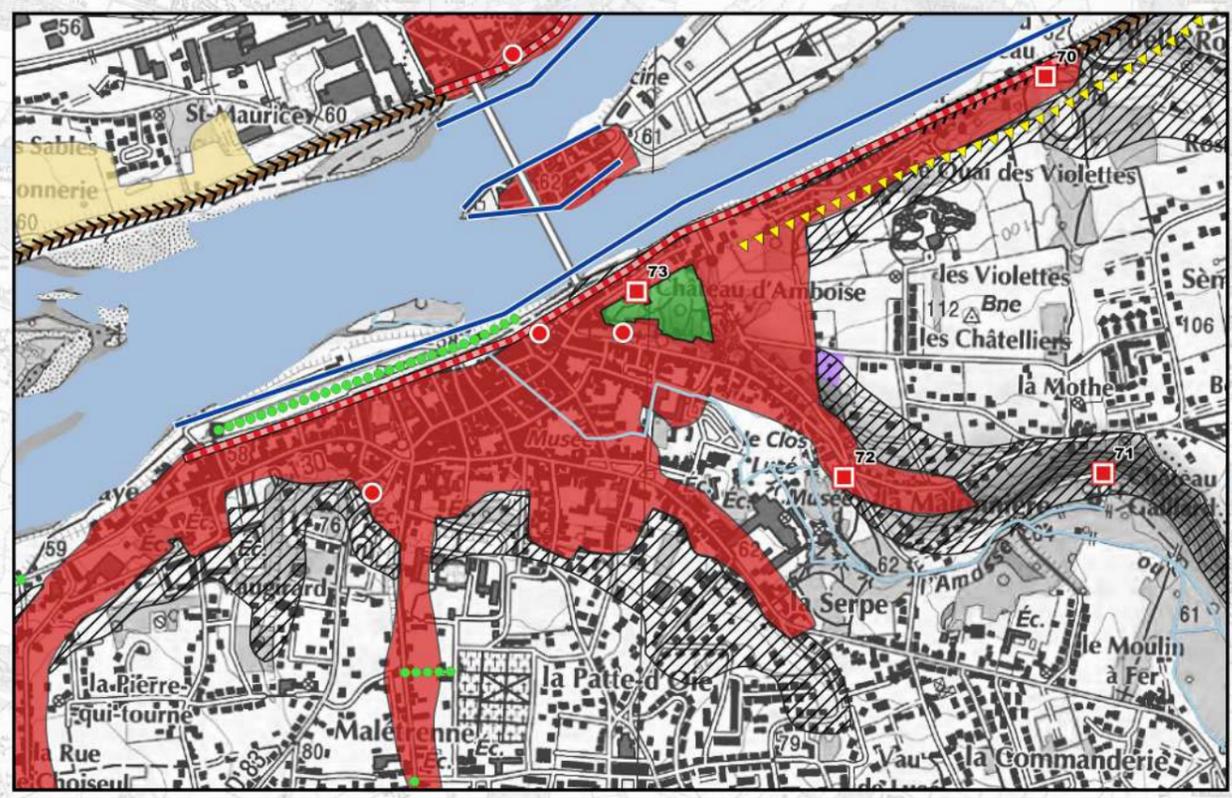
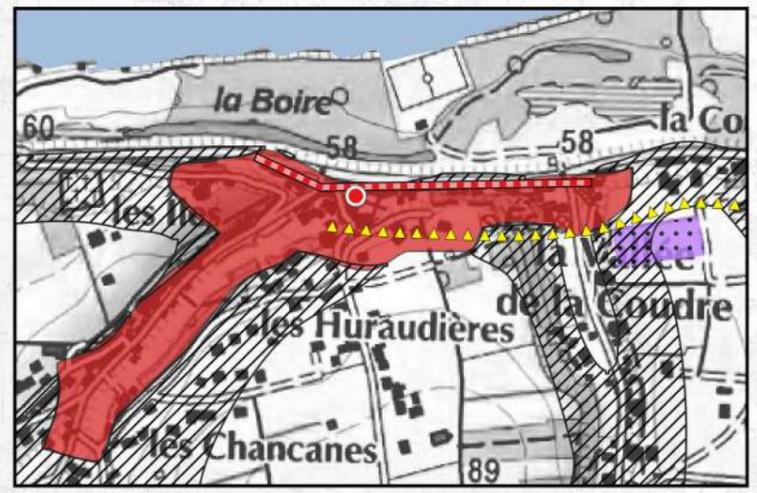
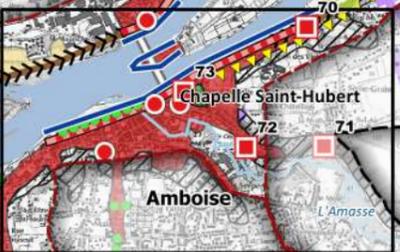
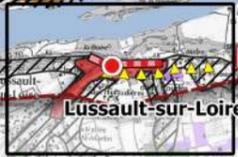
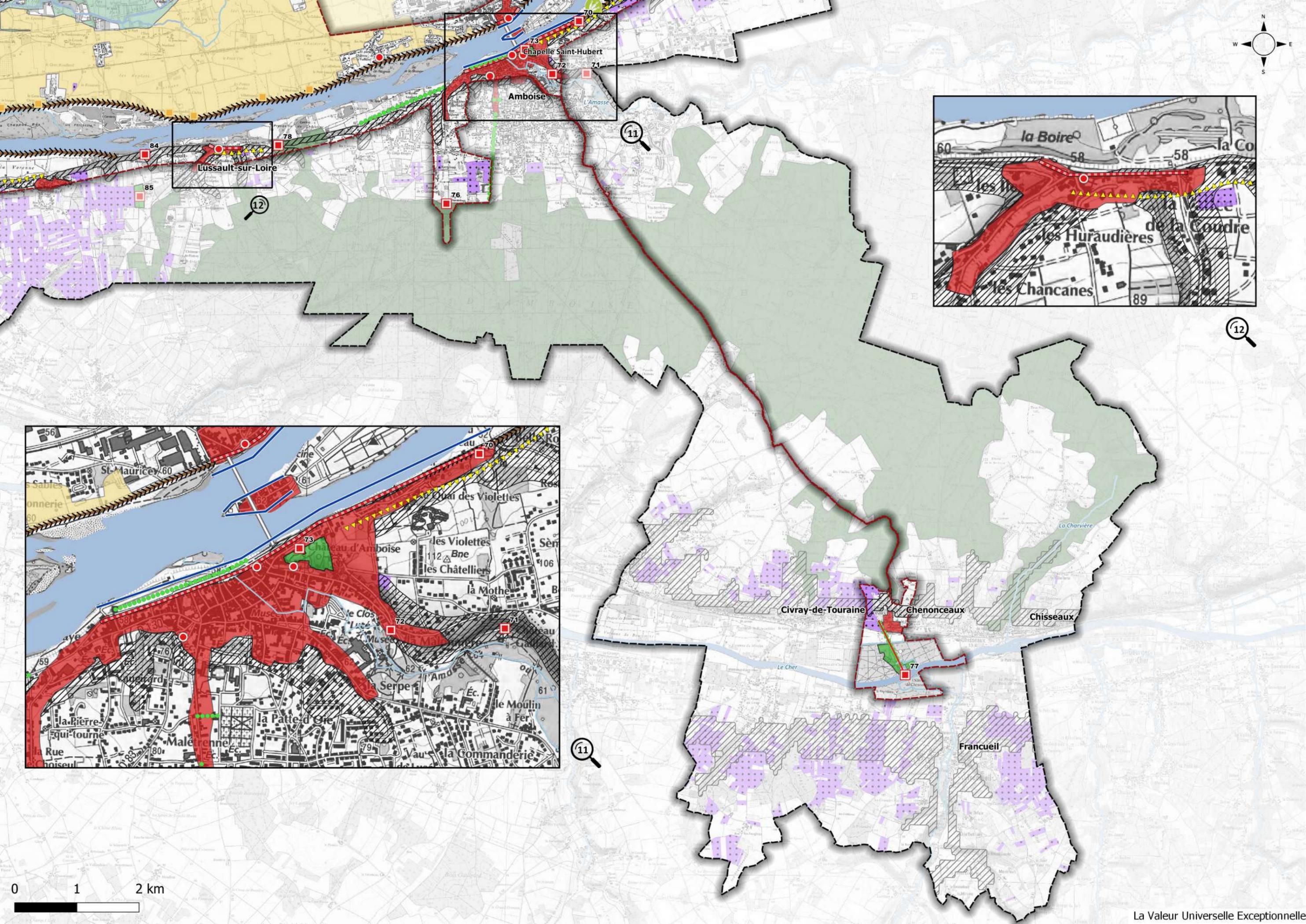
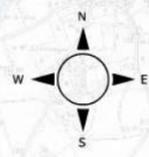
77 Château de Chenonceau

78 Le Châtelier

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur



Légende illustrée

A. Un Val entre deux plateaux viticoles

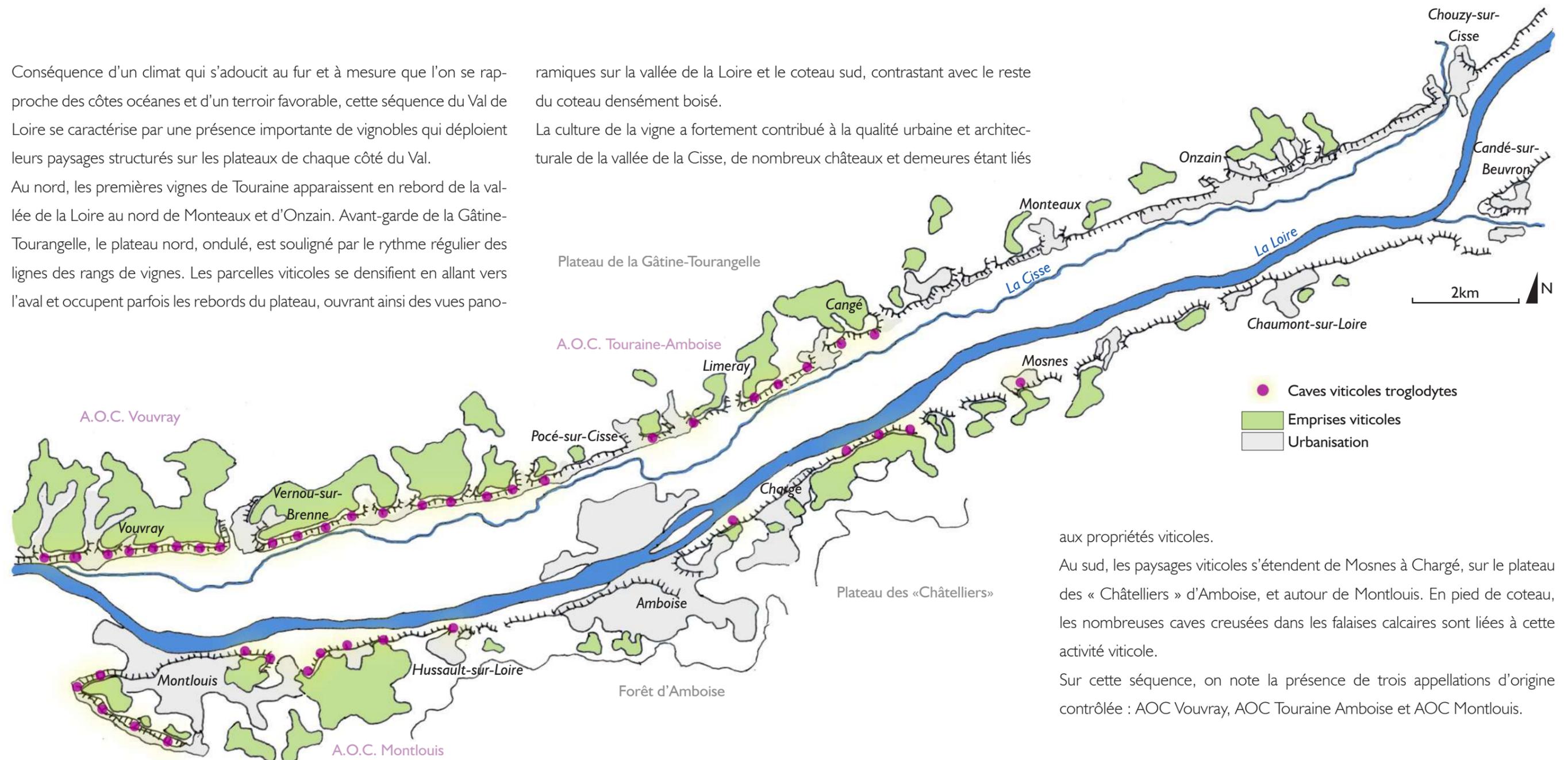
[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

Conséquence d'un climat qui s'adoucit au fur et à mesure que l'on se rapproche des côtes océanes et d'un terroir favorable, cette séquence du Val de Loire se caractérise par une présence importante de vignobles qui déploient leurs paysages structurés sur les plateaux de chaque côté du Val.

Au nord, les premières vignes de Touraine apparaissent en rebord de la vallée de la Loire au nord de Monteaux et d'Onzain. Avant-garde de la Gâtine-Tourangelle, le plateau nord, ondulé, est souligné par le rythme régulier des lignes des rangs de vignes. Les parcelles viticoles se densifient en allant vers l'aval et occupent parfois les rebords du plateau, ouvrant ainsi des vues pano-

ramiques sur la vallée de la Loire et le coteau sud, contrastant avec le reste du coteau densément boisé.

La culture de la vigne a fortement contribué à la qualité urbaine et architecturale de la vallée de la Cisse, de nombreux châteaux et demeures étant liés



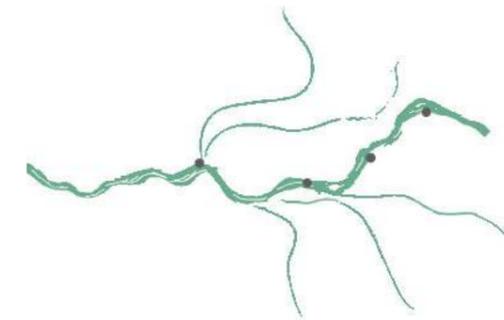
aux propriétés viticoles.

Au sud, les paysages viticoles s'étendent de Mosnes à Chargé, sur le plateau des « Châtelliers » d'Amboise, et autour de Montlouis. En pied de coteau, les nombreuses caves creusées dans les falaises calcaires sont liées à cette activité viticole.

Sur cette séquence, on note la présence de trois appellations d'origine contrôlée : AOC Vouvray, AOC Touraine Amboise et AOC Montlouis.

Schéma de l'organisation des espaces viticoles sur le rebords du Val

Agence Folléa-Gautier



Ouverture sur Amboise et son château depuis le plateau viticole de Nazelles-Négron



Maison de vigne à Pocé-sur-Cisse



Cave troglodyte entre Mosnes et Cangé



Les vignes soulignent les courbes et les subtilités du reliefs du plateau viticole, Vouvray

B. Un Val cadré par des reliefs découpés, qui s'accroissent vers l'aval

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

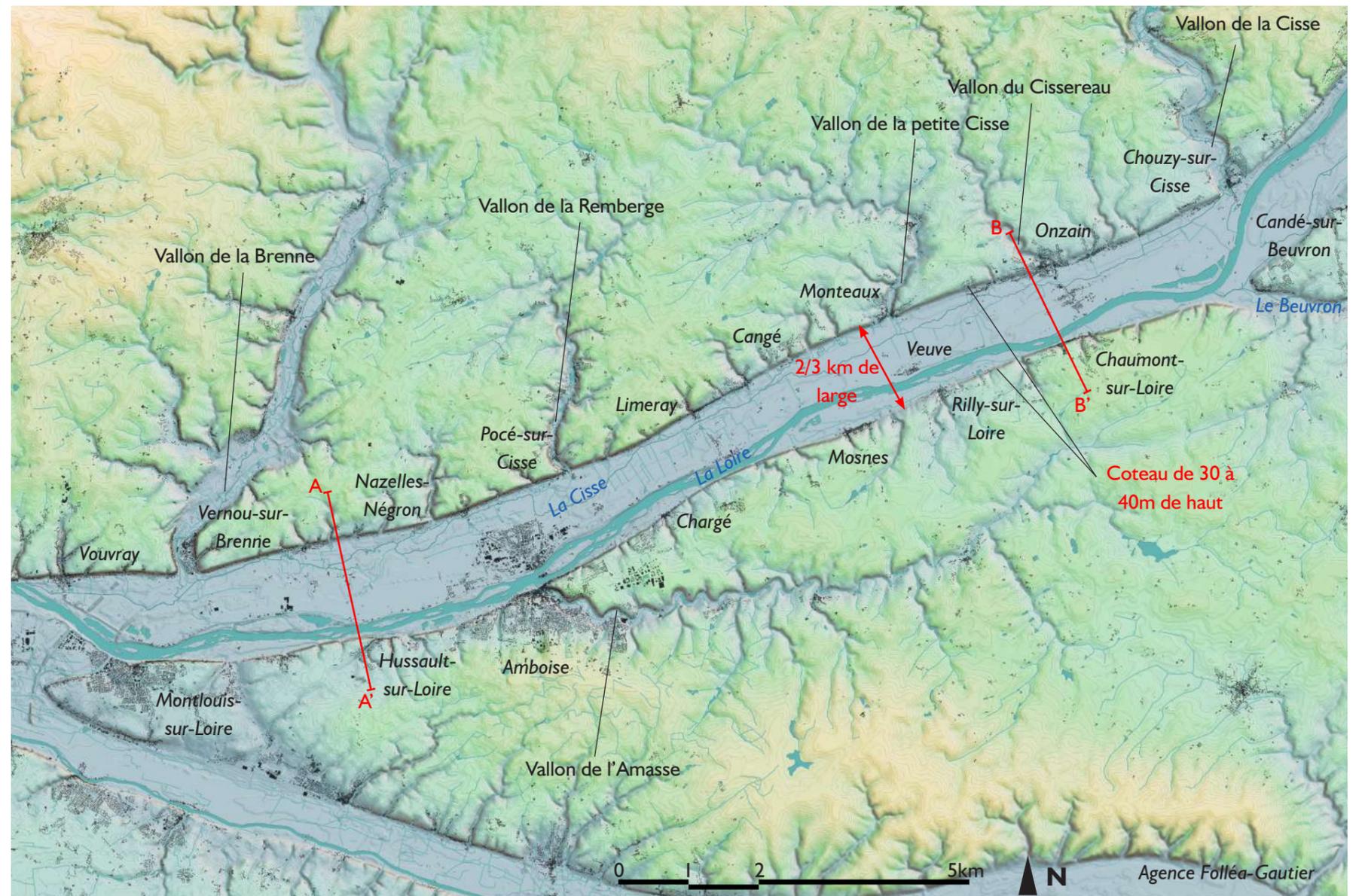
1. Un Val étroit et régulier, cadré par des reliefs aux typologies distinctes

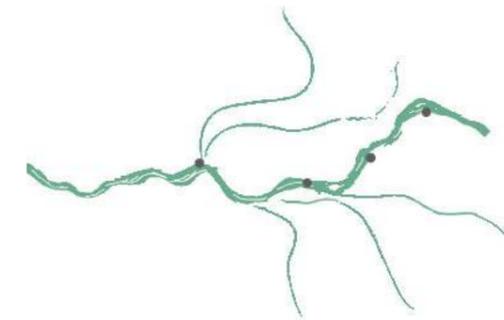
Sur cette séquence, le Val forme une bande étroite et régulière de 2 ou 3 kilomètres de large, globalement orientée dans le sens est ouest. A la sortie de Blois, les reliefs des coteaux s'élèvent et s'accroissent progressivement vers l'aval. A l'ouest de Cangey en rive droite et de Mosnes en rive gauche, les reliefs deviennent plus abrupts et laissent apparaître des falaises calcaires. Ces reliefs nets cadrent le val et donnent son orientation principale au sein de laquelle les grandes structures paysagères s'organisent en bandes successives parallèles au fleuve.

2. Des petits vallons perpendiculaires au Val

Au nord, le coteau est festonné par le creusement de petits vallons affluents de la Cisse. Ces incisions perpendiculaires au val offrent des paysages plus intimes, au creux desquels se sont développés bourgs et villages. Les principaux sont le Cissereau à Onzain, la Remberge à Pocé-sur-Cisse, la Brenne à Vernou-sur-Brenne.

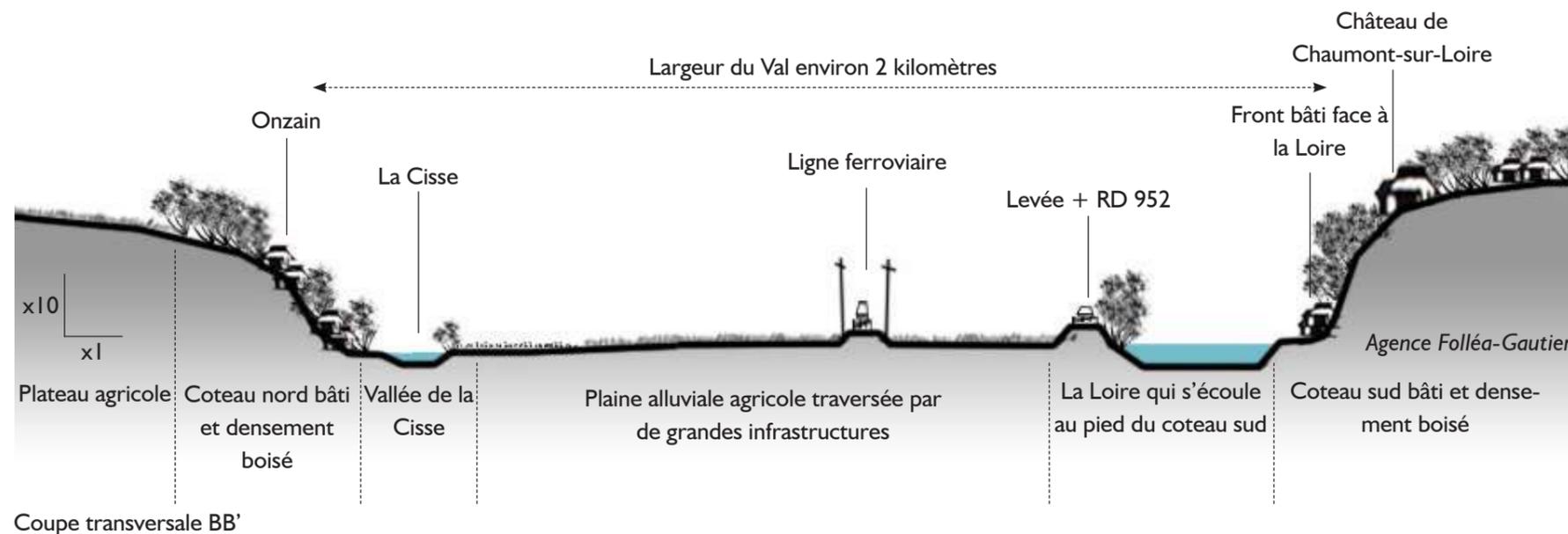
Au sud, deux vallées principales entaillent le coteau selon une orientation sud-est/nord-ouest : celles du Beuvron à Candé-sur-Beuvron, et celle de l'Amasse à Amboise.





Des coteaux symétriques, largement boisés :

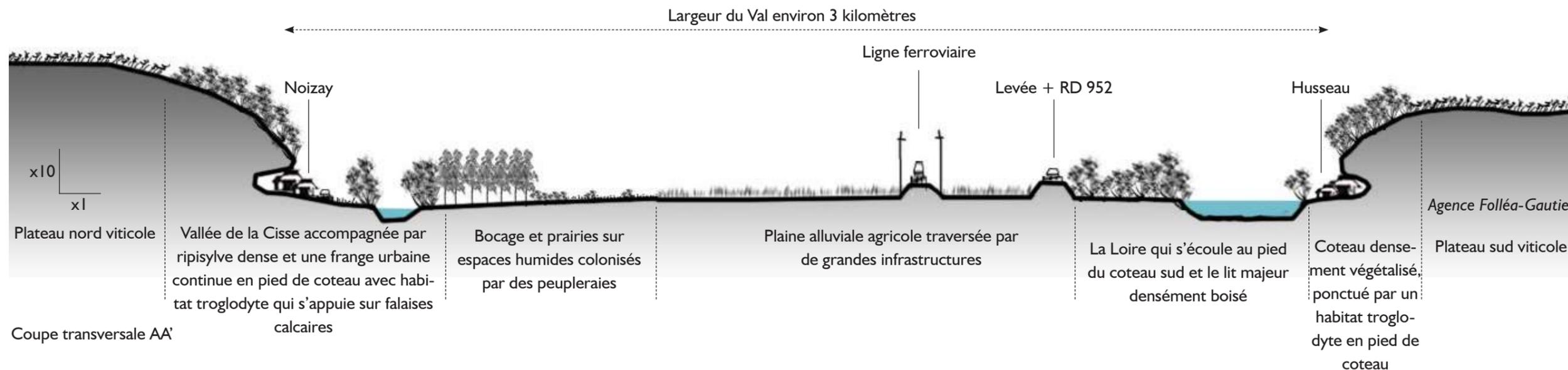
Le Val est cadré par deux coteaux marqués, d'une quarantaine de mètres de hauteur. Ils forment des limites physiques et visuelles bien lisibles délimitant les horizons depuis le couloir ligérien. Au nord comme au sud, les pentes des coteaux sont occupées en grande partie par des boisements qui s'interrompent ponctuellement en faveur d'une occupation bâtie ou agricole.



Des falaises calcaires sur lesquelles s'appuient des sites bâtis :

Les reliefs marqués des coteaux s'accroissent progressivement vers l'aval de la séquence pour devenir des falaises au pied desquelles s'est développée l'urbanisation. Les cavités creusées dans ces reliefs calcaires abritent un habitat troglodyte. On retrouve cette composition sur la vallée de la Cisse, de

Limeray à Vouvray, et au niveau des bourgs en pied de coteau sud : Mosnes, Amboise, Lussault-sur-Loire, Husseau et Montlouis-sur-Loire.



3. Le paysage des coteaux, vallons et falaises

Ces reliefs marqués forment des horizons bien perceptibles depuis les bords de Loire. En grande partie boisés, ils composent un écrin encadrant le couloir étroit du Val.

Dissimulant l'urbanisation développée sur les pentes ou les crêtes, ils offrent une enveloppe végétale mettant en scène les châteaux de Chaumont ou d'Amboise dominant le val, ainsi que les autres éléments bâtis remarquables (châteaux, églises, manoirs, ...) qui animent les coteaux.

Entre Onzain et Monteaux, les boisements s'interrompent. Cette large ouverture occupée par l'agriculture souligne la courbe de ce relief et le rend bien lisible depuis la plaine.



Paysage du coteau boisé depuis la plaine



A Chaumont-sur-Loire, on retrouve l'image pittoresque caractéristique de la Loire avec le front bâti du village en pied de relief et le château, émergeant de la masse boisée, dominant le Val



Paysage du vallon habité à Vouvray



Entre Onzain et Monteaux, le coteau se lit parfaitement grâce à une large ouverture agricole



Vue sur le Val et le vallon de la Brosse depuis la crête du coteau nord, Cangé

C. La Loire «des îles» tenue entre deux levées en balcon sur le fleuve

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

I. Le réseau hydrographique de la Loire et de ses affluents

Sur cette séquence, la Loire adopte un tracé quasiment linéaire selon une direction générale nord-est/sud-ouest. Quelques légères courbes rythment ce linéaire aux abords de Chaumont-sur-Loire, Mosnes et Husseau.

Deux méandres infléchissent le fleuve à l'entrée et la sortie de cette séquence : à l'est, en aval de Chouzy-sur-Cisse, la Loire s'éloigne du coteau nord pour se rapprocher du coteau sud, qu'elle longe jusqu'à Montlouis-sur-Loire. A l'ouest aux abords de Vouvray, un méandre ramène le fleuve au pied du coteau nord au niveau de la confluence avec la Cisse.

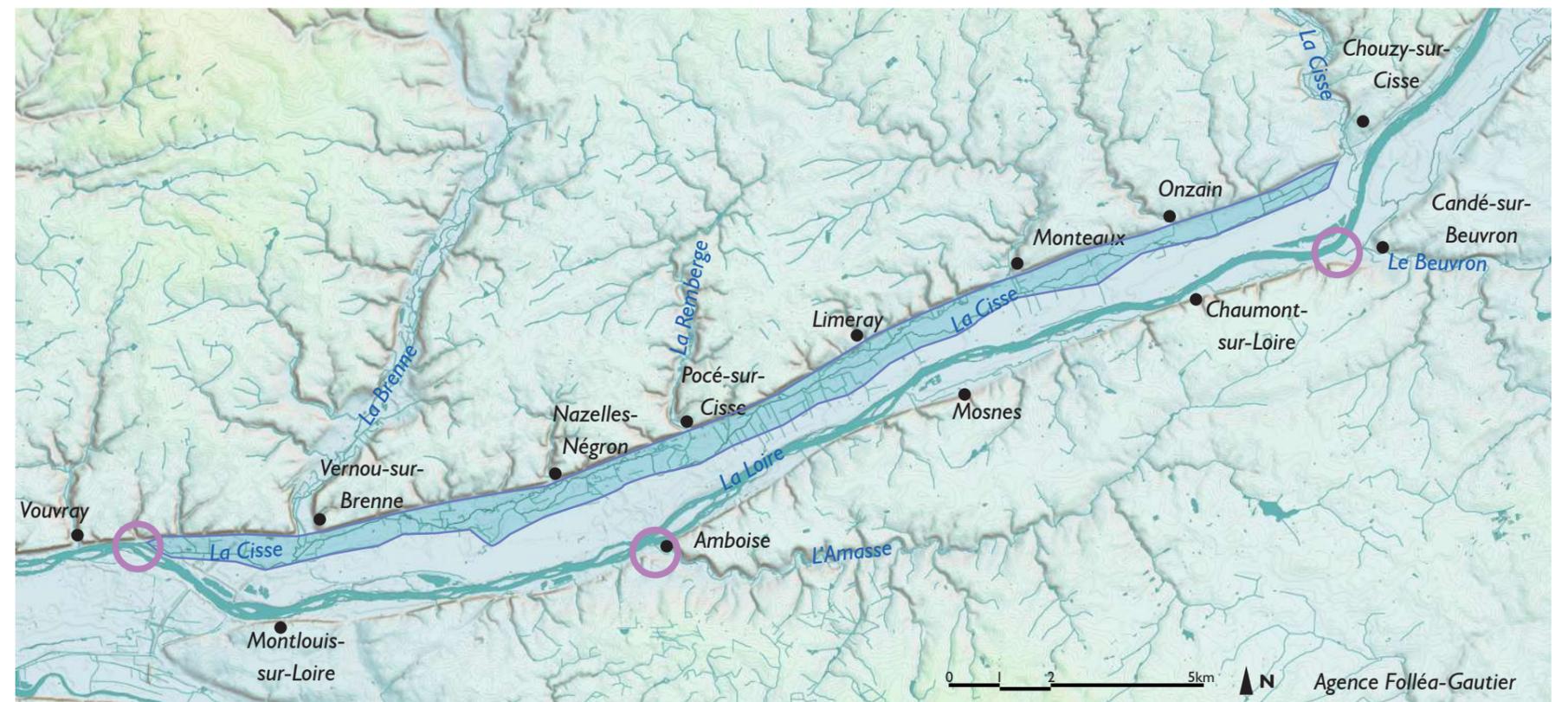
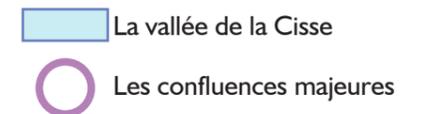
On note trois principaux affluents qui rejoignent la Loire sur ce secteur :

- Sur la rive droite, la Cisse fait son entrée dans le Val à Chouzy-sur-Cisse mais ne rejoint la Loire que 20km plus en aval, son cours progressant le long du coteau nord, dans la dépression latérale parallèle à la Loire. Différents affluents la rejoignent : le ruisseau des Mesland, le Cissereau, la petite Cisse. L'importante ripisylve qui l'accompagne contribue à créer un paysage singulier et introverti, qui se détache très nettement de celui de la plaine.

- Le Beuvron, en rive gauche, qui vient de Sologne et rejoint la Loire au niveau de Candé-sur-Beuvron juste en aval de sa confluence avec le Cosson. Cette rivière a la particularité de déboucher directement dans la Loire sans emprunter de parcours parallèle le long du Val.

-L'Amasse, en rive gauche, dont la vallée entaille le plateau des Châtelliers découpe un éperon étroit sur lequel s'étage la ville d'Amboise. Rivière sinueuse, elle est soulignée par un coteau marqué et boisé en rive droite, qui

contraste avec le relief doux et ondulé de la rive gauche, qui ouvre des vues plongeantes sur la rivière et sa ripisylve.



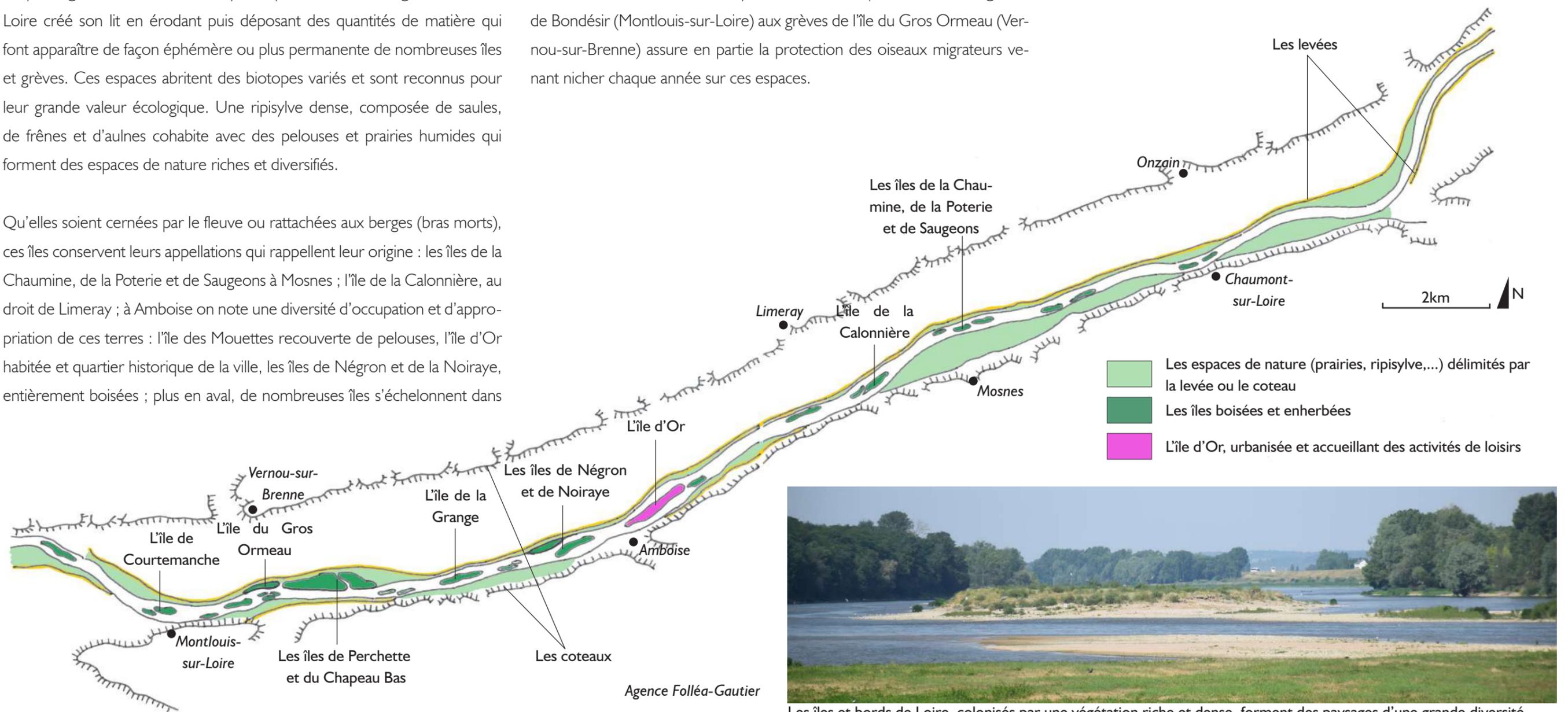
Carte hydro-morphologique du Val de Loire et de Cisse

2. Le paysage de la Loire « des îles » et des espaces de nature qui l'entourent

L'espace ligérien a conservé une dynamique de fleuve sauvage et vivant. La Loire crée son lit en érodant puis déposant des quantités de matière qui font apparaître de façon éphémère ou plus permanente de nombreuses îles et grèves. Ces espaces abritent des biotopes variés et sont reconnus pour leur grande valeur écologique. Une ripisylve dense, composée de saules, de frênes et d'aulnes cohabite avec des pelouses et prairies humides qui forment des espaces de nature riches et diversifiés.

Qu'elles soient cernées par le fleuve ou rattachées aux berges (bras morts), ces îles conservent leurs appellations qui rappellent leur origine : les îles de la Chaumine, de la Poterie et de Saugeons à Mosnes ; l'île de la Calonnière, au droit de Limeray ; à Amboise on note une diversité d'occupation et d'appropriation de ces terres : l'île des Mouettes recouverte de pelouses, l'île d'Or habitée et quartier historique de la ville, les îles de Négron et de la Noiraye, entièrement boisées ; plus en aval, de nombreuses îles s'échelonnent dans

le cours du fleuve. Un arrêté de protection de biotope s'étendant des grèves de Bondésir (Montlouis-sur-Loire) aux grèves de l'île du Gros Ormeau (Vernou-sur-Brenne) assure en partie la protection des oiseaux migrateurs venant nicher chaque année sur ces espaces.



Les îles et bords de Loire, colonisés par une végétation riche et dense, forment des paysages d'une grande diversité écologique. Chaumont-sur-Loire

D. Entre Loire et Cisse, les grandes cultures de la plaine alluviale

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

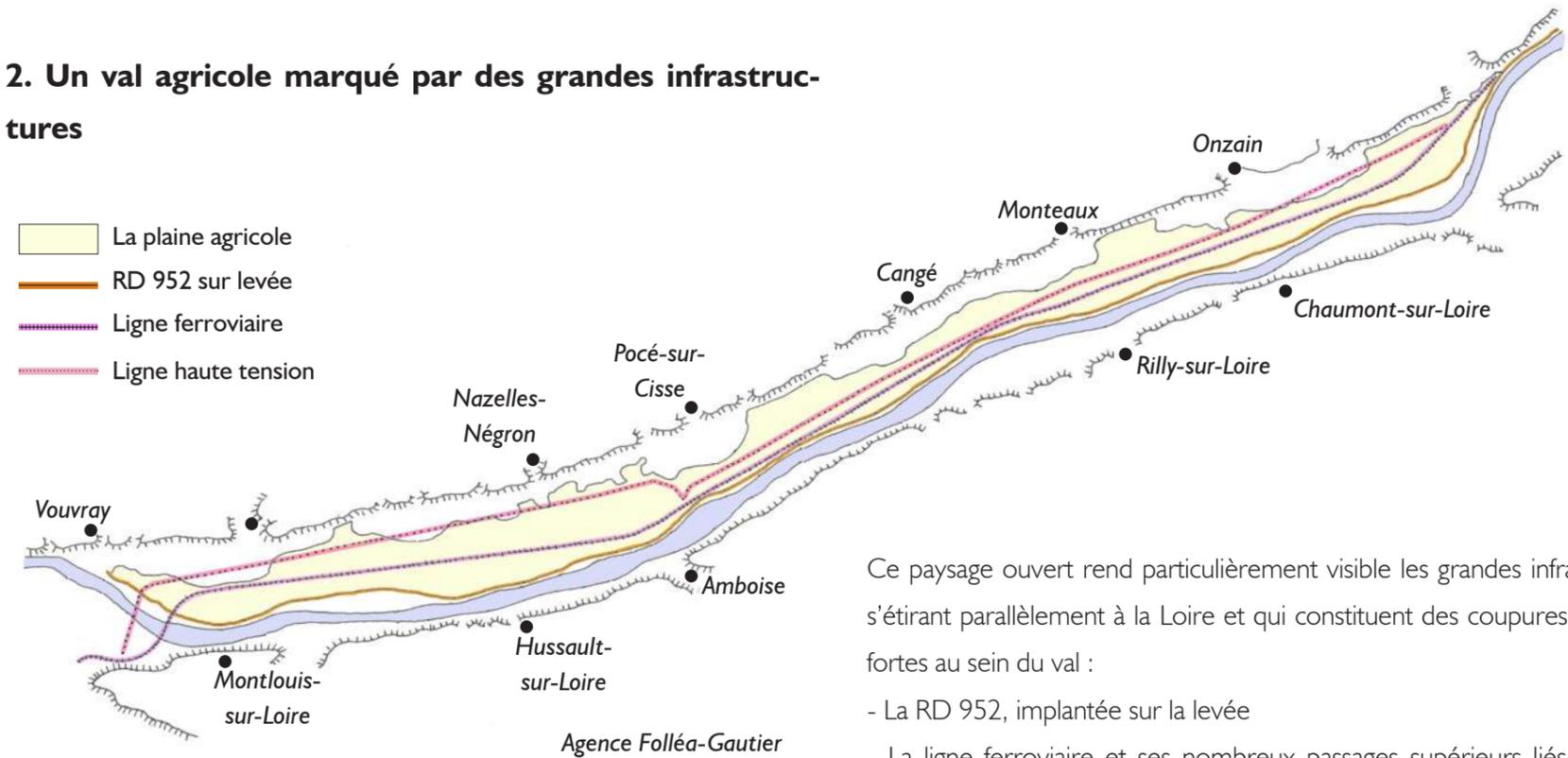
1. Les paysages agricoles préservés de l'urbanisation, cadré par des cordons boisés

En rive droite, la plaine agricole s'étend derrière la levée de la Loire jusqu'à la dépression au pied du coteau nord occupée par la Cisse et ses affluents. Mise à part la séquence urbaine à la hauteur d'Amboise et de Nazelles-Négron, elle est restée relativement bien protégée de l'urbanisation. De ce fait, ces étendues fertiles, occupées par des cultures intensives et peu de structures arborées, dessinent un paysage ouvert d'une grande lisibilité.

Cependant, les boisements très denses des ripisylves de la Loire ou de la Cisse et les boisements de peupleraies qui se développent dans le val de Cisse cloisonnent et fragilisent cette ouverture, perturbant la lisibilité du paysage ouvert du val et des coteaux.

2. Un val agricole marqué par des grandes infrastructures

- La plaine agricole
- RD 952 sur levée
- Ligne ferroviaire
- Ligne haute tension



Ce paysage ouvert rend particulièrement visible les grandes infrastructures s'étirant parallèlement à la Loire et qui constituent des coupures physiques fortes au sein du val :

- La RD 952, implantée sur la levée
- La ligne ferroviaire et ses nombreux passages supérieurs liés aux voies secondaires transversant le val
- La ligne haute-tension accompagnées de nombreux pylônes imposants.



L'étendue de la plaine alluviale depuis la levée (à gauche de l'image) jusqu'à la vallée de la Cisse (en arrière plan), vers Veuves



E. La vallée de la Cisse : un paysage intime dans le Val

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

I. Une séquence remarquable dans le Val de Loire

« Toute l'originalité de ce paysage tient dans le fait qu'il se situe au cœur de la vallée de la Loire sans que l'on ait conscience de l'ampleur réelle de la vallée. La ripisylve dense et riche qui borde la rivière referme l'espace autour du cours d'eau et du coteau, délimitant un paysage intime, resserré sur lui-même, qui contraste fortement avec les vastes étendues de la plaine alluviale. »

« Sur les 20 kilomètres que compte la vallée de la Cisse dans la vallée de la Loire, on dénombre une quantité spectaculaire de châteaux, belles demeures, maisons bourgeoises ou centres anciens de villages qui composent un ensemble architectural et urbain remarquable. »

D'après l'étude Identification des paysages emblématiques du Val de Loire dans le périmètre du Patrimoine mondial de l'UNESCO.



La rivière de la Cisse, accompagnée d'une végétation riche des milieux humides, proche de la confluence à Vouvray



Maisons bourgeoises composant un ensemble architectural et urbain remarquable



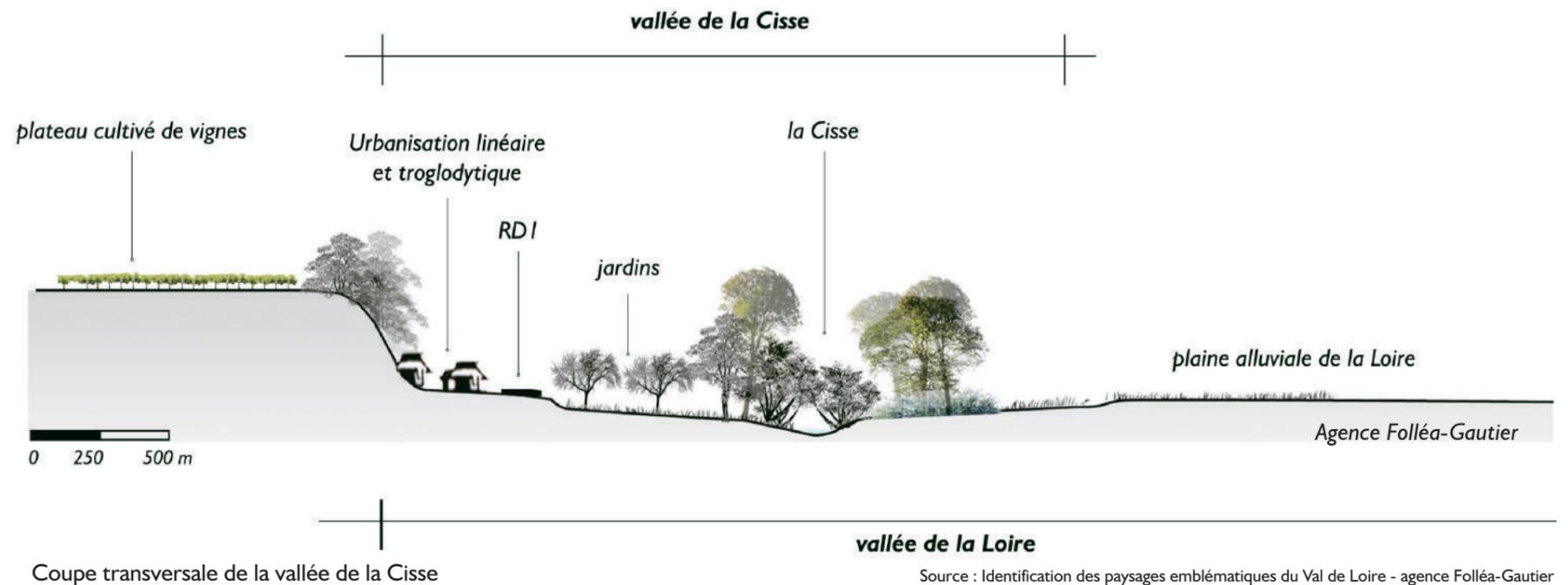
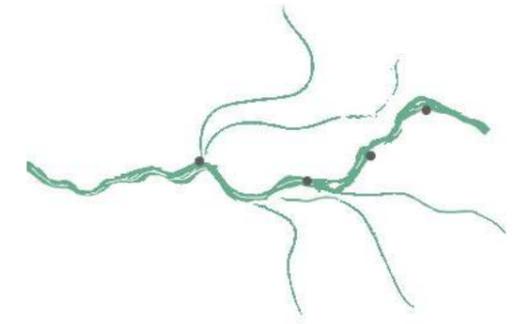
La vallée de la Cisse se distingue de la plaine alluviale par l'importance des structures boisées qui la compose, Noisay

2. Une organisation qui compose un paysage harmonieux

« L'organisation du paysage de la vallée révèle, en certains endroits, une composition harmonieuse et cohérente au regard de l'étroitesse des lieux et du rapport qu'entretient chaque élément avec les niveaux de l'eau :

- Le plateau et le haut du coteau sont plantés de vignes
- Des affluents entaillent le coteau où se développent des plantations de vergers
- Le coteau raide forme des falaises de calcaire dans lesquelles se love un habitat troglodyte
- Le pied du coteau est bordé d'habitations linéaires, ouverte sur une petite route de desserte
- La petite route suit le coteau en léger surplomb par rapport au niveau de la rivière
- Des jardins en lanière occupant les bords de la rivière, en contrebas de la route
- Au-delà, la rivière dessine des méandres et multiplie des petits bras, accompagnés d'une végétation riche des milieux humides et entrecoupés de prairies»

D'après l'étude *Identification des paysages emblématiques du Val de Loire dans le périmètre du Patrimoine mondial de l'UNESCO*.



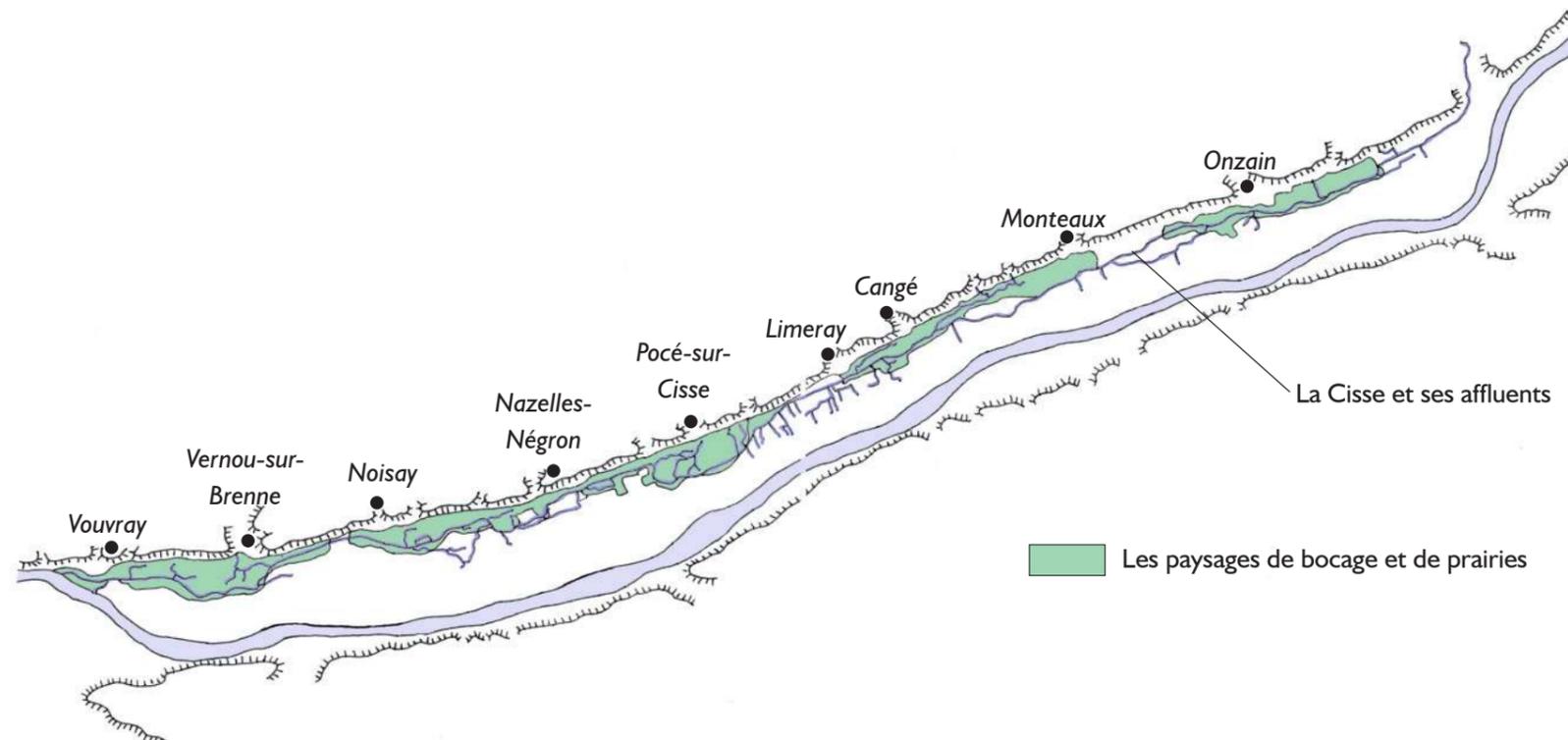
Jardins en lanières bordant la rivière, en contrebas de la RD 1, à Limeray

3. Les paysages de bocage et de prairies

Au pied du coteau nord, la Cisse et ses affluents (Cissereau, ...) forment un paysage singulier et intime, marqué par une présence arborée forte (ripi-sylve, peupleraies), qui diffère du paysage très ouvert de la plaine alluviale. Quelques mailles d'un bocage structurant persistent autour des espaces de prairies et des zones humides. Cette épaisseur de prairies bocagères, parfois large (autour de Pocé-sur-Cisse ou Vernou-sur-Brenne) ou plus étroite (autour d'Onzain, entre Cangé et Limeray,...), a quasiment disparu sur certaines séquences. C'est notamment le cas entre Chouzy-sur-Cisse et Onzain, entre Meuves et Monteaux et entre Limeray et Pocé-sur-Cisse.



Ambiance intime et fraîche, composée de prairies pâturées et de bocage, contraste avec la plaine agricole, entre Nazelles-Négron et Noisay



Les paysages humides autour des nombreux petits affluents de la Cisse, Vernou-sur-Brenne

Agence Folléa-Gautier



F. Un patrimoine bâti et urbain remarquable prenant appui sur les reliefs

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

I. L'urbanisation et les axes de circulation

I.1 Les principaux axes de circulation

- Les voies principales parallèles au Val

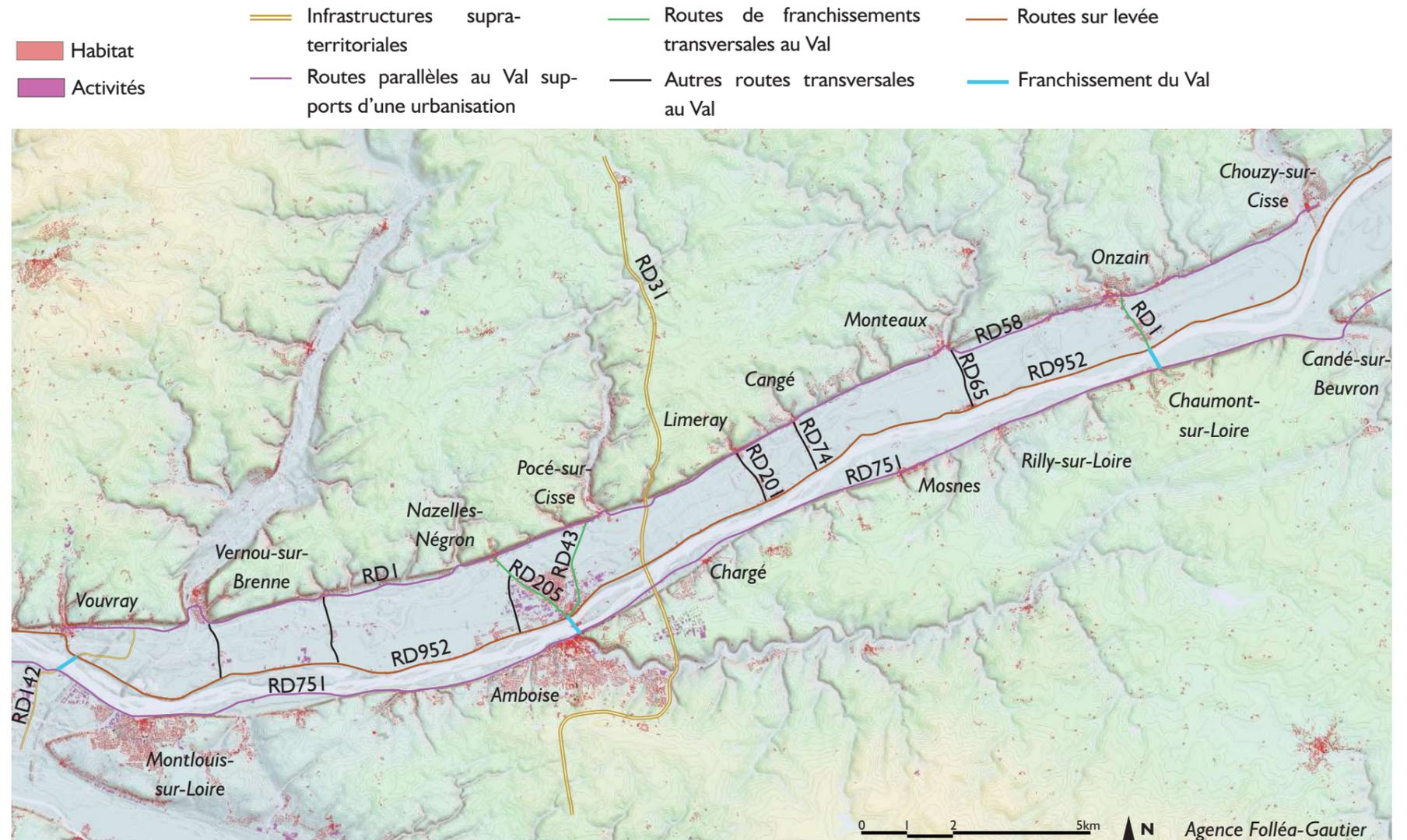
Deux axes supports de l'urbanisation de cette séquence :

- La RD 751 prend appui sur le pied du coteau sud et sur la levée en rive gauche de Candé-sur-Beuvron à Montlouis-sur-Loire. Elle dessert les bourgs de Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire, Mosnes, Chargé, Amboise, Lussault-sur Loire et Montlouis-sur-Loire. Sur le coteau nord, située en limite de zones inondables, la RD 58 (Loir et Cher) relie Chouzy-sur-Cisse à Monteaux et se prolonge en RD 1 (Indre et Loire) jusqu'à Vouvray.
- La RD 952 de Chouzy-sur-Cisse à Vouvray : située entièrement sur la levée en rive droite, la RD 952 n'est pas un axe de développement de l'urbanisation mais est une voie structurante pour les déplacements et la mise en scène des paysages du Val.

- Les voies transversales au Val :

Plusieurs voies transversales permettent d'atteindre les points de franchissement du Val :

- la RD 1 (Loir et Cher), qui traverse la Loire à Chaumont-sur-Loire pour rejoindre Onzain, est le support d'une urbanisation linéaire qui s'est développée historiquement autour de la gare d'Onzain
- la RD 43, axe historique reliant Pocé-sur-Cisse à Amboise et le pont du Maréchal Leclerc, support de l'extension urbaine de la ville sur la rive droite.



Carte de l'urbanisation et des principaux axes de communication

D'autres routes transversales coupent la plaine agricole et permettent de rejoindre les bourgs sur le coteau nord depuis la RD 952. Il s'agit de la RD 65, RD 74, la RD 201 ou avenue du 8 mai 1945, support d'une urbanisation linéaire entre Limeray et le hameau 'La Hidaine', RD 5, RD 78 et RD 76. En amont d'Amboise, la RD 31 est une infrastructure supra territoriale ne

traverse aucun village et permet de rejoindre l'A10 au nord et le Val du Cher au sud.

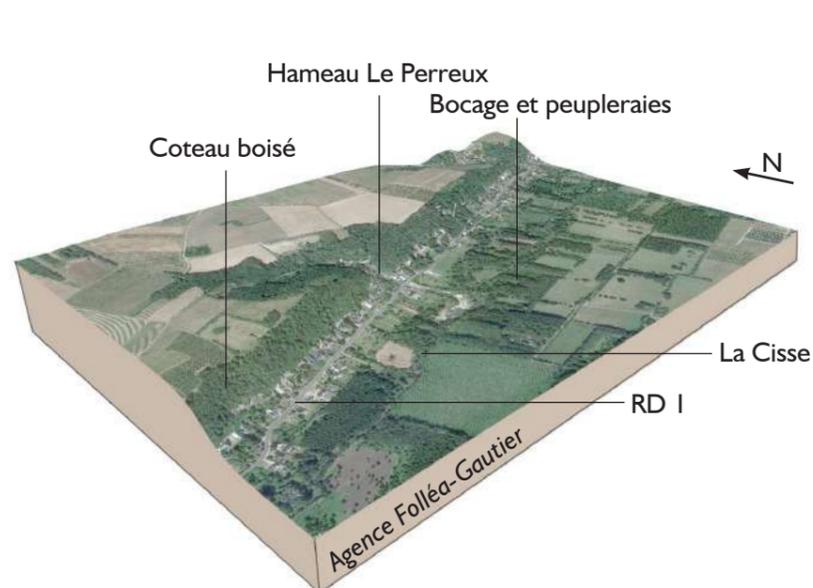
I.2 L'urbanisation

L'implantation historique des bourgs s'est organisée, en rive droite comme en rive gauche, à partir de noyaux urbains implantés en pied de coteau aux points de confluence des vallons affluents et de la vallée de la Loire.

Très contrainte par les reliefs abrupts des coteaux d'une côté, et par l'inondabilité du val de Loire et de la vallée de la Cisse de l'autre, cette urbanisation s'est étendue de façon linéaire le long des routes en pied de coteaux, ou au creux des vallons affluents.

Une urbanisation linéaire en pied de coteau

Ces bourgs, appuyés sur les falaises calcaires accueillant un habitat troglodyte, se développent de façon linéaire le long des routes, soulignant le pied de coteau (RD58/RD1 au nord, et RD751, au sud). C'est notamment le cas à Cangey, Limeray, Pocé-sur-Cisse, Nazelles-Négron en rive gauche, et à Mosnes ou Chaumont-sur-Loire en rive droite.



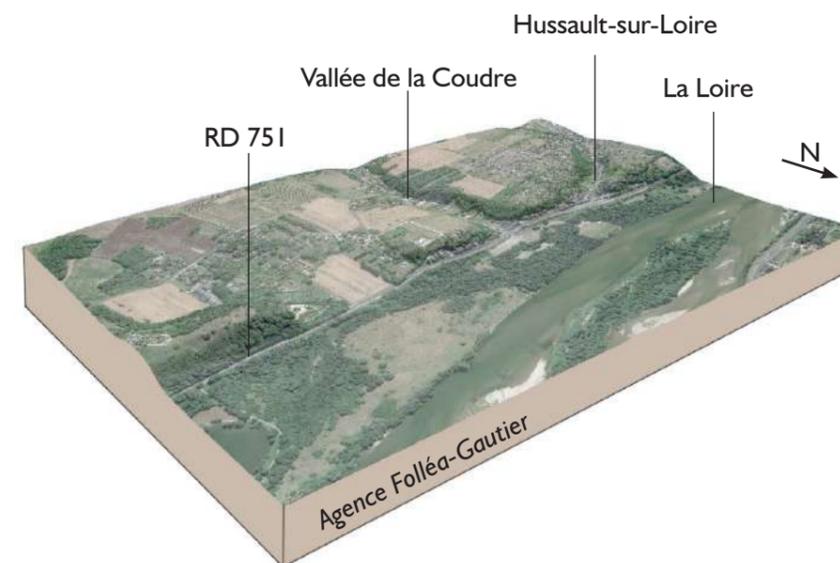
Bloc diagramme : l'urbanisation linéaire en pied de coteau

Une urbanisation des vallons perpendiculaires

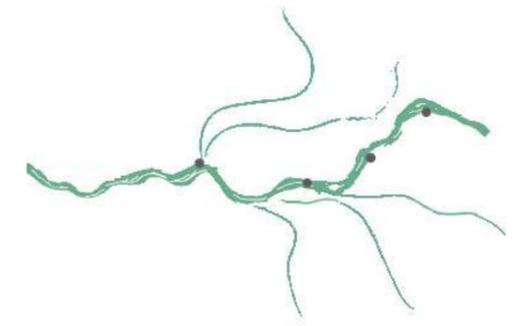
Parallèlement à cette urbanisation linéaire, on observe également un développement des bourgs au sein des vallons perpendiculaires au val. A partir du noyau urbain situé en pied de coteau, les villages se sont développés et organisés en s'inscrivant dans la topographie de ces talwegs. Il s'ensuit une forme urbaine linéaire, structurée selon un parcellaire en lanière concentrant le bâti autour d'une route à mi-pente et orientant les jardins le long du cours d'eau. Ponctuellement, des vues sur le vallon se dégagent à la faveur de venelles perpendiculaires au ruisseau ou d'ouvertures depuis les ponts et les passerelles

Amboise, un site bâti entre plaine et plateau

La ville d'Amboise s'est installée à flanc de coteau entre la Loire et la forêt sur un éperon rocheux dominant le val, à la confluence avec l'Amasse. Historiquement tournée vers la Loire, elle est située à la croisée de grandes voies



Bloc diagramme : l'urbanisation en creux des vallons

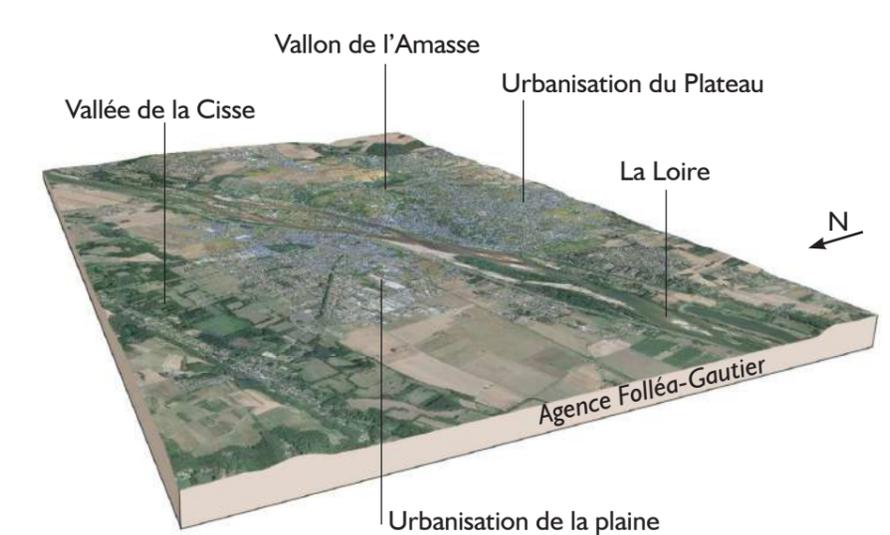


de circulation est-ouest (Lyon Nantes) et nord-sud (Chartres-Bléré). Point de passage sur la Loire, la ville s'est implantée sur la rive gauche et sur la rive droite ainsi que sur l'île Saint-Jean, ou Ile d'Or.

A partir de ce noyau historique, l'urbanisation s'est développée :

- sur le plateau, où elle présente des couronnes successives d'urbanisation associant lotissements et zones d'activités en lisière de la forêt.
- dans la plaine sur la rive droite où les communes de Pocé-sur-Cisse et Nazelles-Négron se sont développées autour du quartier du Bout-des-Ponts d'Amboise en associant une grande zone industrielle et un lotissement d'habitations.

Ce quartier mixte, limité au nord par le val de Cisse, est un des rares secteurs bâti implanté dans la plaine sur cette séquence du Val, avec les quartiers de Limeray, la Hidaine et le bourg de Veuves, plus en amont.



Bloc diagramme : l'urbanisation d'Amboise

2. Le patrimoine bâti

2.1 Amboise, ville silhouette

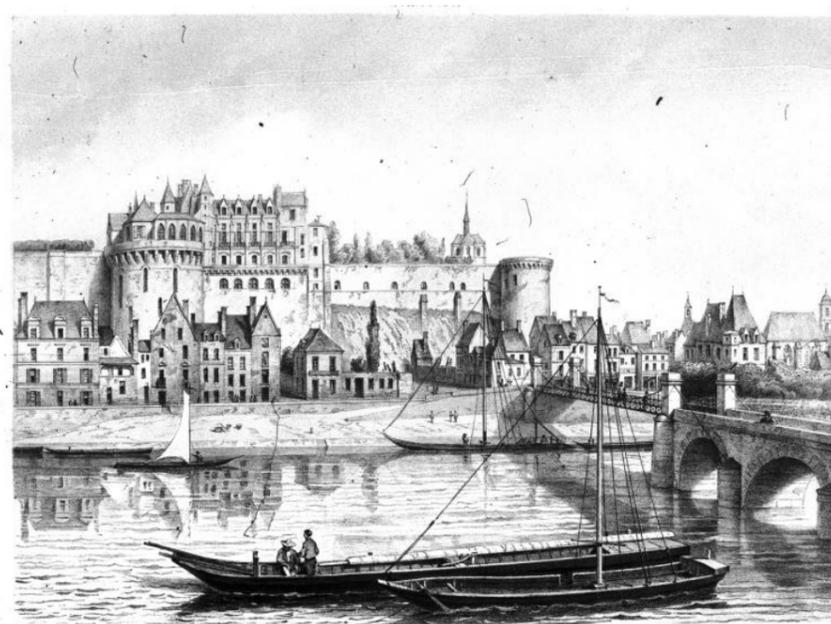
« La Seigneurie d'Amboise est grande et belle seigneurie assise en beau et fertile pays » - Louis XI

Historiquement tournée vers la Loire, la ville d'Amboise occupe une position stratégique dominant le fleuve au nord, s'appuyant sur la vallée de l'Amasse à l'est et s'étirant au sud sur le plateau jusqu'à la forêt d'Amboise. Dominée par le château royal et ses terrasses monumentales, prenant appui sur l'éperon « des Châtelliers », la vieille ville se développe au pied du coteau et s'étage sur les pentes douces qui surplombe l'Amasse.

Elle offre un front urbain exceptionnel sur le fleuve. De ses pentes habitées

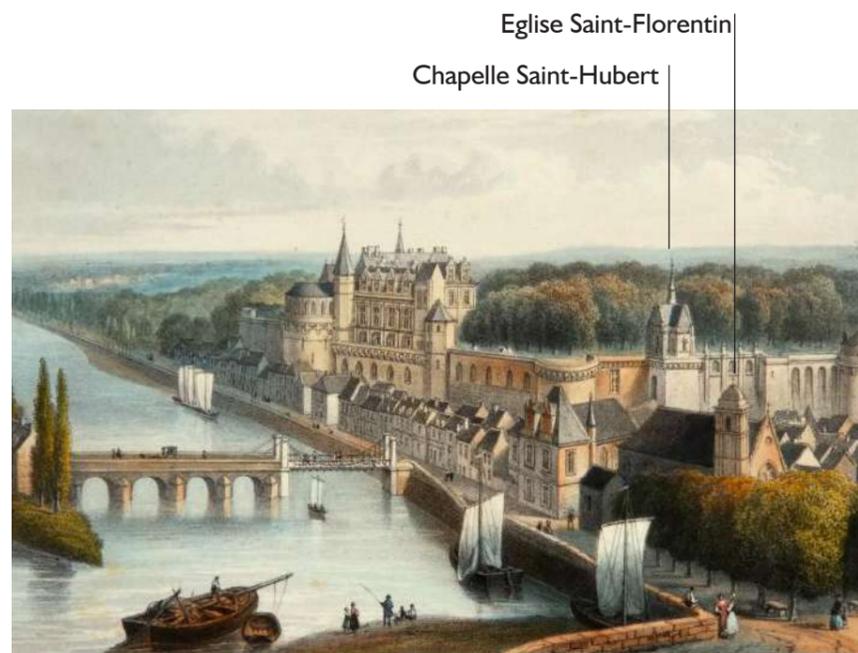
surgissent les silhouettes des principaux monuments : flèche de la Chapelle Saint-Hubert construite sur la terrasse du château, Tour de l'Horloge, Collégiale Saint-Denis, Eglise Saint-Florentin, ...

Les quais, perrés maçonnés, rampes et escaliers assoient la silhouette de ville et affirment l'accroche de la ville sur le fleuve. Un pont de pierre relie la rive



Source : patrimoine.regioncentre.fr/gertrudediffusion

Vue de la ville d'Amboise depuis l'île d'Or - Après 1847 - bibliothèque nationale



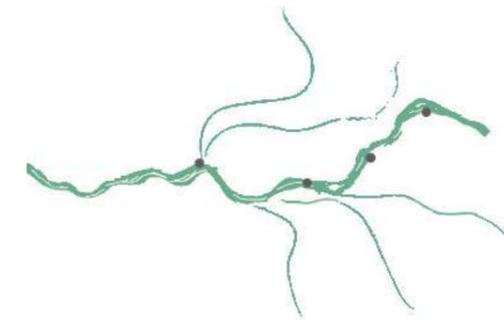
Source : patrimoine.regioncentre.fr/gertrudediffusion

Amboise - Dupuis - vers 1853



Source : patrimoine.regioncentre.fr/gertrudediffusion

Gravure Amboise château et pont - Turner - 1833



Coteau boisé de la rive droite

Château d'Amboise

Vallée de l'Amasse



Vue sur le château d'Amboise depuis le coteau sud, la vallée de l'Amasse en premier plan et le coteau nord en arrière plan.

droite et le faubourg du Bout du Pont, en prenant appui sur l'île Saint-Jean, également habitée. Ces petits quartiers habités place le fleuve au cœur de la composition de la ville au même titre que Blois et Orléans.



La silhouette de la ville depuis la berge en rive droite

2.2 Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales qui font la renommée du Val de Loire, par leur architecture, leur nombre, leur mise en scène sur la Loire et qui sont indissociables :

- des perspectives et des allées plantées liées aux châteaux
- des parcs et jardins d'exception

Cette séquence poursuit la précédente et contribue au grand ensemble de « La Loire des châteaux », jouissant d'une réputation universelle. Après Chambord, Ménars et Blois, la « vallée des rois » fait étape aux châteaux de Chaumont-sur-Loire et d'Amboise. Ces édifices, généralement accompagnés d'un port, de quais, de fronts bâtis, d'alignements d'arbres remarquables, sont étroitement liés à la Loire, le fleuve et sa vallée offrant un miroir et une mise en scène spectaculaire à ces architectures.

On dénombre également une concentration importante de châteaux, ma-

Le Château de Chaumont-sur-Loire :

Le château de Chaumont-sur-Loire s'installe telle une forteresse sur la crête du coteau boisé de la Loire. Son profil se détache nettement de la cime des arbres de crête. Cela le place en position dominante sur la vallée. La cour intérieure du château et la rampe d'accès du parc ouvrent sur un large panorama de la vallée de la Loire jusqu'au coteau boisé de la rive opposée.

et son jardin :

«Un des plus célèbres jardins du Val de Loire, le domaine de Chaumont-sur-Loire, jouit d'une renommée internationale notamment grâce au festival des jardins qui s'y déroule chaque année. Le domaine a entièrement été

remanié à la fin du XIXe siècle par le paysagiste Henri Duchêne qui en a fait un parc paysager de style « à l'anglaise ». La composition intègre, par d'habiles perspectives, la Loire et les terres agricoles et boisées qui constituent le domaine. On y retrouve un système d'allées curvilignes qui permet une promenade continue en passant par plusieurs points de vue ainsi que huit grands axes rectilignes dont 5 convergent vers le château.» *D'après Domaine de Chaumont-sur-Loire.org*

Le Château d'Amboise :

Détruit puis restauré au XIXe, il s'implante à l'extrémité du coteau de la Loire, assis sur des terrasses monumentales, dominant le fleuve. Ses terrasses

jardinées ouvrent sur un large panorama de la vallée de la Loire jusqu'au coteau boisé de la rive opposée. La silhouette du château se détache très nettement du reste de la ville en contrebas. D'un point de vue architectural, le château d'Amboise compte parmi l'une des premières résidences royales, par laquelle il introduit le goût italien en Val de Loire.

et son jardin :

Le jardin en terrasses du château d'Amboise, belvédère sur la Loire, ouvre sur un large panorama sur la vallée de la Loire jusqu'au coteau de la rive opposée. Aménagé comme un jardin belvédère à la fin du XVe siècle par l'italien Pacello de Mercogliano pour admirer le paysage environnant, son



Le château de Chaumont-sur-Loire



Grande perspective dans l'axe du château

Source : typologie paysagère de la vallée de la Loire - Mazas - 1992
Le parc du château sur le rebord du coteau

dessin a été pensé en fonction du territoire.

La cité doit aussi sa renommée à plusieurs autres édifices patrimoniaux, symbole des monuments emblématiques du Val de Loire : Le Château du Clos-Lucé, où s'éteignit Léonard de Vinci, à la demeure royale de Château-Gaillard, construite par Charles VIII en 1496, célèbre pour ses jardins aménagés par Dom Pacello da Mercogliano et à la proche pagode de Chanteloup.

Le Parc du château de Pocé, s'inscrit dans un des petits vallon affluents perpendiculaire au val : la vallée de la Ramberge. Il est dominé par le château et les boisements coiffant le coteau de la rive droite de la vallée. Ce site classé



Le château d'Amboise et ses terrasses

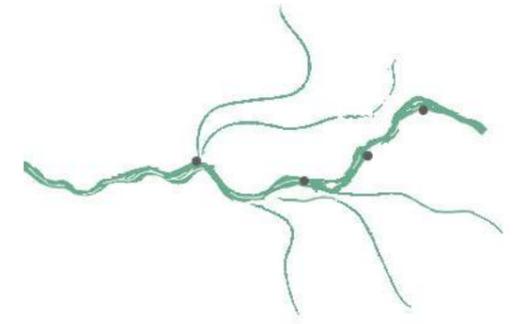
est du domaine privé mais ouvert au public. il constitue un espace de promenade privilégié dans le bourg de Pocé.

Situés en lisière de la forêt d'Amboise, les jardins et la Pagode de Chanteloup aménagés au XVIII e siècle par le Duc de Choiseul constituent un ensemble remarquable.

noirs et belles demeures qui s'égrènent le long des 20km de la vallée de la Cisse. Ces constructions bourgeoises ou nobles implantées sur les piémonts du coteau nord profitent d'une bonne exposition au sud. Elles composent un ensemble architectural et urbain remarquable : château Moncontour, Les Bidaudières, château d'Anzan, château de Mondomaine, château de Nazelles, château de Perreux, château de Pocé , château de Fourchette, château de



Château de l'Etoile



Cangey, château de Gièvre,...

En rive gauche, outre les châteaux de Chaumont et d'Amboise, on note la présence de nombreux châteaux plus modestes implantés sur le rebord du coteau sud profitant de la vue sur le val : château Haute Borde, château de la Roche, château du Pray, château Malvau, château de Cray,...



Château du Pray

2.3 Les abbayes et les églises dont la silhouette est un repère dans le paysage

L'Église Saint-Florentin d'Amboise est un édifice religieux emblématique, intégré au continuum bâti en front de Loire. Elle est un des composants structurants de la silhouette urbaine de la ville. Moins visible dans le Val, la chapelle Saint-Jean implantée à l'extrémité est de l'île d'Or au XIe siècle est un élément fort du patrimoine, classé Monument Historique depuis 1938.

A Candé-sur-Beuvron, l'église Saint-Bienheure est implantée en rebord d'un éperon rocheux. Sa silhouette domine la vallée du Beuvron et constitue un repère dans le paysage.

Les clochers des églises de Vernou-sur-Brenne en rive droite, de Chaumont-sur-Loire et de Mosnes en rive gauche, se détachent des masses boisées occupant les pentes des coteaux et constituent également des signaux importants depuis le Val.



Les monuments religieux : des composants majeurs de la silhouette bâtie d'Amboise



L'église Saint-Nicolas de Chaumont-sur-Loire, un point repère depuis les bords de Loire



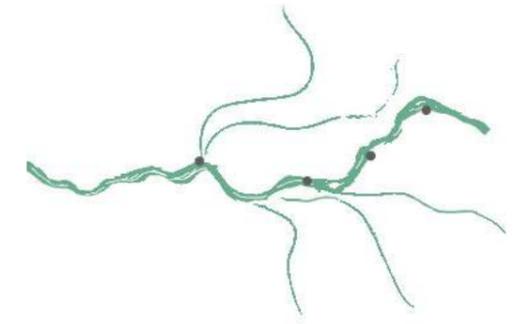
L'église Saint-Martin de Mosnes, un élément fort du patrimoine



L'église de Candé-sur-Beuvron sur son promontoire depuis les berges du Beuvron

2.4 L'habitat troglodyte, architecture sculptée dans la roche calcaire à flanc de falaise

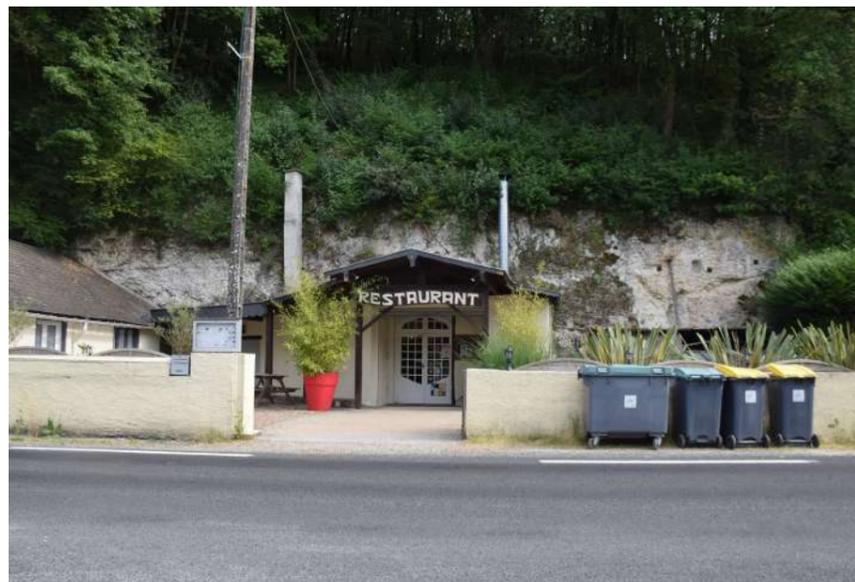
L'habitat troglodyte fait partie intégrante de l'histoire et du patrimoine de la région. S'il apparaît à partir du IV^e siècle, il se développe principalement à partir du XII^e siècle, son essor étant lié à l'extraction de la pierre de tuffeau pour la construction des monuments de toute la région et même au-delà : les châteaux, les églises, les villages de tuffeau ont été construits avec de la pierre extraite de ces carrières souterraines. Ce n'est que dans un second temps que ces cavités seront utilisées pour l'habitation ou la vinification. On retrouve dans ces cavités un habitat simple mais aussi des demeures plus bourgeoises, comme des manoirs, des châteaux ou des caves viticoles, profitant de la stabilité hygrométrique de ces lieux. «Les habitations très nombreuses sont souvent exemplaires par leur importance, leurs aménagements et leurs éléments anciens.» *Plan de gestion Val de Loire, patrimoine mondial.*



Habitat troglodyte le long d'une petite route descendant le coteau à Nazelles-Négron



Ce type d'habitat est également présent sur les coteau de l'Amasse, à Amboise



L'habitat troglodyte est une valeur patrimoniale insolite mise en avant par les activités touristiques et commerciales (restaurants, caves, ...), ici le long de la RD 751 entre Mosnes et Chargé



2.5 Les cœurs de villes et de villages, sites d'implantations historiques au tissu urbain compact, regroupant les composantes majeures de la commune : mairie, église, places, commerces...

Ces cœurs de villes et villages représentent le modèle ligérien (même ordre lié au fleuve, utilisation des même matériaux, présence de jardins, ...).

Amboise est la principale ville de cette séquence. Son cœur historique implanté finement dans la topographie est organisé autour d'éléments majeurs du patrimoine (châteaux, églises, front bâti ...). Chaumont-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire, en rive gauche, mais aussi Onzain ou Vouvray en rive droite constituent également des centralités patrimoniales remarquables organisées autour de leur bâti et d'espaces publics conviviaux.



Un patrimoine architectural de qualité, des espaces publics soignés et conviviaux dans le centre historique d'Amboise (de gauche à droite : Place M. Debré, rue Nationale et rue V. Hugo).



La forme urbaine dense, compacte et linéaire sur le coteau à Vouvray



Un coeur de village rassemblé autour de son église et appuyé sur les pentes de la vallée du Beuvron, Candé-sur-Beuvron

2.6 Les fronts bâtis alignés en bord de Loire.

Directement liés à une ville ou un hameau indépendant, ces fronts bâtis constituent les petits ports de la Loire. Les constructions de faibles hauteurs (R+1) sont contiguës et forment un ensemble homogène bien visible depuis la Loire.

Amboise et Chaumont-sur-Loire sont les fronts bâtis les plus emblématiques de cette séquence. Ils sont des éléments forts de la V.U.E. A Amboise, les façades régulières et ordonnées offrent un ensemble compact et homogène bien lisible sur les rives du fleuve. L'ensemble des ouvrages fluviaux qui y sont associés et les alignements remarquables des quais, en aval du pont, contribuent à la qualité de ce front bâti.

A Chaumont, le vieux bourg occupe le pied du coteau et déploie une



Plus discret, le front de Montlouis-sur-Loire est de belle facture

façade urbaine régulière sur les bords de la Loire.

En rive droite, le village de Veuves possède également un front bâti derrière la levée mais qui reste visible depuis le fleuve.

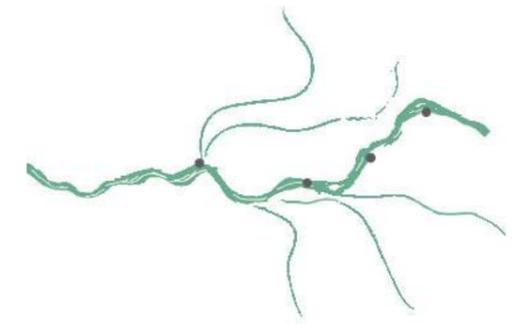
Sur la rive gauche, le front bâti de Montlouis-sur-Loire est également remarquable mais reste dissimulé derrière le rideau de végétation des berges.



Le front de Loire de Chaumont-sur-Loire : Belle composition en strates successives : la Loire, la plaine inondable, la façade unitaire du vieux village, les pentes boisées et le château en promontoire.



Le front bâti d'Amboise



2.7 Les ponts qui mettent en scène un patrimoine bâti (château, front bâti, église, coeur de ville).

Sur cette séquence, trois ponts sont des éléments majeurs de la V.U.E. :

- A Amboise, le pont voûté du Maréchal Leclerc, reconstruit après-guerre, relie les deux rives en prenant appui sur l'île d'Or. Les premiers ponts se situaient quelques mètres en amont, dans l'axe de la rue Louis XII. Les piles de l'ancien pont construit durant la seconde guerre mondiale sont encore visibles en amont.

- Le Viaduc de Montlouis, est l'un des deux ponts ferroviaires permettant de franchir la Loire à Montlouis. Entièrement détruit par les bombardements alliés, il est reconstruit en 1946 en béton et parement pierre pour lui conserver son aspect initial.

- Malgré une image très routière, le pont de Chaumont-sur-Loire met véritablement en scène l'arrivée sur ce site bâti en offrant un point de vue exceptionnel sur le château et le village en front bâti sur la Loire.

Plus confidentiel, le pont de Candé-sur-Beuvron sur le Beuvron est aussi un élément remarquable de la V.U.E. Cet élément, associé à la vue sur le bourg surplombant le val du Beuvron, constitue une séquence d'entrée dans le village remarquable.



Pont d'Amboise : directement lié au centre historique de la ville, c'est un élément remarquable du patrimoine du Val

2.8 Les moulins

A partir du XIIe siècle, les moines de Marmoutier installent une activité de meunerie le long de la Cisse, pour traiter les récoltes de Beauce. Certains sont encore visibles aujourd'hui et constituent un patrimoine bâti remarquable au sein du val de Cisse : moulin de Meuves, moulin de Gièvre à Monteaux, moulin de Pansel, moulin de Lée à Cangey, moulin de Moncé à Limeray, moulin de Mocque-Souris à Nazelles-Négron, moulin de Goubert à Noisay...



Moulin de Mocque-Souris à Nazelles-Négron Source : www.tourainissime.blogspot.fr

2.9 Les plantations en alignement liées à un patrimoine bâti ou naturel (perspectives de châteaux, quais et front bâtis, allées ou routes de bord de Loire).

A Chaumont-sur-Loire, l'alignement de tilleuls le long de la rue du bourg constitue un élément remarquable des bords de Loire bien que la taille sévère qui lui est prodiguée atténue son caractère structurant. Sur le plateau, deux alignements soulignent les perspectives issues du plan XVIIIe, mettant en scène l'arrivée sur le château.

A Amboise et à Montlouis-sur-Loire, les alignements de platanes, respectivement du quai du Général de Gaulle et du quai Albert Baillet, sont des éléments structurants qui participent à la composition de la façade urbaine sur la Loire.



L'allée des marronniers accompagne une des perspectives du château de Chaumont-sur-Loire

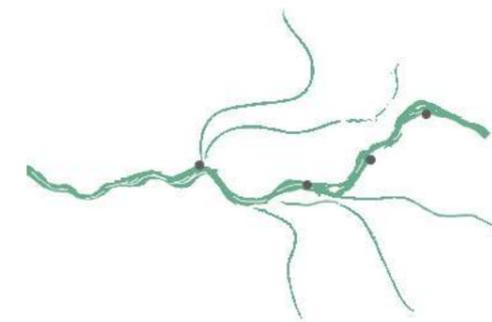
Par ailleurs à Amboise, les deux grands axes routiers qui rejoignent le centre-ville sont accompagnés d'alignements remarquables : les tilleuls accompagnant la RD 431 (l'alignement a récemment été complété par une plantation de chênes verts) et les platanes suivant la RD 751.



Alignement du quai du Général de Gaulle en rive gauche à Amboise



Alignement remarquable dans la perspective du centre historique d'Amboise, sur la RD 431



2.10 Les fermes isolées remarquables par leur implantation liée à la topographie ou leur caractère soigné et entretenu.

Quelques belles fermes jalonnent les bords de Loire le long de la RD 952 entre Amboise et Vouvray. Situées juste derrière la levée, espacées de quelques centaines de mètres, elles constituent des ensembles bâtis, plus ou moins entretenus, protégés des crues. Généralement accompagnées de structures arborées, elles contribuent à animer les paysages agricoles de la plaine du Val.



La ferme de «La Juiverie» à Cangey compose un ensemble bâti qualitatif dans la plaine alluviale

3. Le patrimoine lié à la navigation et à la gestion des risques de crues

3.1 Les accroches au fleuve : constructions maçonnées ou sols pavés des berges du fleuve, quais, rampes, cales, murets, bornes, perrés et escaliers.

Ces constructions témoignent du temps où le fleuve était une importante voie navigable.

A Amboise, les quais, rampes, escaliers, perrés maçonnés des deux rives ainsi que ceux de l'île d'Or dessinent un bord de fleuve très ouvragé et constituent un patrimoine historique remarquable. En rive gauche, les aménagements récents des bords de Loire contribuent à valoriser le lien entre le centre-ville et le fleuve et permettent aux habitants une bonne appropriation des berges.

A Mosnes, des vestiges de perrés ainsi qu'un escalier pourvu d'une échelle de crue, traces de l'ancien port; sont encore visibles aujourd'hui.

En rive droite, à Onzain, une cale abreuvoir témoigne de la présence de l'ancien port d'Ecures où abordait le bac reliant Chaumont-sur-Loire et Onzain.

Quatre cales abreuvoir sont également encore visibles à Chouzy-sur-Cisse.

Chaumont est le deuxième port historique de cette séquence. Il se dote également de cales, escaliers et perrés surmontés d'un parapet en pierre de belle facture. Le chemin de halage au pied du perré ainsi que les espaces

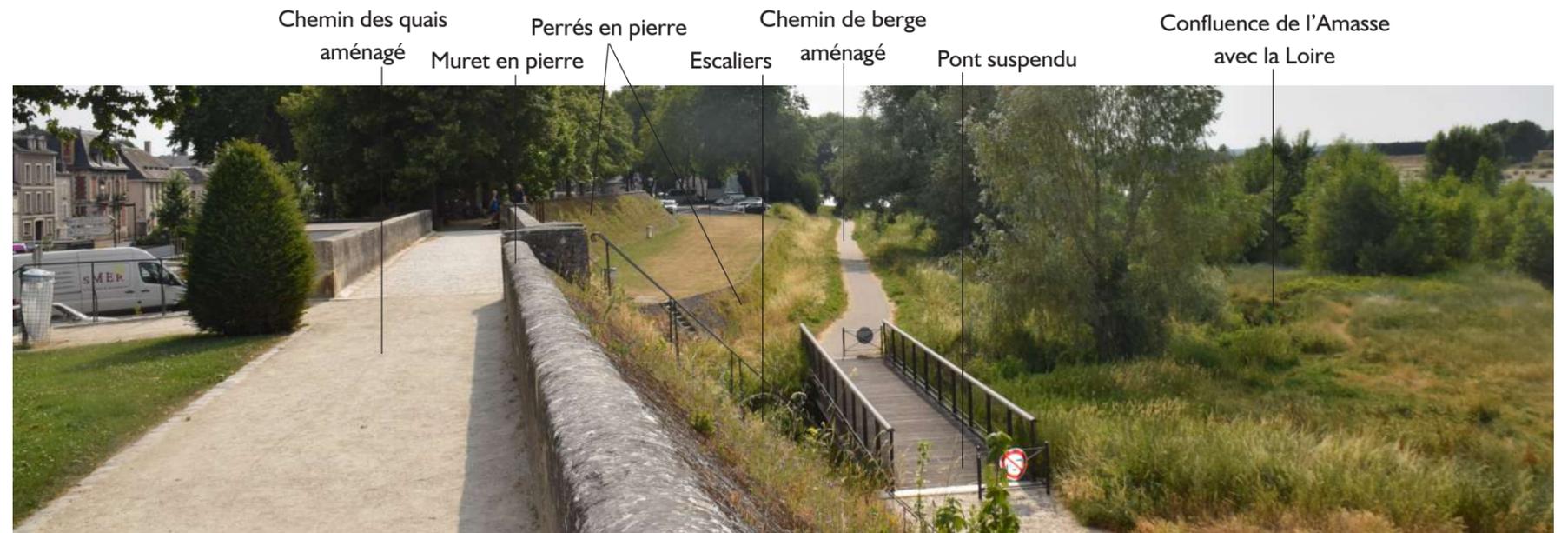
Amboise :



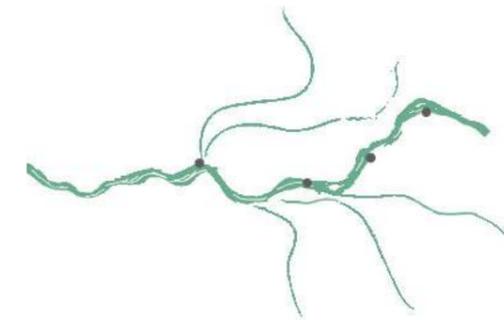
Le port en rive gauche



Les quais bien restaurés sur l'île d'Or, Amboise



Aménagement des espaces publics des bords de Loire, récemment réhabilités, à Amboise



publics des quais ont fait l'objet, ou sont en cours, de requalification.
 Un port, de taille plus modeste, existe à Veuves où quelques éléments maçonneries en pierre sont encore perceptibles aujourd'hui le long de la levée : escaliers, parapet maçonné en couronnement. Par ailleurs, une cale abreuvoir simple est établie au lieu dit les Hauts de Veuves en amont du port de Veuves.

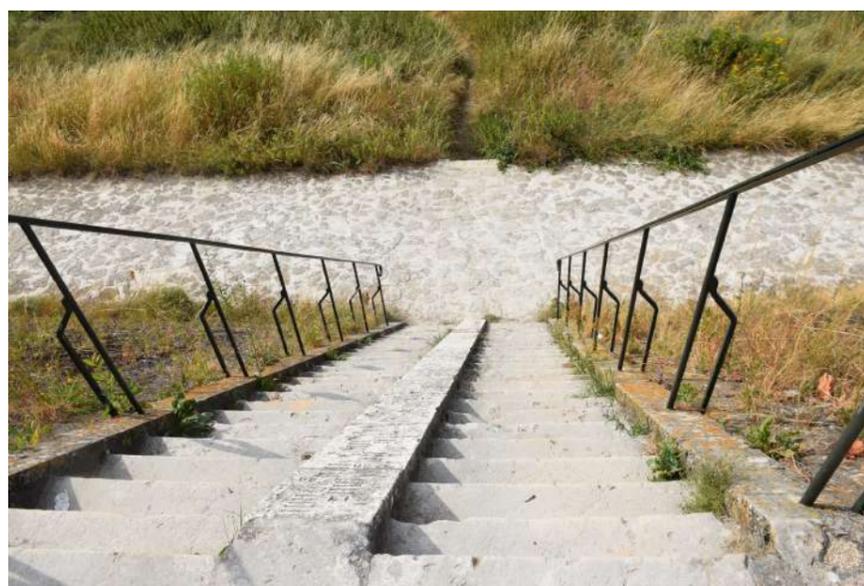
Chamont et Veuves :



Source : www.patrimoine.regioncentre.fr/gertrude.dif
 Echelle hydrométrique et marque de crue 1872



Rénovation récente du port de Chamont-sur-Loire



Des accroches aux fleuve bien entretenus



Source : www.patrimoine.regioncentre.fr/gertrude.diffusion.fr
 Muret et escalier construits sur la levée, port de Veuves

3.2 Les levées : digues ouvragées limitant l'expansion des crues

En rive gauche, le coteau constitue en grande partie la berge de la Loire. Sur deux séquences, des levées assurent la protection contre les crues : depuis le lieu-dit la Yotterie, en aval de Mosnes jusqu'à l'entrée est d'Amboise, et entre Lussault-sur-Loire et Montlouis-sur-Loire. Sur ces deux portions, la levée est occupée par la RD 75 I.

Sur la rive droite, l'organisation est sensiblement différente, le coteau étant beaucoup plus éloigné de la Loire, c'est une digue artificielle qui assure la protection contre les crues. Ici, la levée est continue sur l'ensemble de la séquence entre Chouzy-sur-Cisse et Vouvray. Entièrement accessible en voiture par la RD 952, l'ouvrage offre un véritable promontoire ouvrant des vues lointaines sur les paysages de la plaine agricole et du coteau. Cependant, malgré cette situation remarquable, la Loire reste très souvent dissimulée derrière un cordon boisé dense et continu.

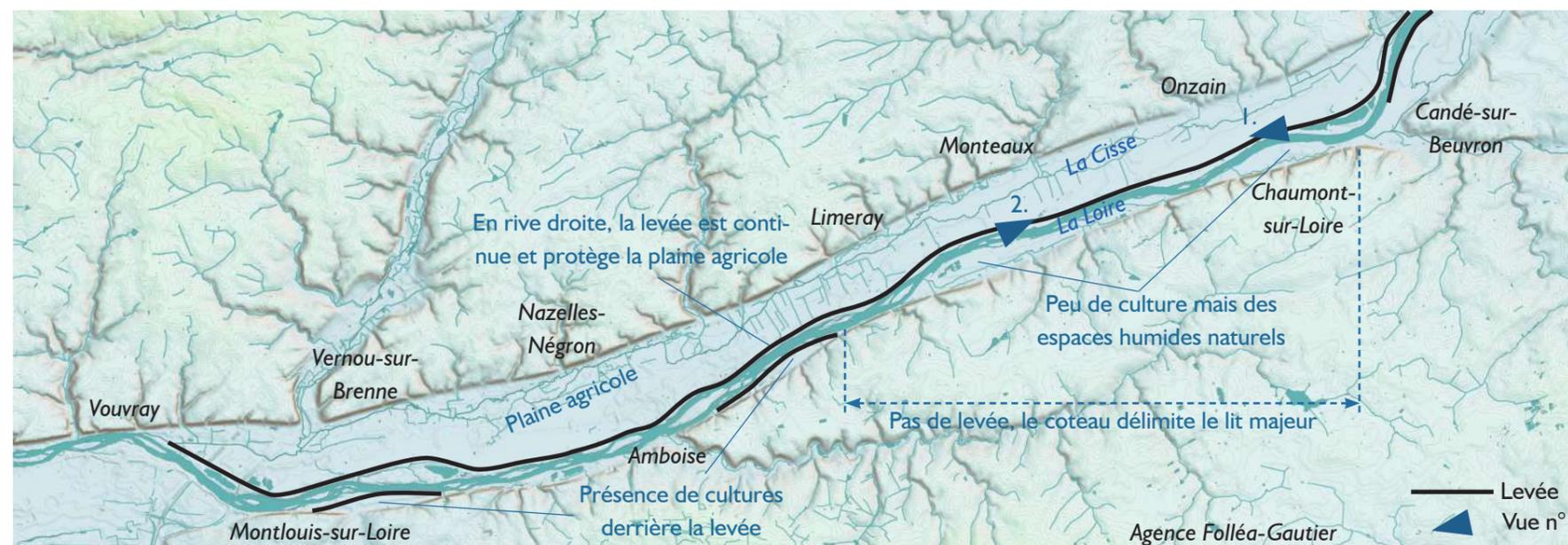


Schéma de principe d'implantation des levées sur ce secteur



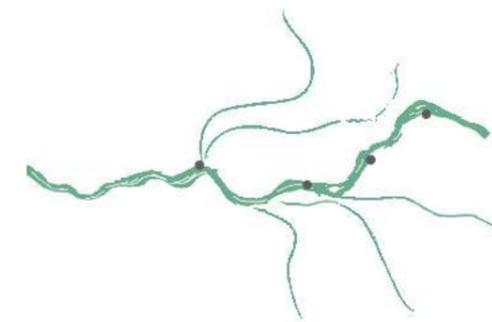
Sur la levée en rive droite, le passage de la RD 952 offre des points de vue exceptionnels sur le fleuve : vue n°1 à Onzain et vue n°2 à Veuves



La Loire qui s'écoule au pied du coteau sud, en amont de Chaumont-sur-Loire



Plantation de peupleraies, Onzain



2 // *Les dynamiques d'évolution*

Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

-  L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.
-  Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.
-  L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.
-  Les coupures vertes menacées le long des routes
-  Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

Des fermetures des paysages par un développement végétal :

-  Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.
-  Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)
-  Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :

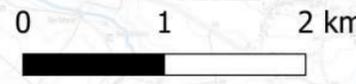
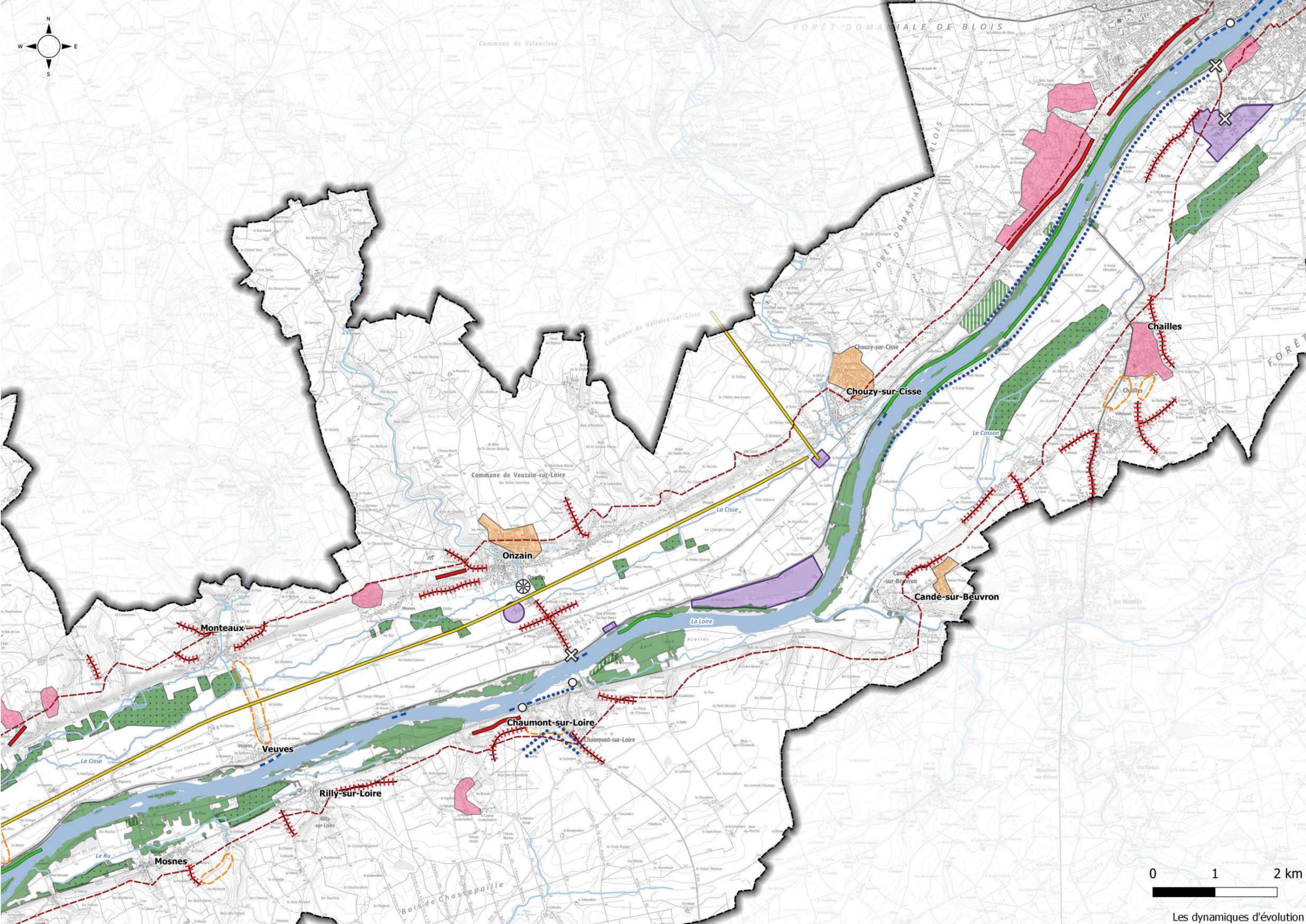
- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

-  Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)
-  Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E

Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

-  Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E
-  Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.
-  Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.
-  L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).
-  Carrefours routiers
-  Pylônes électriques, antennes



Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

-  L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.
-  Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.
-  L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.
-  Les coupures vertes menacées le long des routes
-  Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

Des fermetures des paysages par un développement végétal :

-  Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.
-  Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)
-  Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :

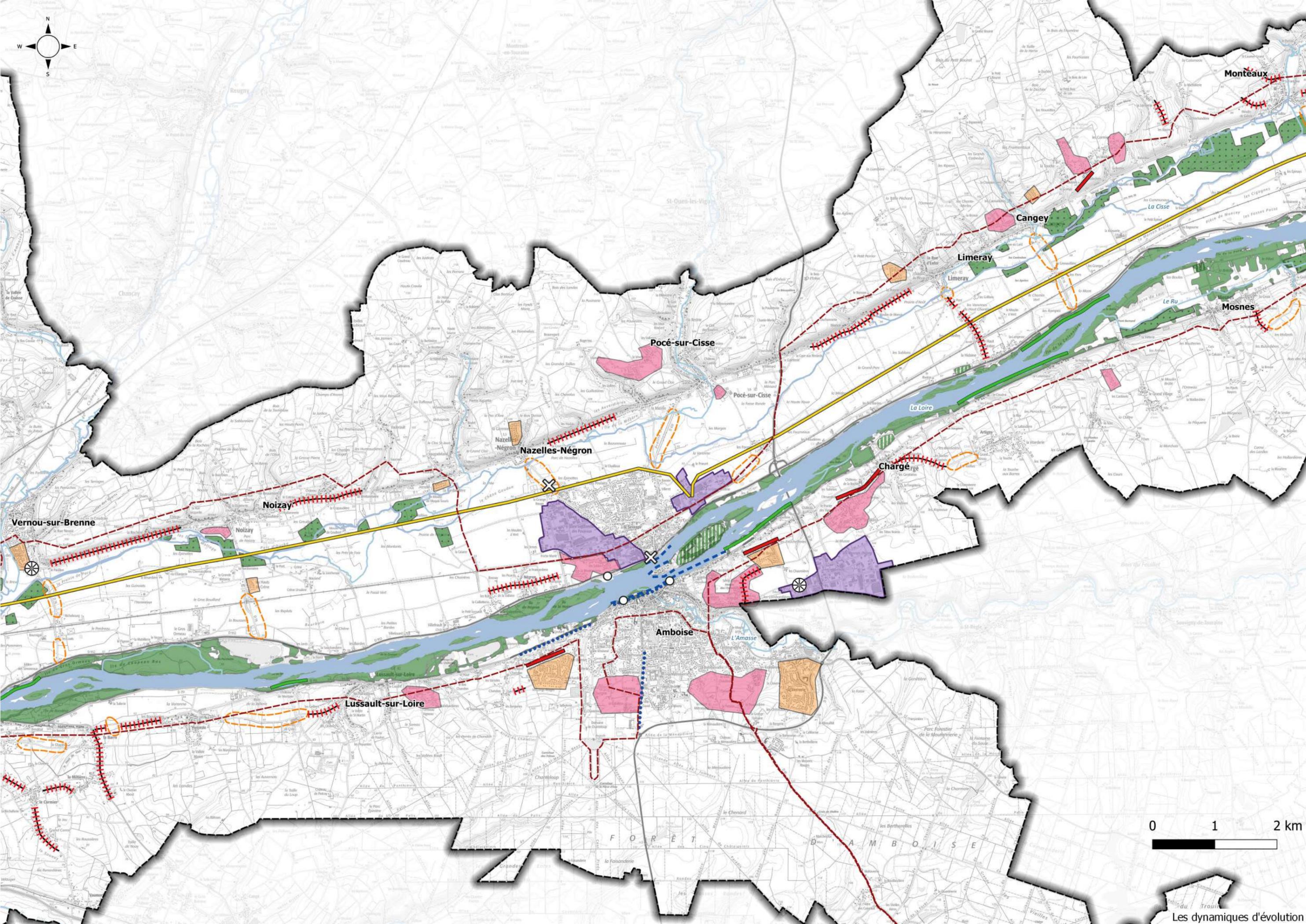
- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

-  Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)
-  Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E

Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

-  Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E
-  Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.
-  Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.
-  L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).
-  Carrefours routiers
-  Pylônes électriques, antennes



Vernou-sur-Brenne

Noizay

Nazelles-Négron

Pocé-sur-Cisse

Cangey

Limeray

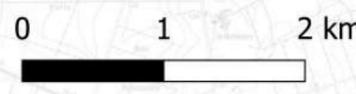
Monteaux

Mosnes

Charge

Amboise

Lussault-sur-Loire



FORÊT D'AMBOISE

Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

-  L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.
-  Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.
-  L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.
-  Les coupures vertes menacées le long des routes
-  Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

Des fermetures des paysages par un développement végétal :

-  Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.
-  Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)
-  Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :

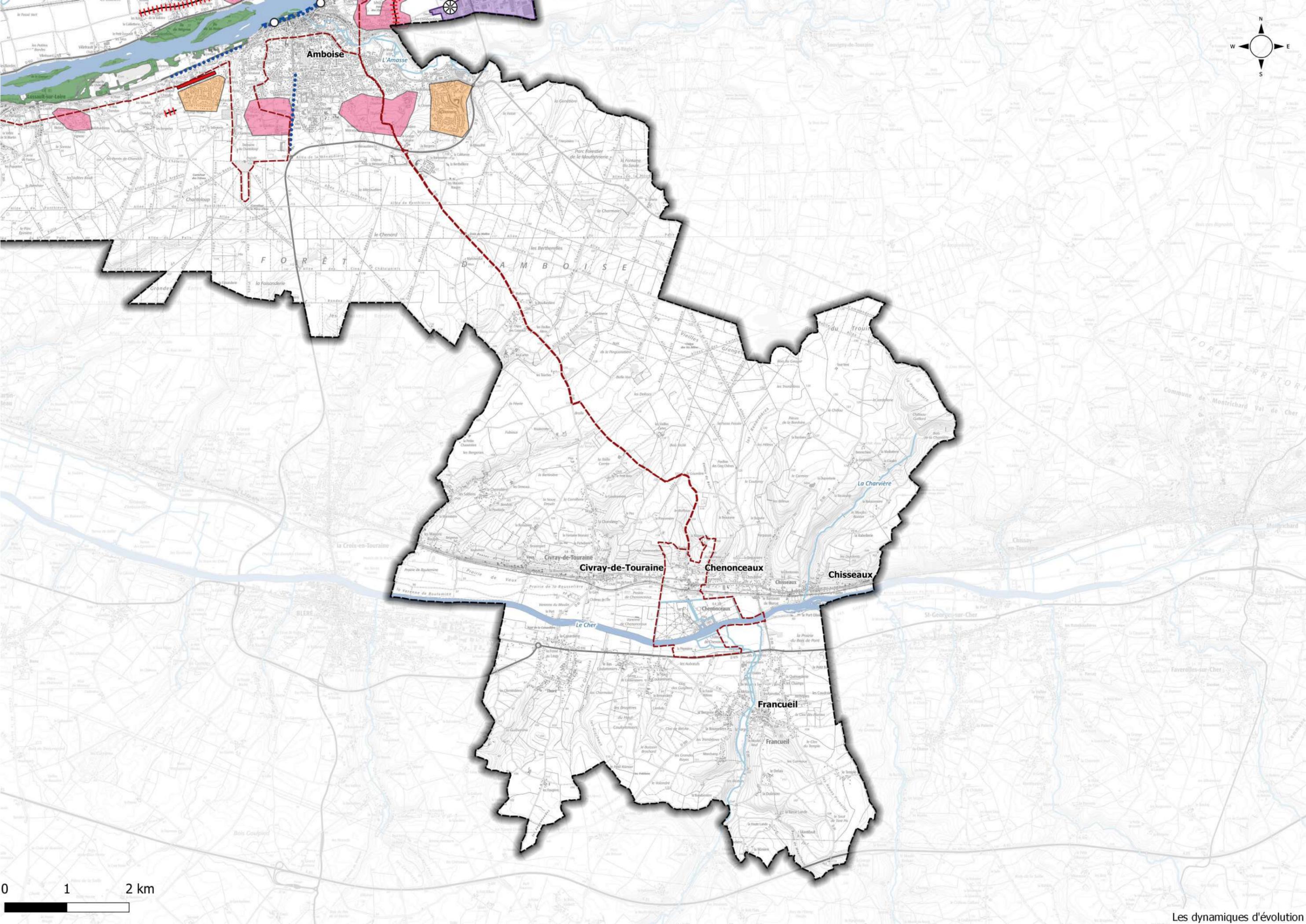
- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

-  Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)
-  Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E

Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

-  Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E
-  Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.
-  Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.
-  L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).
-  Carrefours routiers
-  Pylônes électriques, antennes



Amboise

L'Amasse

F O R E T
D' A M B O I S E

Civray-de-Touraine

Chenonceaux

Chisseaux

Francueil

0 1 2 km

Légende illustrée

I. Des dynamiques urbaines :

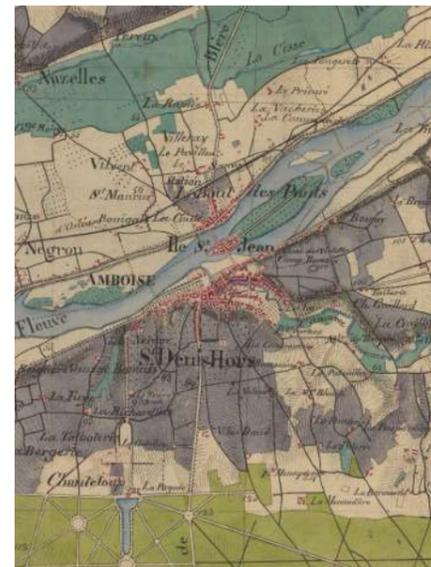
- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui privatisent les points de vue sur le Val depuis les coteaux

I.1 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et banalise les abords des centres historiques

Cette séquence du val est relativement préservée de l'urbanisation diffuse dans la plaine. Seules les communes d'Amboise et de Montlouis-sur-Loire présentent une dynamique importante d'étalement urbain dans le lit majeur. Ce phénomène d'habitat dispersé qui se développe au détriment de l'espace agricole est visible en rive droite, à Amboise, où l'urbanisation de Nazelles et de Pocé-sur-Cisse s'est greffée au quartier ancien d'Amboise dans la plaine alluviale sans limite, ni organisation. La vallée de la Cisse constitue une coupure entre cet étalement urbain et l'urbanisation de Nazelles-Négron. A Montlouis-sur-Loire, un habitat diffus a également colonisé la plaine, à l'ouest de la commune, au pied du coteau en rive gauche, au niveau des quartiers des Fausses Bouteillés, et de la Gaudellerie.

Ce phénomène d'étalement urbain est aussi particulièrement prégnant sur le plateau d'Amboise en rive sud, entre Chargé et Lussault-sur-Loire. La

Carte de l'Etat Major
1866 :

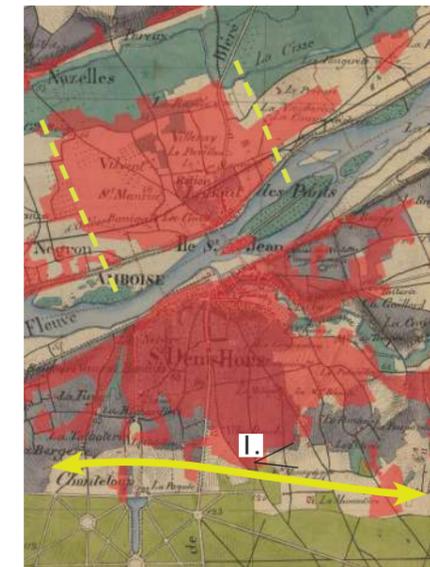


Source : www.géoportail.fr

Cartes de l'évolution urbaine dans le Val de Loire à Amboise
1956 :



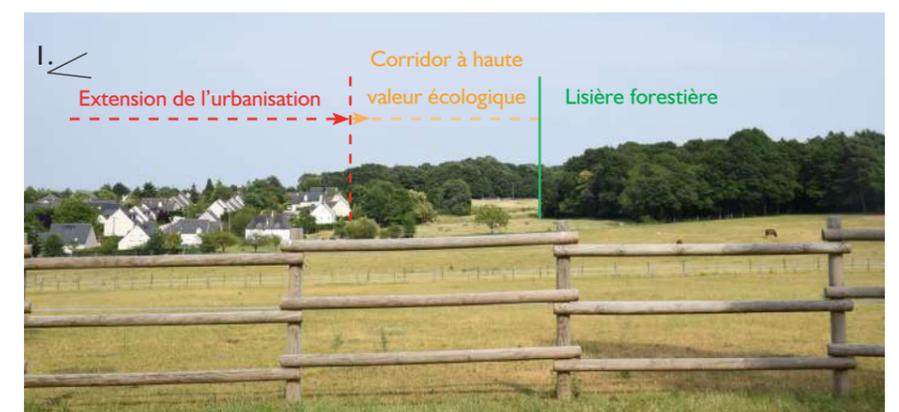
2000 :



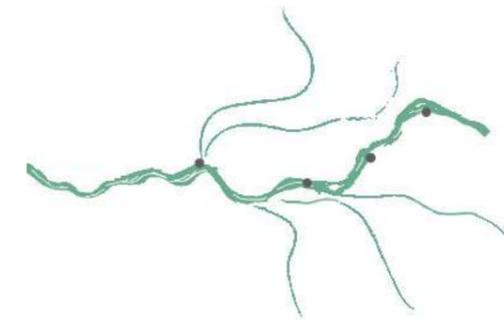
- La vallée de la Cisse
- Forêt d'Amboise
- Espace agricole
- Vigne
- Urbanisation
- Coupure de la plaine agricole
- Fragilisation de la bande agricole devant la lisière forestière

Sur la carte de 1866, on peut voir que la ville d'Amboise s'est installée au creux du vallon de l'Amasse, sur la pointe ouest de l'île Saint-Jean, ainsi qu'en rive droite derrière la levée. A cette époque, les plateaux sud sont occupés par les vignes jusqu'à la lisière de la forêt d'Amboise. En rive droite, la Val est occupé, coté Loire, par la plaine agricole, et, coté coteau, par les espaces de nature et de prairies de la vallée de la Cisse.

Dés 1956, en rive droite, l'urbanisation de la ville s'étend jusqu'à la Cisse et créé une coupure de la plaine agricole. Cette extension se poursuit pendant la deuxième moitié du XXe siècle dans le Val mais aussi sur les plateaux viticoles.



En 2000, une grande partie des terres viticoles sur le plateau sud est remplacée par une urbanisation pavillonnaire consommatrice d'espace. Celle-ci fragilise la bande agricole et se rapproche de la lisière forestière.

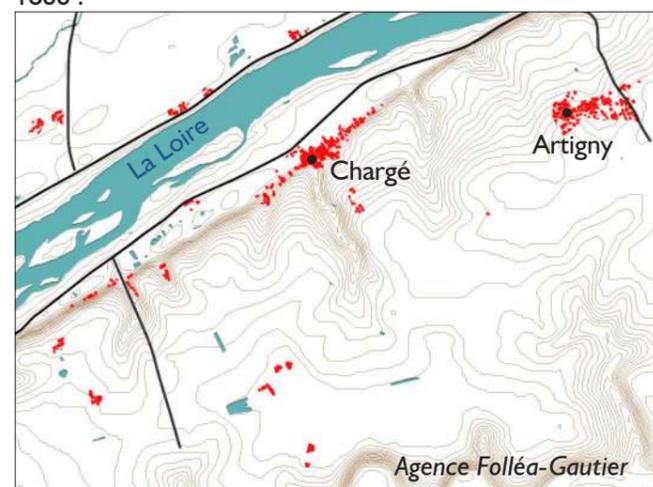


ville d'Amboise, fortement contrainte par le relief des coteaux et la Loire au nord, s'est en effet étendue principalement vers le sud jusqu'aux portes de la forêt, fragilisant ainsi les lisières forestières. La consommation de ces espaces de transition précieux pose divers problèmes en termes de paysage, d'usages et d'écologie : recul de la forêt, privatisation des franges, coupures des continuités écologiques...

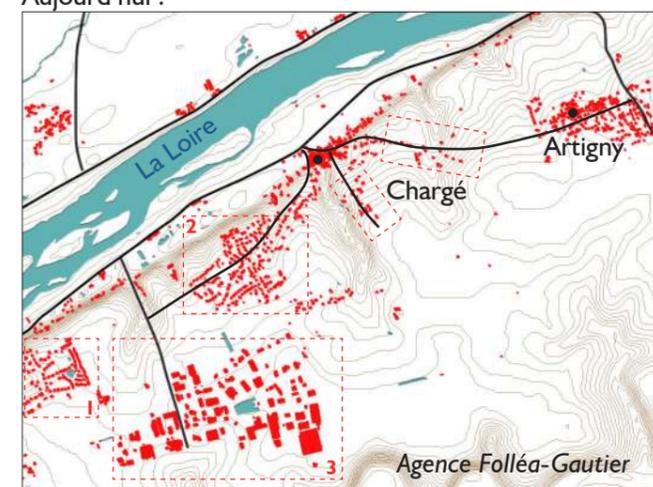
On observe cette dynamique sur le plateau nord sur les communes de Pocé-sur-Cisse, Limeray et Cangey notamment autour des hameaux de La Touche et Les Cormiers.

Cartes de l'évolution urbaine sur le plateau à Chargé

1866 :



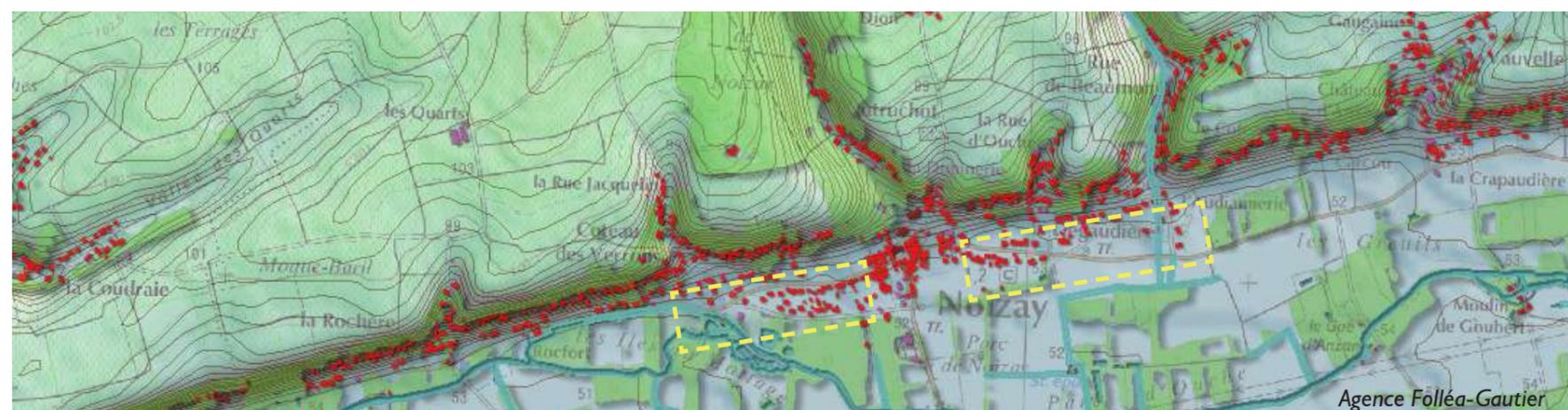
Aujourd'hui :



- Urbanisation diffuse
- 1 Quartier Le Breuil
- 2 Quartier Le Clos du Saule
- 3 Zone industrielle de la Boitardière

Sur la carte de 1866, les villages de Chargé et Artigny apparaissent distinct et compact, leur identité propre étant mise en valeur. La carte suivante montre qu'aujourd'hui le développement de l'urbanisation a colonisé de large emprise sur le plateau. Cette consommation d'espace se fait au détriment de l'espace agricole.

Au pied du coteau nord, dans le val de Cisse, on note ponctuellement quelques secteurs d'urbanisation diffuse au sud de la RD1 au niveau de Noisay et Pocé-sur-Cisse. Cet étalement urbain est d'autant plus lisible qu'il contredit l'organisation initiale de cette séquence paysagère, structurée en bandes parallèles (l'urbanisation au nord de la route et les jardins en lanière au sud) et qui constitue sa valeur.



L'habitat diffus dans la vallée de la Cisse, en contrebas de la RD 1 à Noisay

1.2 L'urbanisation linéaire le long des routes qui allonge artificiellement les zones urbaines car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.

A force de s'allonger, les zones urbaines tendent à se rejoindre et suppriment les coupures vertes entre les communes. Ce phénomène perturbe la lecture de l'organisation du territoire car les bourgs, villages et hameaux ne sont plus identifiables. Il efface les spécificités propres à chaque village et sur ces tronçons de routes, les espaces de respiration qui restent sont très fragiles. Ce processus se concentre sur les secteurs suivants :

La petite route au pied du coteau nord, (RD58/RD1) suit le relief en léger surplomb par rapport au niveau de la Cisse et est accompagnée d'un habitat ancien. Cependant, on note sur certains secteurs le développement d'une urbanisation linéaire en contrebas de cette route qui perturbe la lisibilité de l'organisation harmonieuse du paysage de la vallée de la Cisse.

Dans le Val :

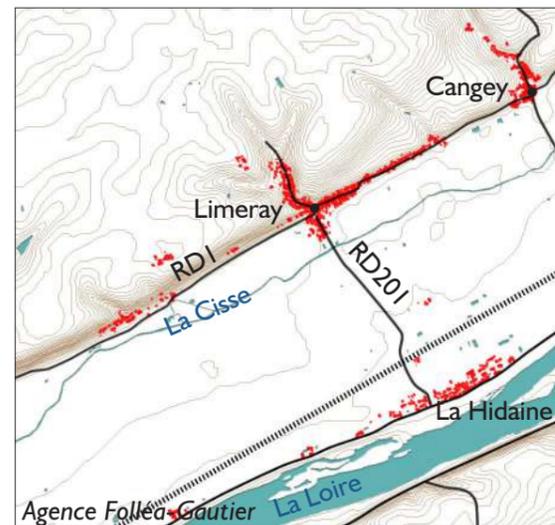
- le long de la RD1 entre le centre bourg de Onzain situé sur le coteau et le quartier de la gare dans le lit majeur
- le long de la RD201 entre Limeray et le hameau La Hidaine

L'urbanisation linéaire sur ces deux axes crée de véritables coupures de la plaine agricole. Seule la vallée la Cisse en pied de coteau nord a été un frein à cette urbanisation linéaire. Le développement de ce continuum bâti est directement lié à la présence du chemin de fer dans le val, l'urbanisation s'étant développée le long des routes reliant les centres-bourgs implantés sur le coteau, aux gares situées plus au sud, dans l'espace ouvert de la plaine.

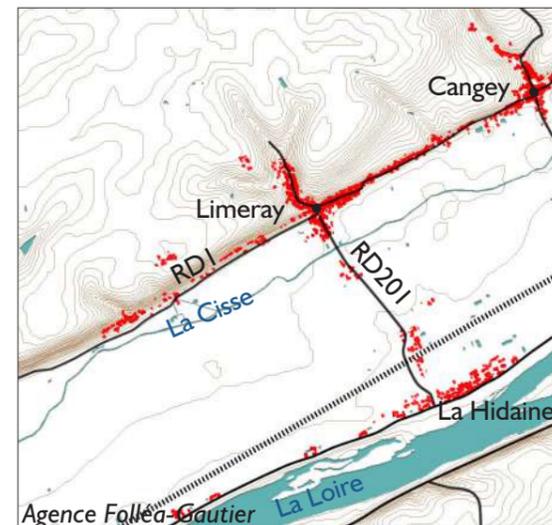
- On observe également ce processus en rive droite, en aval d'Amboise autour du hameau de Négron, le long des rues de la Grange Champion et de la Duchesse de la Vallière

Cartes de l'évolution urbaine dans le Val de Loire à Limeray

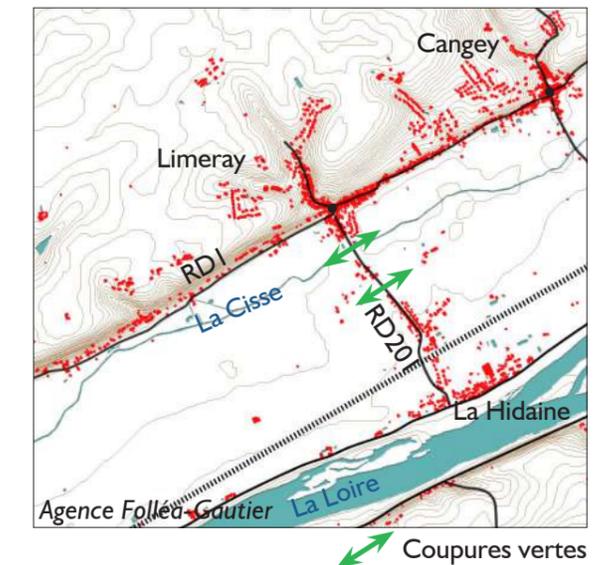
1866 :



1949 :



Aujourd'hui :



Sur le rebord du coteau sud :

- A Chaumont-sur-Loire, le long de la RD114, des rues de la Chapelle et des Arguillons
- A Rilly-sur-Loire, le long des rues des Beaudries à l'est du bourg et du Pressoir Blineau à l'ouest
- A Mosnes, ce processus est également amorcé le long de la rue de la Picardière
- A Chargé, l'urbanisation linéaire se développant le long de la rue d'Artigny fragilise la coupure d'urbanisation en direction d'Artigny
- A Lussault-sur-Loire, le long de la route d'Husseau à l'ouest du bourg
- Entre Husseau et La Barre, le long de la route des Bouvineries
- Le long de la RD40, de la rue de la Miltière, de la rue d'Azay, de la rue du Jeu : ce développement linéaire a contribué à effacer la différenciation des

hameaux de La Barre, Le Cormier, La Miltière

- Le long de l'avenue Gabrielle d'Estrées à Montlouis-sur-Loire. Ces constructions forment un continuum urbanisé traversant le plateau et s'étirant entre val de Loire et val du Cher

Sur le rebord du coteau nord :

- A Onzain, le long de la RD58 et la RD1 à l'ouest ainsi que sur la rue du Plessis à l'est
- Le long des rues M.Denis, Grand et Petit Saint-Laumer ; et Colonel de Rol-Tanguy à Monteaux

I.3 Le développement de quartiers déconnectés de leur contexte en frange urbaine

Ces quartiers, souvent désignés sous le terme de «lotissement», sont déconnectés car développés sur eux même (avec des voies sans issue, sans lien avec leur environnement). Ils perturbent les formes urbaines caractéristiques des la V.U.E. et contribuent à isoler les nouvelles formes d'habitat des centres urbains.

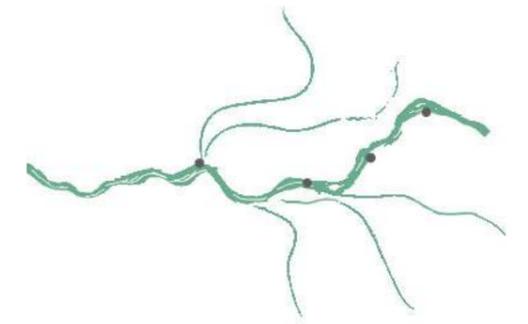
On retrouve ces quartiers autour des principaux centres urbains :

- A Amboise, au lieu-dit La Reignère au sud de la RD751, le quartier Le Breuil à l'est de la ville, ou encore le quartier de La Verrerie au pied du coteau de l'Amasse. Ces quartiers, gagnés sur l'espace agricole entre la ville et la forêt, participent à la fragilisation de cet espace d'interface précieux d'un point de vue des paysages et des continuités écologiques.

- A Montlouis, ces quartiers de sont développés sur le plateau en périphérie du centre : au sud-ouest à proximité du Saule Michaud, le quartier des coteaux de Montlouis au sud, à l'est vers la Croix Blanche.

On repère également ponctuellement certains quartiers déconnectés sur le rebord du coteau en rive droite comme à Chouzy-sur-Cisse, Onzain, Cangey, Limeray et Nazelles-Négron et sur le rebord de coteau en rive sud à Candé-sur-Beuvron.

Dans le val, ils restent très ponctuels : quartier de la Bardouillère dans le val de Cisse au sud-ouest de Nazelles, quartier 'Les Hauts de Crène' au sud de Noizay ou encore 'l'Aître des Gaultier' dans le vallon de la Brenne à Vernou-sur-Brenne.



Quartier déconnecté sur le haut du coteau



Exemple de quartier déconnecté à Lussault-sur-Loire

Couleur des façades et matériaux inadaptés Voie sans issue Clôture banalisante



Consommation d'espace, voies d'accès sans issue, absence de mixité des usages, ces phénomènes sont caractéristiques des ces quartiers en marge des centres urbains, Lussault-sur-Loire

Tuiles différentes sur un même pavillon

Emprise routière du carrefour importante

Pas de règle d'alignement des constructions



Le phénomène de consommation d'espace se révèle pleinement au sein de ces quartiers en marge des centres urbains caractéristiques. On retrouve des emprises routières (enrobé) trop importantes, et une forme urbaine peu caractéristique du modèle ligérien. Vernou-sur-Brenne, quartier de l'Aître des Gaultier

I.4 L'absence de lisières jardinées entre l'espace agricole et les nouvelles constructions.

Conjointement aux problèmes de formes urbaines peu adaptées, les nouveaux ensembles bâtis se situent généralement en lisière d'urbanisation sans qu'aucune épaisseur jardinée (bandes plantées d'arbres, d'arbustes, sur lesquels on trouve aussi des circulations douces) ne vienne adoucir la transition entre les zones bâties et l'espace agricole de la plaine et des plateaux.

C'est notamment le cas sur les secteurs suivants :

- le quartier situé dans la plaine agricole, en rive droite face à Amboise et notamment autour des zones industrielles des Poujeaux et du quartier du chemin des Poulains de la Commanderie à Nazelles-Négron ainsi qu'autour de la zone d'activités La commanderie à Pocé-sur-Cisse.
- Sur le coteau sud, à Amboise, à l'ouest au-dessus de la rd751 mais également autour de la zone industrielle des Grosses Pierres et des quartiers du Clos du Saule et du Breuil
- La frange sud de la zone d'activités de Conneuil/quartier La Gaudellerie au pied du coteau de Montlouis-sur-Loire en rive gauche
- Sur le plateau, au sud de Montlouis la limite du quartier « Les coteaux de Montlouis »
- La frange est des quartiers 'La croix Fouragère ' à Onzain et 'Les grands Clos' à Chouzy-sur-Cisse

Clôture grillagée



L'interface entre espace bâti et espace agricole se résume à une simple clôture grillagée ou une haie persistante monospécifique, Lussault-sur-Loire

Absence totale de lisière végétale



Front bâti sans lisière jardinée dans le paysage agricole, Artigny

Silhouette bâtie mise en valeur

Épaisseur végétale

Jardins/potagers

Espace naturel humide

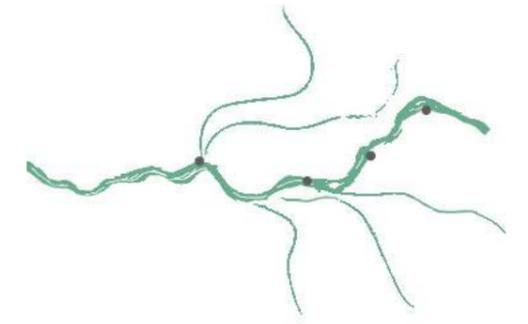


Exemple de lisière qualitative à Mosnes

1.5 Les constructions sur les lignes de crête et la privatisation des vues.

Les lignes de crêtes forment au sud comme au nord de larges horizons boisés encadrant le val qui sont notamment appréciables depuis les terrasses des châteaux de Chaumont-sur-Loire et Amboise. Entre Vouvray et Vernou-sur-Brenne, les vignes occupant le plateau s'avancent jusqu'au relief, préservées de l'urbanisation et offrent de vastes panoramas sur le val.

On note cependant quelques rebords de plateau conquis par des habitations souhaitant profiter des vues lointaines sur le val. Sur le coteau sud, les rebords à l'est et à l'ouest d'Amboise ont subi, on l'a vu précédemment, une forte pression d'urbanisation. On note également des constructions en crête à Chargé, rue de l'Arsanderie et à Chaumont-sur-Loire, rue des Fines Oseilles. Le reste du coteau sud reste globalement préservé de l'urbanisation. Si la plupart de ces constructions sont relativement dissimulées par les boisements occupant les pentes des coteaux, certaines sont bien perceptibles depuis le val. C'est notamment le cas des constructions implantées en crête du coteau de Onzain, particulièrement sensibles car elles perturbent l'horizon boisé perçu depuis le château de Chaumont en rive gauche. Les constructions autour du hameau la Touche entre Cangey et Monteaux sont aussi bien visible depuis la plaine alluviale.



Privatisation des vues sur le grand paysage de la vallée par l'urbanisation en crête de coteau, Chemin des Fines Oseilles à Chaumont-sur-Loire (ci-dessus à gauche) et Onzain (ci-dessus à droite)



L'ouverture rend cette construction particulièrement visible dans le paysage du coteau, entre Chouzy-sur-Cisse et Onzain.

L'importance des vignes sur le coteau nord qui descendent depuis le plateau jusqu'au rebord du coteau a permis de préserver la ligne de crête de l'urbanisation.



Sur cette séquence, les plateaux viticoles ont tenu l'urbanisation des crêtes à distance, Nazelles-Négron

I.6 L'altération des seuils de ville par les zones d'activités qui se greffent directement sur la voie principale.

Elles imposent à l'entrée des villes de vastes surfaces de stationnement et de stockage minéralisées importantes, des clôtures hétéroclites et peu valorisantes, des enseignes et des panneaux publicitaires agressifs, une architecture d'activités banalisée. Le végétal est très souvent absent et là encore, les abords des cœurs de villes perdent leur caractère identitaire.

En rive droite, à Amboise, la zone des Poujeaux et celle de la Commanderie développées dans la plaine, représentent des emprises importantes et nuisent à la VUE : elles ont un impact visuel très important dans le val, notamment depuis les coteaux et constituent des entrées de ville d'Amboise peu qualitatives depuis Pocé-sur-Cisse et Nazelles-Négron. En rive sud, la zone industrielle de la Boitardière greffée à la RD31 impose sa silhouette dans le paysage ouvert du plateau entre le val de Loire et le val d'Amasse.

A Montlouis-sur-Loire, la zone commerciale de Conneuil installée à proximité immédiate de la Loire et des espaces naturels attenants, perturbe le paysage de la VUE sur ce secteur.

La zone d'activités des Bois-Blanc, proche de la gare d'Onzain, est inscrite au cœur d'un boisement. Elle reste discrète dans le paysage du val. Par ailleurs, la présence importante du végétal au sein de la zone à travers des bandes



L'arrivée sur Amboise, depuis la RD 431, à la sortie du val de Cisse: la zone d'activités de la Croix Saint-Jean accompagnée de la profusion des pylônes électriques.



Les bâtiments d'activités accompagnés de larges emprises de stationnement et d'enseignes publicitaires banalisent le paysage du Val de Loire. Traversée de la ZA des Poujeaux sur la RD5

enherbées et plantées le long des routes d'accès, autour des activités, et la cohérence de traitement des différentes emprises et volumétries de bâtiments font de l'ensemble un secteur d'activité de qualité.

2. Des dynamiques végétales :

- qui provoquent la fermeture des paysages de la Loire et de la vallée
- qui simplifient les paysages ruraux

2.1 Le développement des boisements qui ferment les vues le long du fleuve.

Depuis plusieurs décennies, l'enfrichement progressif des rives du fleuve, des îles et des méandres a contribué à refermer les perspectives visuelles, cloisonnant le fleuve dans un manchon boisé.

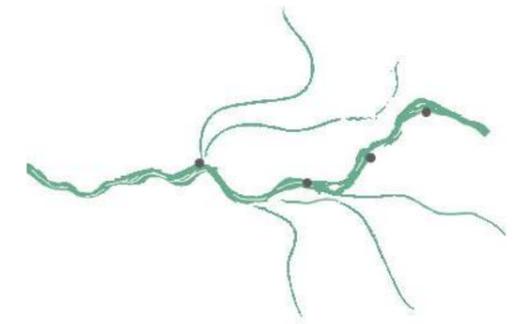
Sur les séquences où le cours du fleuve s'écarte du coteau sud, des boisements spontanés se sont développés sur cette emprise située entre la Loire et le pied du coteau. Cette végétation occulte les vues sur le fleuve depuis la route de la levée. C'est notamment le cas sur la séquence en amont et aval de Chaumont-sur-Loire, au niveau du léger méandre de Mosnes.

Sur la rive droite, la proximité immédiate de la route en levée avec le fleuve offre une situation en balcon privilégiée pour ouvrir des vues sur le fleuve. Cependant, sur ces linéaires, le développement d'un manchon boisé cloisonne en partie le fleuve et occulte les ouvertures potentielles sur la Loire. C'est notamment le cas entre Onzain et le hameau La Hidaine et plus en aval, entre Noisay et Vouvray.

Cette séquence dite de 'La Loire des îles' présente, comme son nom l'indique, de nombreuses îles et bancs de sable qui ont également été colonisés

par la végétation. Ces écrans visuels sont particulièrement préjudiciables aux relations de co-visibilité qui pouvaient exister entre, par exemple, deux sites bâtis. C'est le cas notamment à Amboise où la végétation développée sur la partie non bâtie de l'île d'Or, sur l'île de la Noiraye ou sur l'île de Negron occulte le rapport entre les deux rives de la ville. On peut signaler également le rapport de co-visibilité perdu entre le port de Veuves et le village de Rilly-

sur-Loire appuyé sur le coteau de l'autre côté du fleuve.



Enfrichement des îles (ici l'île de la Chaumine) et des berges de la Loire devant la levée entre Veuves et la Hidaine. Les boisements referment les vues sur le Val et empêchent de profiter pleinement des bords de Loire.

1950



Aujourd'hui



Entre 1950 et aujourd'hui, la bande de terre située entre le fleuve et la levée s'est refermée avec le développement de boisements spontanés, Chaumont-sur-Loire

2.2 Les boisements volontaires (peupleraies, conifères) qui referment la vallée.

Avec la diminution de l'élevage depuis quelques décennies, beaucoup de parcelles en prairie ont été retournées et cultivées, et certaines, dans les secteurs les plus humides, font l'objet de plantation de peupleraies. Arrivées à l'âge adulte, ces plantations forment des rideaux opaques refermant les paysages du val.

Sur cette séquence, les peupleraies sont très présentes et se concentrent majoritairement sur une trentaine de kilomètres le long du val de Cisse, profitant des milieux humides de cette dépression latérale. Si une des composantes de la valeur paysagère du val de Cisse réside dans le caractère intime créé par les structures végétales du bocage, la présence de ces peupleraies banalise ce paysage et provoque un sentiment d'enfermement.

On trouve également de grandes emprises de peupleraies dans le secteur du cours d'eau Le Ru au pied du coteau de Rilly-sur-Loire et Mosnes.

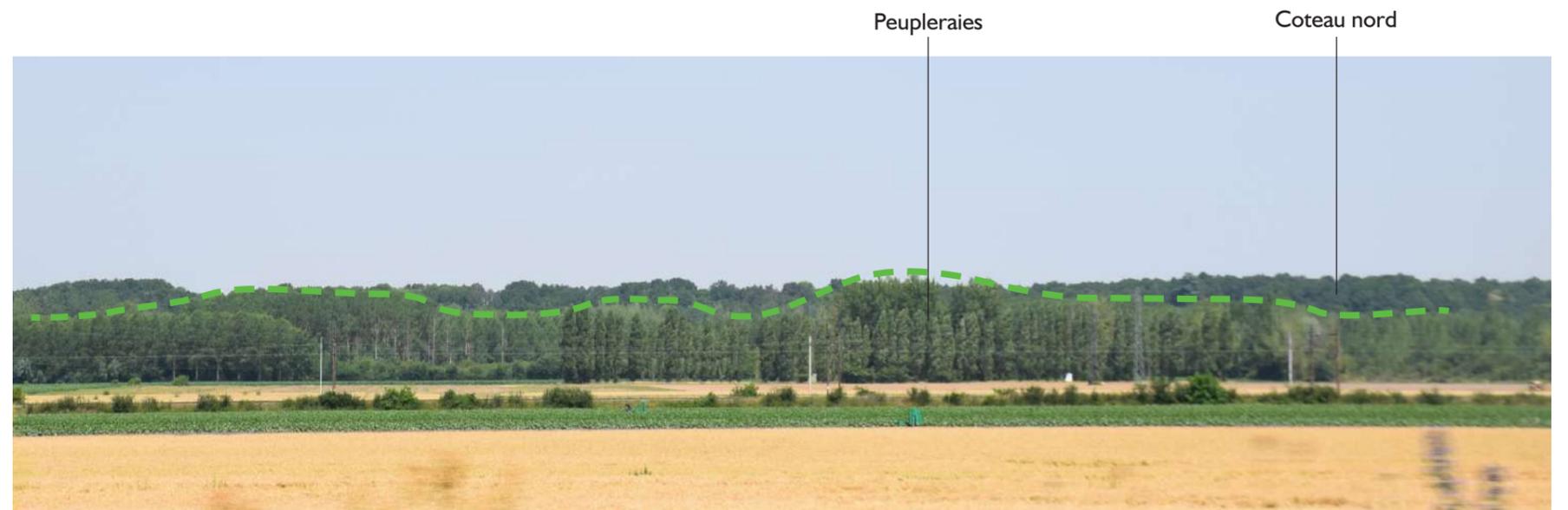
1949



Aujourd'hui



La comparaison de ces deux cartes montre des plantations de peupliers sur les bords de Cisse depuis le milieu du siècle dernier. L'important développement de ces boisements volontaires contribue grandement à fermer les paysages du Val de Loire.



Les peupleraies, implantées le long de la Cisse, forment un long rideau opaque dissimulant le coteau entre Monteaux et Cangey. Vue depuis la levée en rive droite à la sortie de Veuves

2.3 L'appauvrissement des paysages du fils de l'eau par la disparition des petits motifs arborés.

Conjointement au remembrement, les terres cultivées ont gagné sur les prairies, par des drainages des parcelles et par un remaniement des cours d'eau, faisant disparaître la végétation des berges (ripisylves). La disparition de ces structures végétales contribue à l'appauvrissement des paysages et de la biodiversité du val.

Sur ce secteur, ce phénomène a particulièrement touché la rivière de la Cisse. On constate de nombreuses sections dépourvues partiellement ou totalement de ripisylve sur la partie amont du cours d'eau entre Chouzy-sur-Cisse et Monteaux, et entre Limeray et Pocé-sur-Cisse.



La Cisse réduite à un simple fossé, traversant la plaine entre Onzain et Monteaux

2.4 L'utilisation d'une végétation inadaptée pour les clôtures (prédominance de conifères persistants).

C'est un phénomène récurrent sur l'ensemble du secteur : l'utilisation de conifères persistants pour limiter les parcelles privées. Toujours vertes, ces haies sont d'ailleurs plus agressives en hivers qu'en été. Cherchant à dissimuler un espace ou un bâtiment, composées d'espèces mono-spécifiques persistantes, elles sont finalement souvent plus gênantes que l'objet qu'elles cherchent à masquer et sont une atteinte à la diversité des paysages et des ambiances du val.

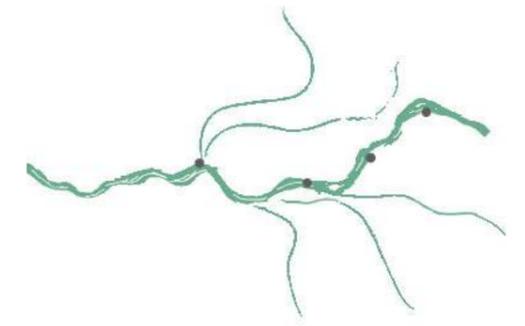


Haie de Thuyas, Candé-sur-Beuvron

L'utilisation d'essences arbustives locales et variées, aux formes plus libres, montre un exemple de haie qui s'intègre de façon plus harmonieuse dans les paysages du Val



Lieu-dit La Mazère, Pocé-sur-Cisse



3. Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val (coteau, plaine agricole, ...)

- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (cœur de villes, fronts bâtis, ...)

3.1 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

Ce sont des éléments ponctuels, en général des bâtiments d'activités industrielles, commerciales. Ces constructions sont une atteinte au paysage de la V.U.E. soit au regard de leur dimensions (bâtiments hors d'échelle), soit au regard de leur emplacement (sur le haut du coteau, en bord de Loire, masquant un élément du patrimoine).

Sur cette séquence, des constructions implantées au pied du coteau nord, disqualifient les entrées de ville de Onzain et Vernou-sur-Brenne en venant de la plaine.

A Montlouis, le supermarché implanté sur les bords de Loire, en sortie ouest de la ville face au pont de chemin de fer porte également atteinte à la V.U.E.



Service technique de traitement des déchets, zone industrielle de la Boitardière

3.2 Le traitement peu adapté des bâtiments d'activités implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements), et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

La présence de bâtiments souvent imposants, induits par ces activités, n'est pas un problème dans le paysage agricole de la plaine si tant est que leur implantation, leurs formes, leurs couleurs ou leurs abords restent soignés -ce qui n'est pas souvent le cas- et ne portent pas atteinte aux éléments du patrimoine qui doivent être mis en valeur (obturation des vues sur un édifice remarquable, altération d'un ensemble bâti de qualité, ...).

Ce phénomène est relativement peu présent sur ce secteur du val.

On notera l'aspect purement technique des postes électriques dans la plaine agricole au pied du coteau de Chouzy-sur-Cisse et d'Onzain et l'absence de traitement de leurs abords pour minimiser leur impact dans le paysage.

Entre Monteaux et Cangey, deux bâtiments d'activités sont particulièrement visibles (couleur de façades, abords non aménagés, dans le paysage du val.

La présence d'une station-service/garage sur la RD952 en amont du pont de Chaumont-sur-Loire dévalorise le paysage des bords de Loire



Le poste électrique implanté dans le Val impacte fortement le paysage de la plaine à Chouzy-sur-Cisse



Parking bus et bâtiments vieillissants de la station service offrent une image dévalorisante sur les rives de Loire, le long de la RD952

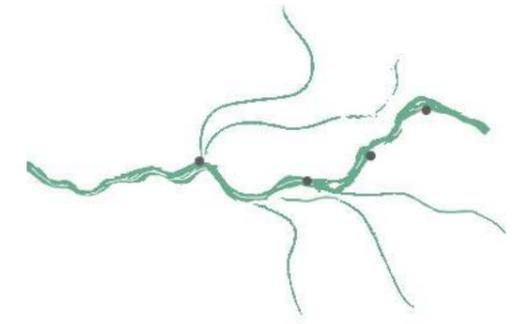
3.3 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique,...).

Le Val de Loire accueille de très nombreux visiteurs pour la découverte de ces monuments et des bords de Loire. Les premiers lieux d'accueil sont les aires de stationnements d'où le visiteur pourra laisser sa voiture, obtenir de l'information et se rendre à pied vers son lieu de visite.

A Chaumont-sur-Loire, les stationnements le long des routes longeant la Loire (route du Bourg et RD751) et au pied du château, dévalorisent ces paysages patrimoniaux.

Cependant des travaux de requalification des espaces publics du bourg ont été engagés, avec notamment la rénovation d'une place en bord de Loire, au croisement de la rue du bourg et de la rue du Maréchal De Lattre.

A Amboise, l'image routière des quais de la rive gauche et la persistance de parkings (en amont et en aval du pont) en bords de fleuve portent atteinte à la qualité de ce site historique. Ces espaces publics sont encore perfectibles pour une bonne intégration et une appropriation réussie des lieux dans la continuité des aménagements déjà réalisés. La plage en rive droite, qui fait face à la ville et au château qui la surplombe, n'est pas aujourd'hui valorisée.



Aires de stationnement aux pieds des quais qui dévalorisent le rapport entre le fleuve et le front bâti d'Amboise en rive gauche



Persistance des aires de stationnement aux pieds des quais qui dévalorisent le rapport entre le fleuve et le front bâti d'Amboise en rive gauche



Exemple de requalification des espaces publics en bord de Loire à Chaumont-sur-Loire



Exemple de parking bien intégré à Chaumont-sur-Loire

3.4 L'implantation d'infrastructures sans prise en compte du contexte (les carrefours routiers, les routes, les pylônes électriques et antennes).

Les carrefours routiers :

Sur cette séquence, ces infrastructures routières problématiques concernent les trois grands ronds-points sur la RD952 lorsque celle-ci croise les ponts sur la Loire à Chaumont-sur-Loire, Amboise et Vouvray. La proximité avec le fleuve, les vastes emprises et l'aspect technique de ces aménagements (profil raide des talus des échangeurs, enherbement ras, éclairage routier, glissières métalliques, quantité des panneaux de signalisation ...) disqualifient le paysage et impactent les vues sur les grands sites patrimoniaux auxquels ils font face.

Les lignes de chemins de fer :

Une des particularités de cette portion du val tient dans le passage, entre la Loire et la Cisse, de la liaison ferroviaire entre Blois et Tours. Véritable coupure physique et écologique dans la plaine agricole, elle parasite le paysage avec les nombreux câbles et poteaux qui l'accompagnent. Mais les passages surélevés, espacés de 3/4 km kilomètres sur tout le linéaire sont particulièrement problématiques. Ces infrastructures de franchissement très techniques, générant d'importants ouvrages de terrassements sont visibles depuis la plaine mais aussi depuis les coteaux et crêtes. Elles portent une atteinte forte aux paysages de la V.U.E.

Les pylônes électriques :

L'importance du réseau câblé électrique hors-sol impacte très fortement le paysage des campagnes en traversant la plaine agricole sur toute la séquence du Val de Loire et Cisse. La profusion des pylônes qui soutiennent ces réseaux a un impact visuel fort sur le paysage du val, encore accentuée lorsqu'elle s'accompagne des installations de postes électriques relais peu dissimulés.



Lignes électriques haute tension



Coupure provoquée par la ligne ferroviaire dans la plaine du Val



Rond-point juste derrière la Cisse sur l'entrée nord d'Amboise depuis Nazelles



Passage routier de la RD 74 au dessus de la voie ferrée

3.5 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

Les emprises dédiées aux activités de sport et aux loisirs nuisent aux paysages de la V.U.E., soit par leur implantation qui peut masquer ou porter préjudice à la mise en scène d'éléments majeurs du paysage, soit par le traitement peu qualitatif de leurs abords.

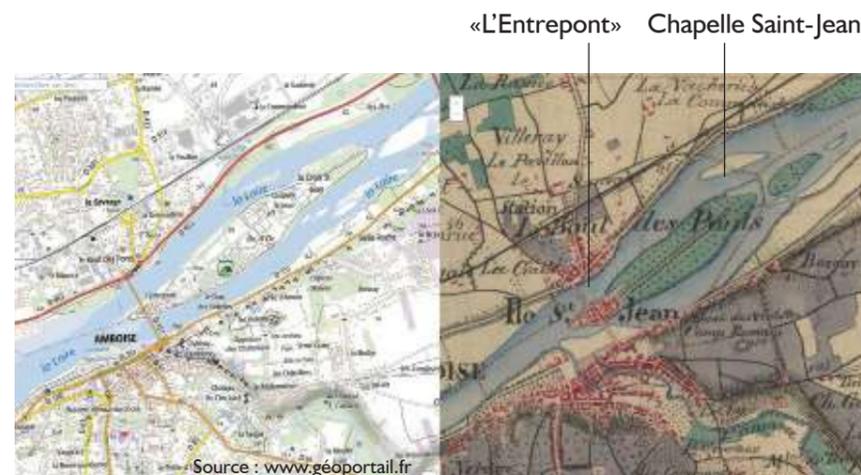
Sur cette séquence, le camping municipal de Chaumont-sur-Loire et le camping de Verdeau à Chargé se sont installés entre la Loire et la levée. Leur insertion paysagère doit s'adapter au milieu naturel sur lequel ils sont implantés.



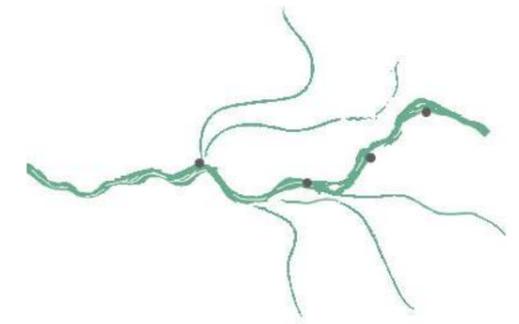
Équipements, clôtures, enseignes, plantations et mobiliers qui accompagnent les campings installés dans le lit majeur sont des éléments qui doivent faire l'objet d'une attention particulière. Camping municipal de Chaumont-sur-Loire

A Montlouis-sur-Loire, les équipements (Piscine/terrains de tennis) liés au camping Les Peuplier/Aquadis implantés le long de la RD751 dévalorisent le paysage des bords de Loire sur cette séquence.

L'implantation d'une aire de loisirs et de sport ainsi que d'un camping sur l'île d'Or à Amboise n'est pas un problème en tant que tel. Mais les infrastructures qui y sont associées (équipements sportifs, bâtiments, aires de stationnement, mobiliers urbain) doivent s'adapter au milieu naturel sur lequel elles sont implantées. Cette île est un site particulièrement sensible pour la VUE : la partie aval accueille un quartier historique d'Amboise et l'édifice remarquable de la Chapelle Saint-Jean est implanté à son extrémité est. Par ailleurs la rive sud de l'île d'Or est en co-visibilité directe avec le front bâti d'Amboise de la rive gauche. Les installations sur ce site remarquable et sensible, à haute valeur patrimoniale, doivent donc s'insérer de façon exemplaire et offrir des aménagements discrets et de qualité. Ici, l'utilisation d'une végétation monospécifique pour les haies ainsi que les importantes surfaces de revêtements peu qualitatifs tels que l'enrobé nuisent à la qualité du lieu et sont à proscrire.



La carte de l'Etat Major montre le rapport fort qui existait entre «L'Entrepont» et la chapelle Saint-Jean reliés par une grande allée rectiligne. Aujourd'hui, cette perspective existe toujours mais son caractère impérial ne se ressent plus.



Le traitement des équipements et de leur abords, ici le mini-golf, reste très technique et peu qualitatif



La chapelle Saint-Jean et sa grande allée historique, aujourd'hui entachée par le mobilier peu valorisant des terrains de sport(candélabre, main-courante,...)

4. Une dégradation des éléments du patrimoine :

- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire

- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

4.1 Le manque d'entretien des ouvrages liés à la navigation et à la protection des crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage,...).

Préservés et reconnus pour le témoignage qu'ils apportent de la grande époque de la navigation, ces ouvrages ne sont pas toujours valorisés et suffisamment entretenus, tendant à disparaître sous la végétation spontanée.

A Veuves, le muret de pierre qui occupe la levée au bord de la RD952 montre des signes de dégradation légère sur ses parements. Il est notamment fragilisé par la végétation spontanée qui s'y développe.



Végétation qui colonise, parements qui se dégradent, le muret du port de Veuves ne bénéficie pas d'un entretien suffisant

Sur le port de Chaumont-sur-Loire, l'empierrement des deux rampes d'accès à l'eau se détériore au fil du temps. Au niveau du quai, le manque d'entretien du muret en pierre sèche conduit, par endroit, à un effritement du haut de la construction. Les cales de Loire à Chaumont-sur-Loire ont fait l'objet d'une requalification au niveau du cheminement ce qui rend le lieu plus qualitatif.

A Amboise, si l'aménagement des quais en rive gauche est de qualité, il n'en est pas de même pour la rive droite. En effet, le muret se dégrade et la végétation spontanée envahie progressivement les perrés. Aussi, la rampe d'accès à l'eau au niveau du pont ne laisse plus apparaître l'empierrement qui la recouvrait. Par ailleurs, le passage de la RD952 à proximité immédiate des ouvrages en aval du pont, ne favorise pas une valorisation des ouvrages liés à la navigation. En rive gauche, les parkings occupant les quais nuisent à l'appropriation de ces lieux par les habitants et fragilisent les ouvrages. Ici aussi, la végétation spontanée fragilise les ouvrages.

Enfin à Montlouis-sur-Loire, le port est très peu visible à cause du développement des boisements sur les berges qui a occulté l'ouverture sur le fleuve.



Le manque d'entretien des quais, perrés, escaliers fragilise les ouvrages. La végétation spontanée qui se développe rend ces derniers peu avenant et difficilement appropriable par les habitants, Amboise rive droite



La rampe pavée tend à disparaître sous un tapis enherbé, Chaumont-sur-Loire rive droite

4.2 La suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E.

Les arbres sont des éléments vivants. Ils peuvent, par conséquent, disparaître (fin de vie), être fragilisés ou perdre leur caractère majestueux (par une taille trop sévère).

L'alignement de platanes des quais de Montlouis est aujourd'hui peu mis en valeur. Les stationnements organisés au pied des arbres et les boisements spontanés des berges de la Loire empêchent de mettre en scène cette structure végétale remarquable et dévalorisent les abords de la Loire.

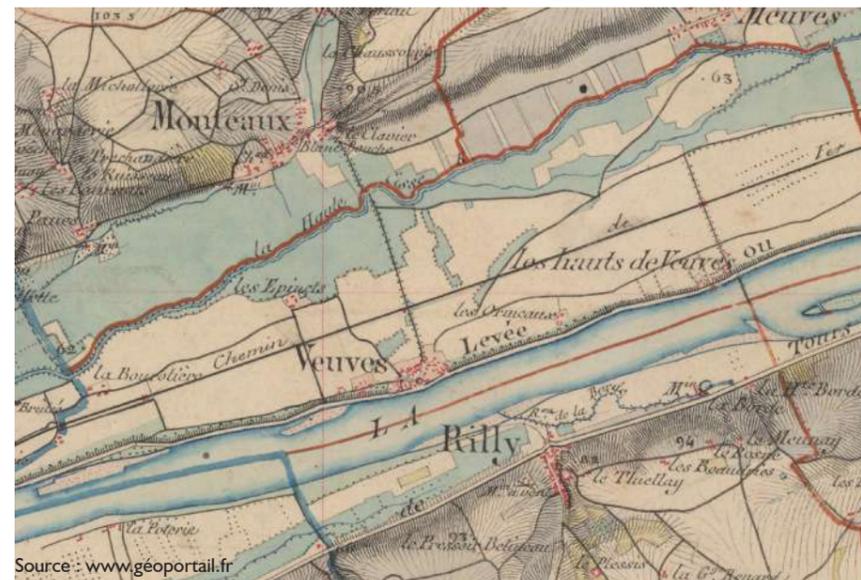
A Chaumont-sur-Loire, l'alignement d'arbres accompagnant la route du bourg subissent chaque année des tailles sévères qui empêchent leur développement en hauteur et les réduisent à de simples boules taillées.

Egalement, les cartes anciennes de l'Etat-major montrent l'existence d'ali-



La taille sévère enlève le caractère majestueux de cet alignement, Chaumont-sur-Loire

gnement le long des routes RD65b, entre Monteaux et Veuves, et RD431, entre Pocé-sur-Cisse et Amboise. Ces structures végétales ont aujourd'hui disparu.



Ancien alignement de la RD 431 visible sur la carte de l'Etat Major (1866)

5. Les dynamiques agricoles qui simplifient les paysages ruraux :

- en dérégulant la fonction productrice par l'abandon des terres fertiles
- en ouvrant des opportunités aux espaces constructibles au détriment des espaces agricoles

5.1 La déprise agricole et les friches

Ce phénomène est peu présent sur cette séquence.

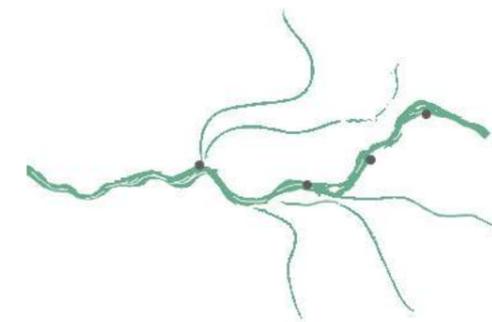
On note cependant la présence de friches sur le haut du coteau de Chaumont-sur-Loire, en allant vers le domaine de Tournay sur le secteur de la pièce de l'Ormeau.



Appauvrissement des paysages viticoles par le développement des friches, plateau au dessus de Chaumont-sur-Loire



Nouvelles plantations de vignes en lisière de la forêt d'Amboise



3 // Enjeux et préconisations

Les préconisations des cartes qui suivent sont à prendre en compte en les conciliant avec les prescriptions issues d'autres considérations (telles que l'entretien des digues et du lit du fleuve). A cette échelle (1/50 000e) les limites sont indicatives, une prise en compte des documents détaillés est nécessaire.



Prairies bocagères en bord de Cisse, Noisay

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

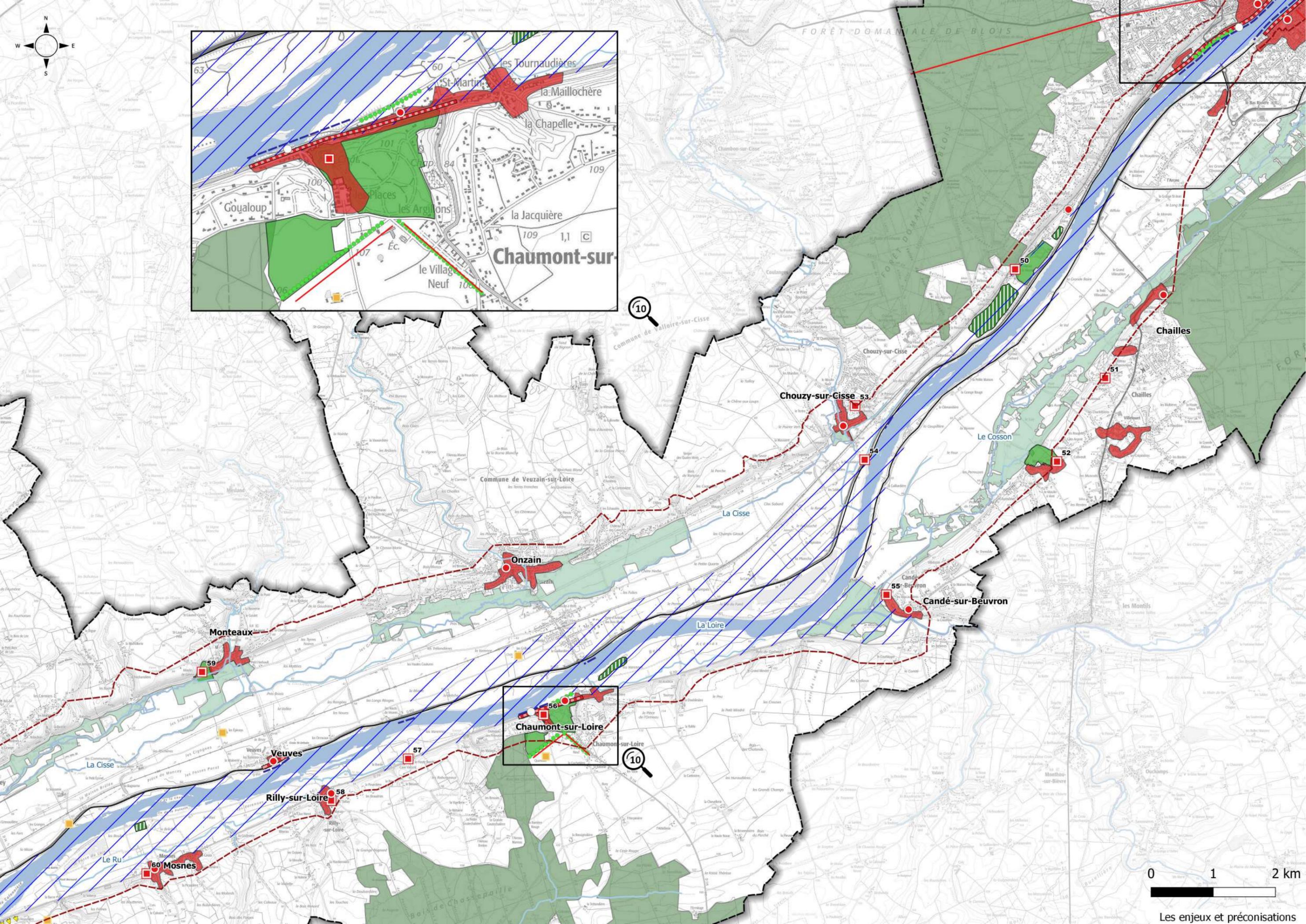
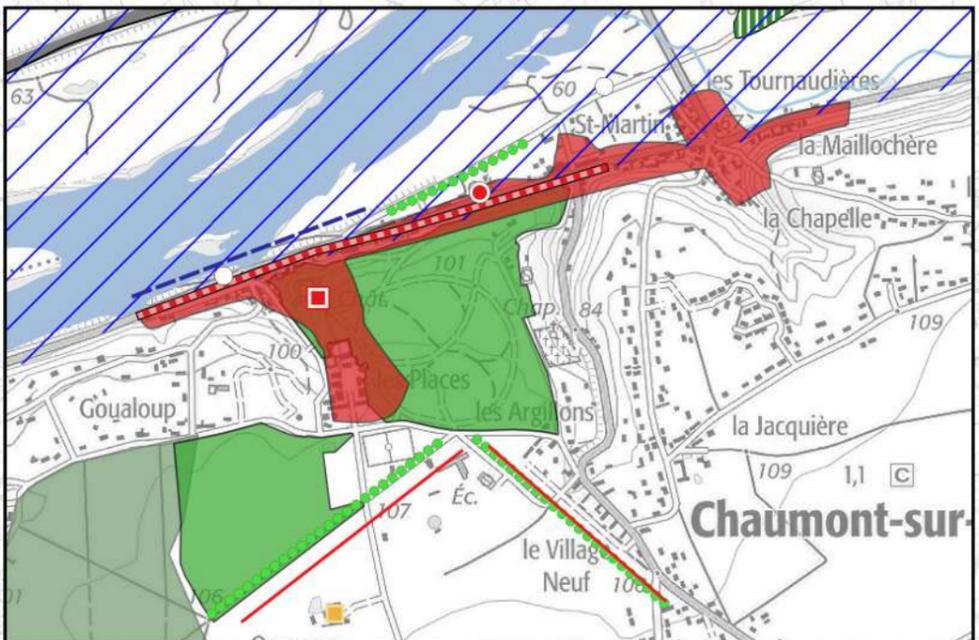
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ✓ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-crédation de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

Périmètre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur



Les enjeux et préconisations



Ferme implantée dans la plaine du Val, Noisay

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretien des levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

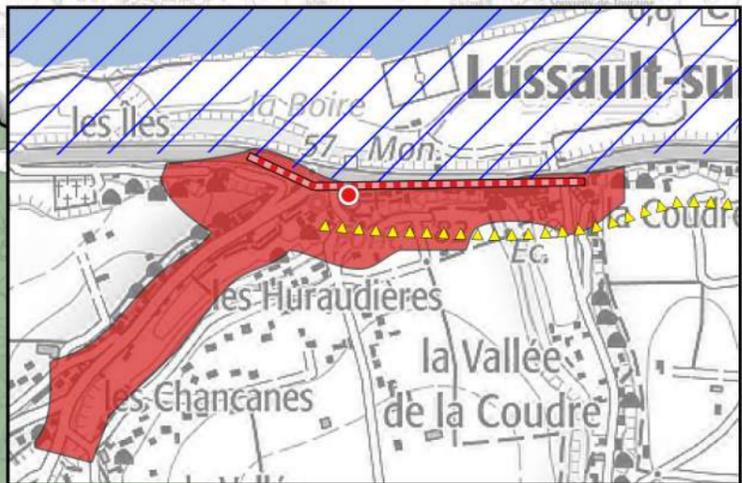
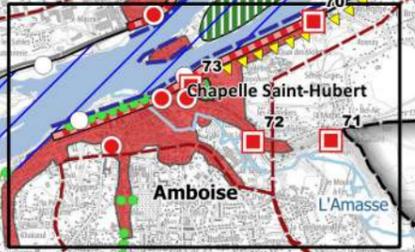
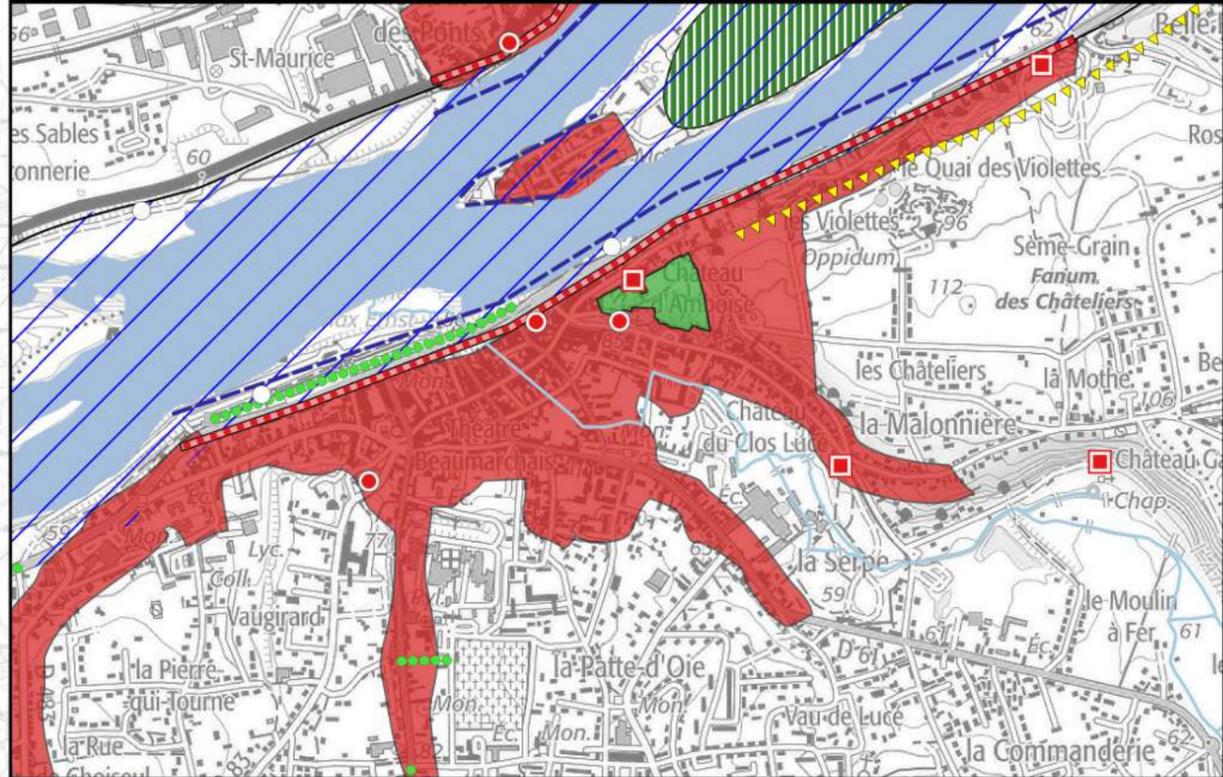
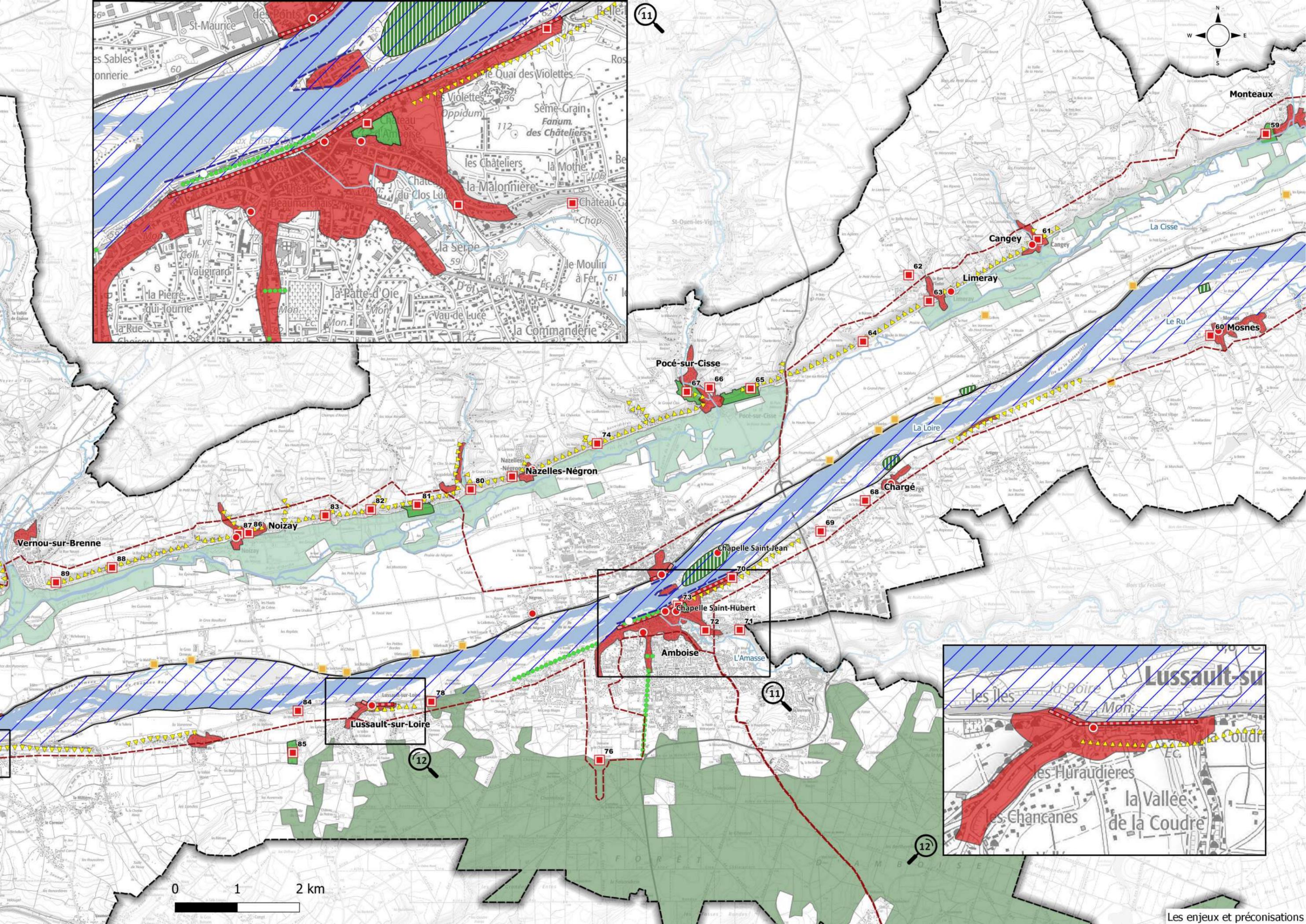
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ✓ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-cr ation de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

P rim tre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur





Ferme implantée dans la plaine du Val, Noisay

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

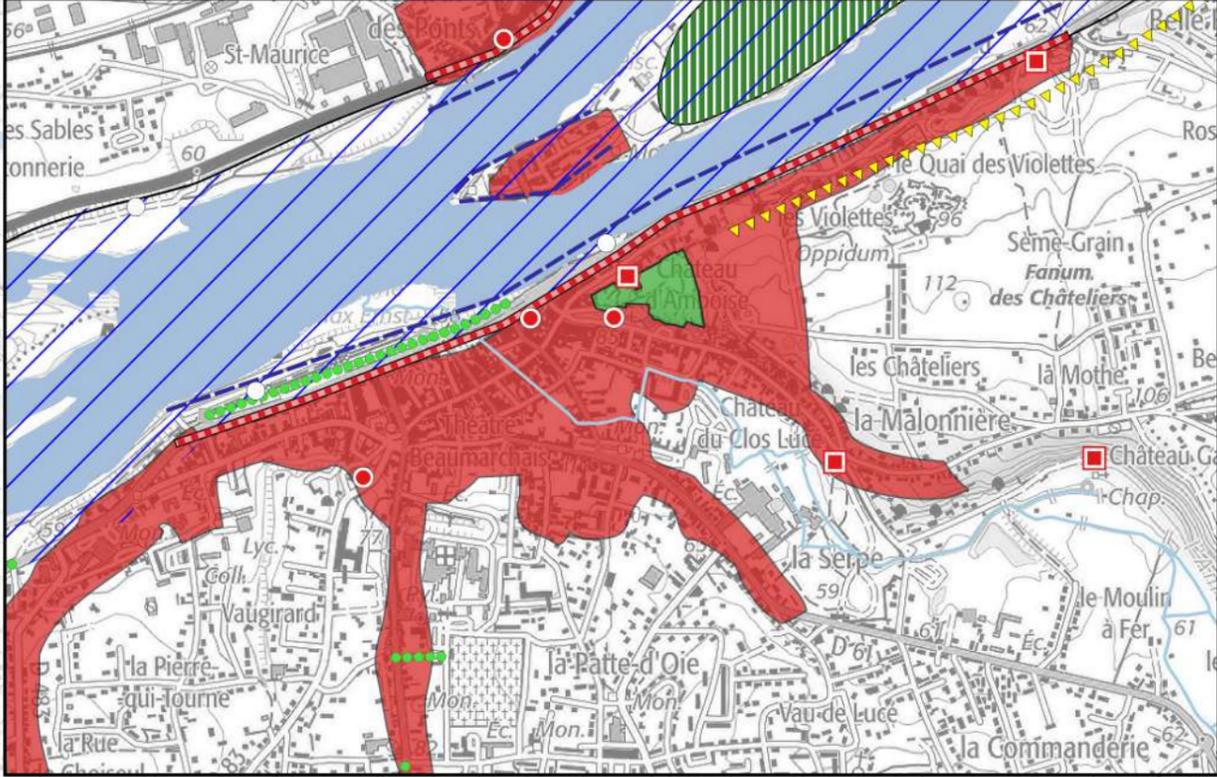
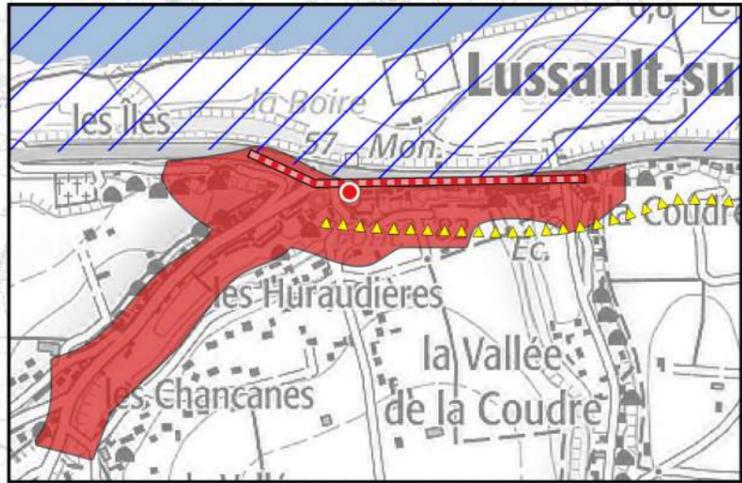
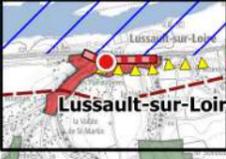
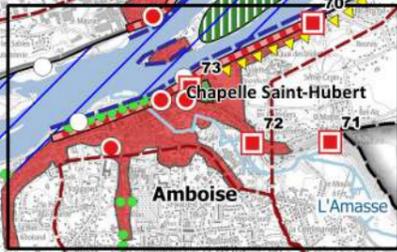
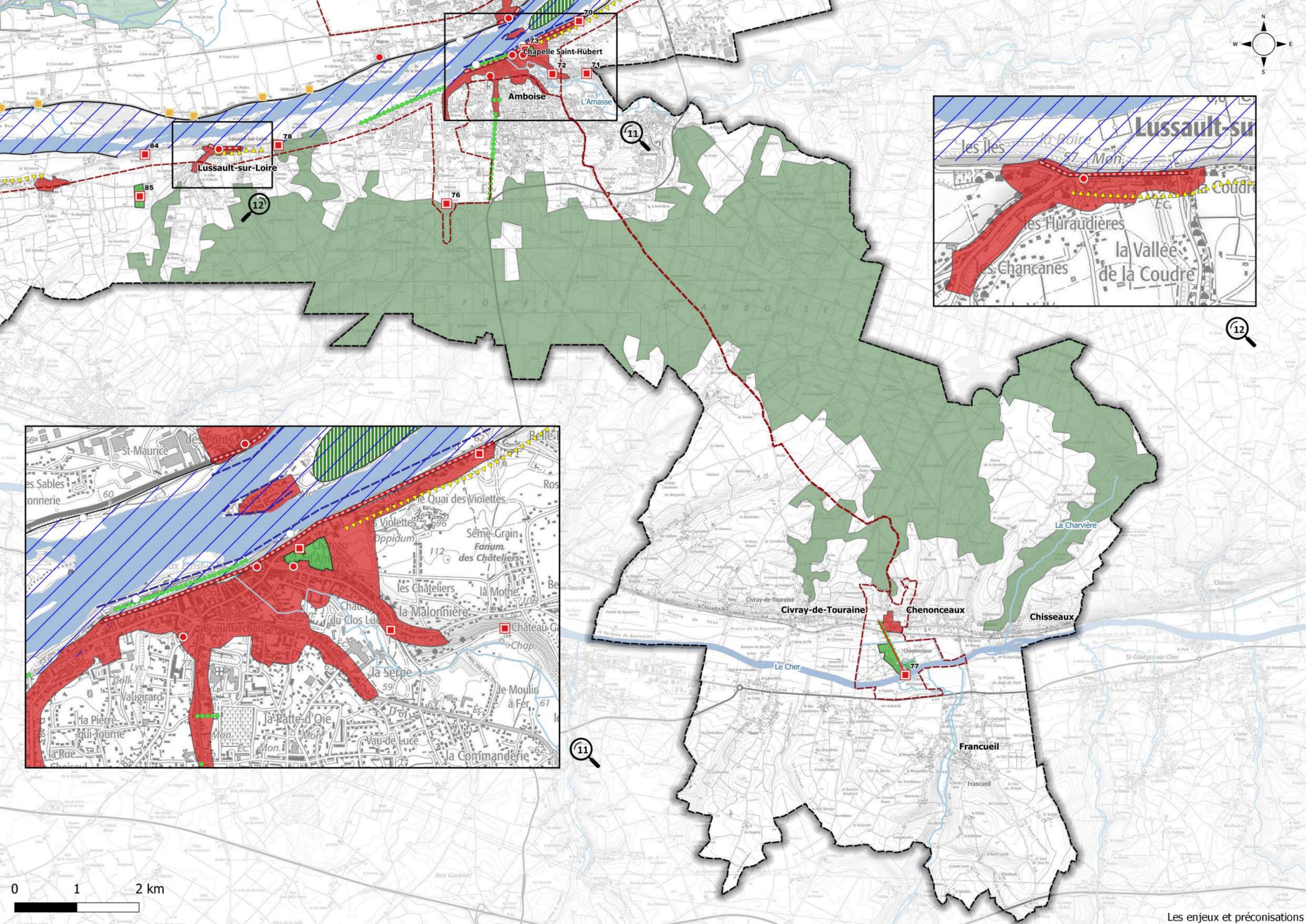
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ✓ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-cr ation de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

P rim tre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur



Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire

2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

-  Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)
-  Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

-  Les vignes

2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

-  Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes
-  Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes
-  Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)

2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

-  Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments

ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

-  Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

-  Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités

-  Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

-  Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)
-  Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

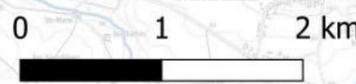
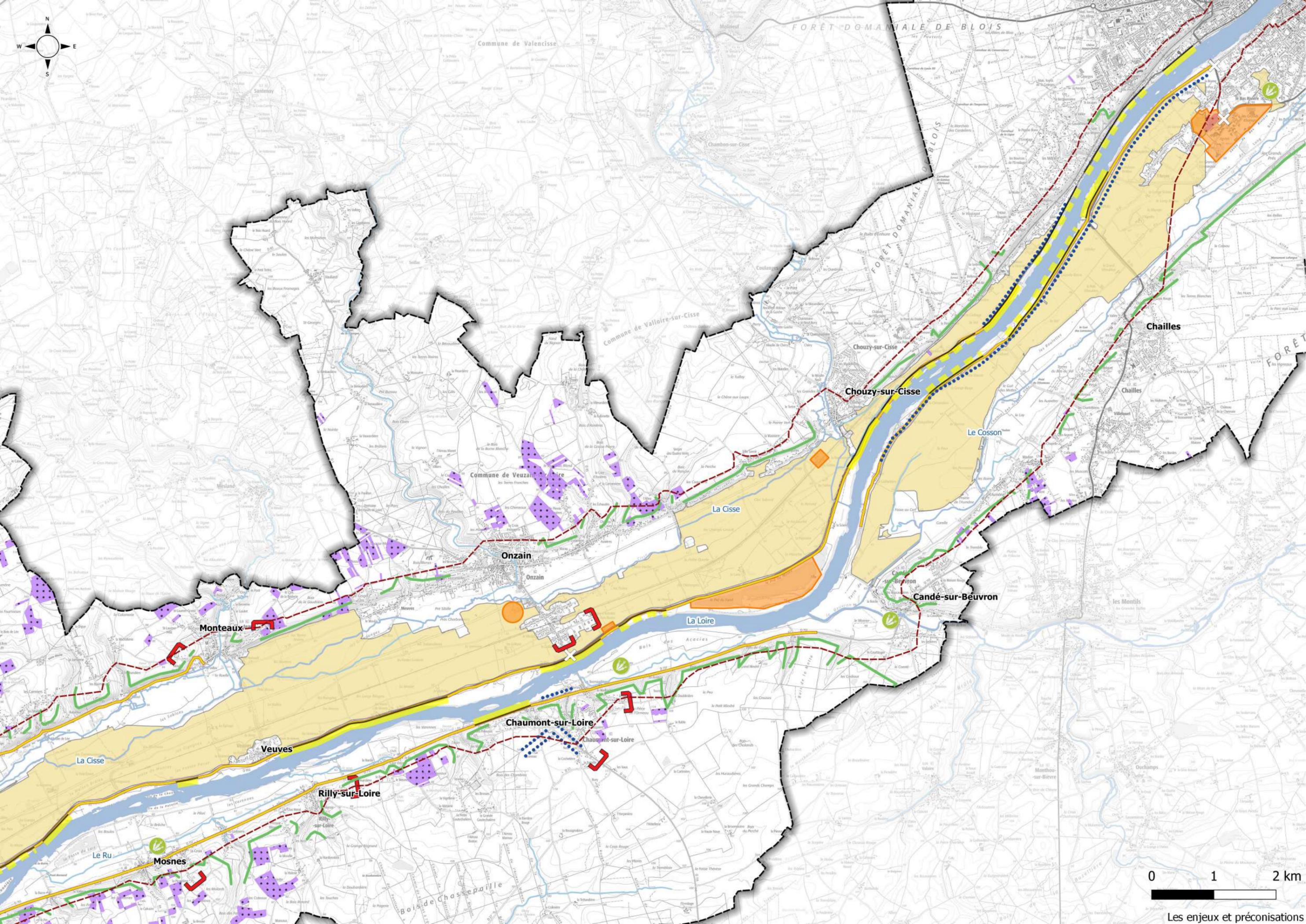
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

-  Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur



Les enjeux et préconisations

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire

2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

-  Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)
-  Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

-  Les vignes

2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

-  Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes
-  Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes
-  Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)

2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

-  Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments

ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

-  Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

-  Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités

-  Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

-  Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)
-  Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

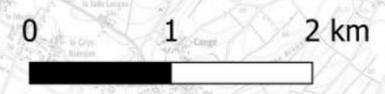
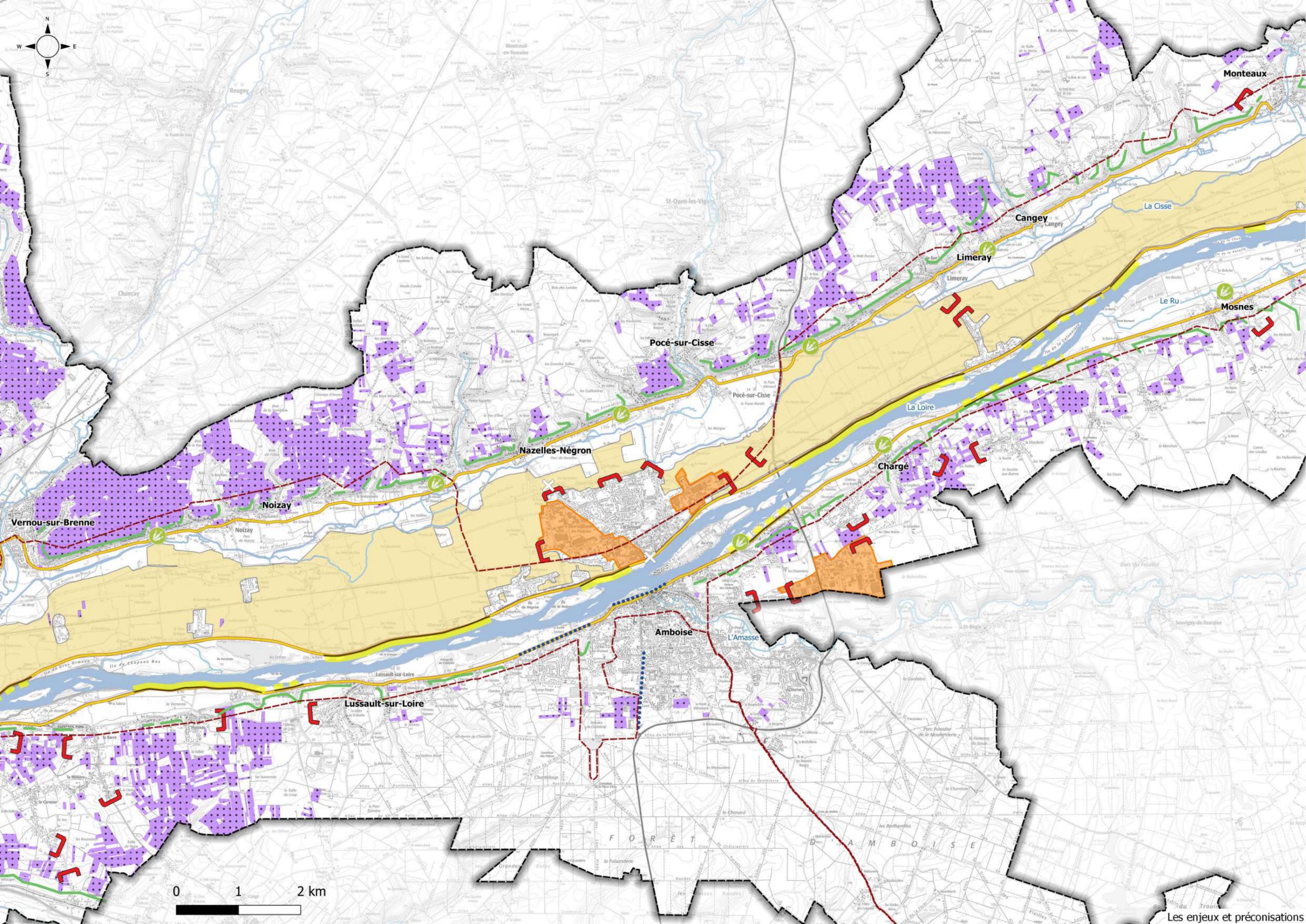
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

-  Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur



Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire

2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

-  Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)
-  Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

-  Les vignes

2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

-  Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes
-  Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes
-  Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)

2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

-  Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments

ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

-  Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

-  Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités

-  Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

-  Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)
-  Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

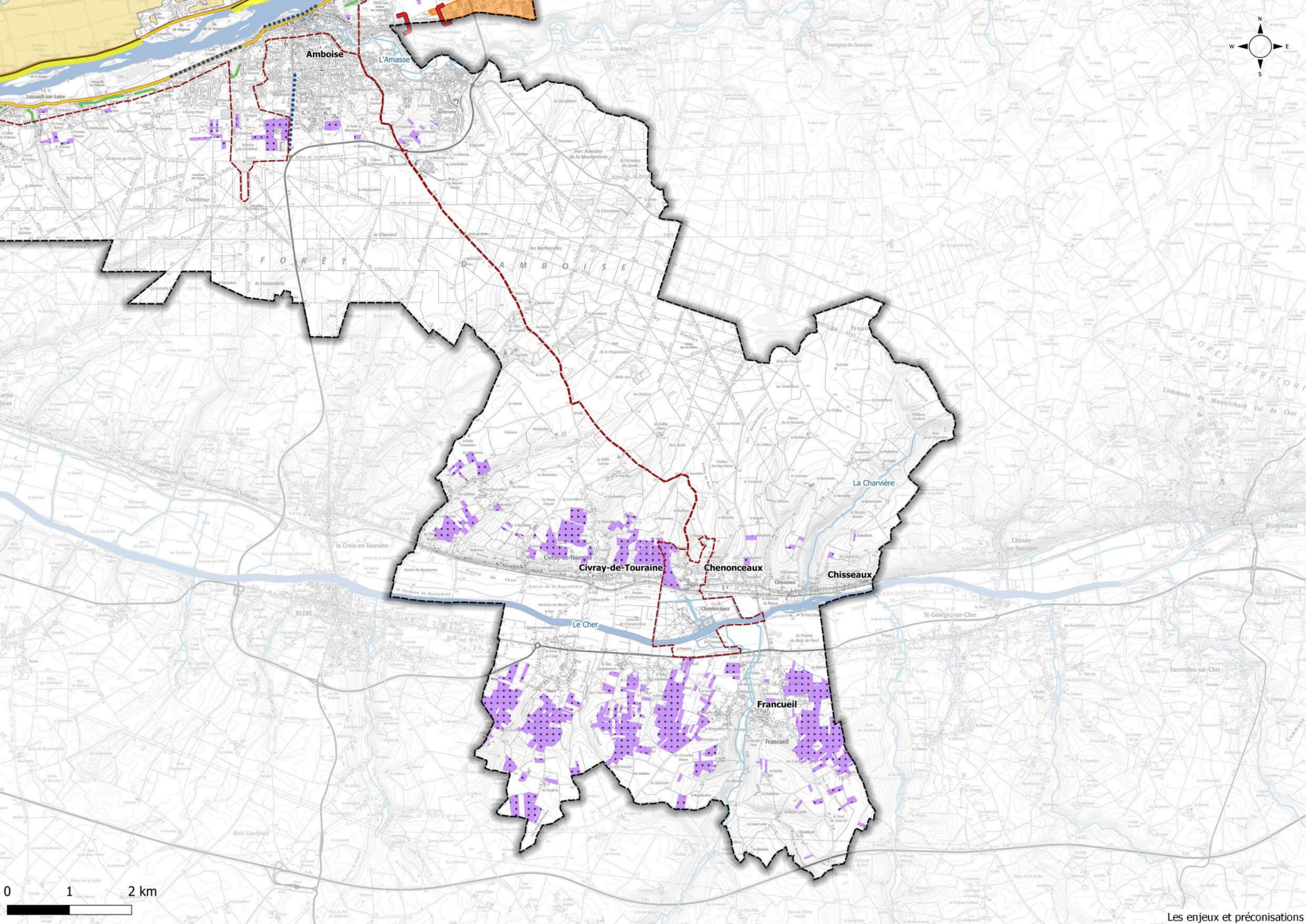
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

-  Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur



Amboise

L'Amasse

F O R Ê T A M B O I S E

Civray-de-Touraine

Chenonceaux

Chisseaux

Francueil

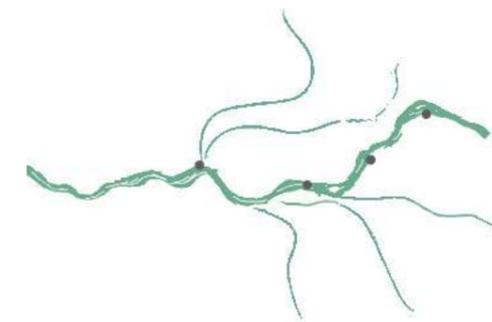
La Charrière

Le Cher

0 1 2 km



Point de vue sur la Loire et le Val, chemin de Bellevue Montlouis-sur-Loire



4 // . Les vues

Les points de vues

planche 1

 Vues sur la vallée depuis les coteaux :

On note notamment les vues remarquables suivantes :

- depuis le coteau sud : des vues remarquables sur le plateau viticole et le val s'ouvrent depuis la route reliant Chargé et le hameau de Artigny et au-delà en direction de Grand Village ; on note également de belles ouvertures donnant à voir le coteau nord depuis la route de l'Ormeau-Vigneau en crête au-dessus de la vallée de la Coudre à Lussault-sur-Loire.

Une large ouverture depuis la rue des Sablonnières, sur les hauts d'Amboise, permet d'apprécier en premier plan sur la droite le vallon de l'Amasse dominé par le château d'Amboise, et en second plan, le coteau nord boisé

 Vues sur la Loire depuis le lit majeur :

 Continuité des vues sur le tronçon

- Sur la RD 952 au niveau du hameau de La Hidaine : le rapport visuel à la Loire a complètement disparu à cause du développement de la végétation sur la grève. L'île de la Calonnière restant invisible derrière ce cordon boisé. A Amboise, l'ouverture sur la Loire est maintenue au niveau des quais en rive gauche et permet de nombreux points de vue sur l'île d'Or et le front bâti de la rive droite.

Entre Amboise et Vouvray, les RD 952 et 751 offrent une alternance de linéaires généreusement ouverts sur le fleuve (juste en aval du Pont du Maréchal Leclerc à Amboise par exemple), et des séquences où la végétation des

 - Vues sur un monument

 - Vues sur un front bâti

 Continuité des vues sur le tronçon

Dans sa traversée d'Amboise, la RD952 offre un balcon remarquable sur la silhouette de la ville et son patrimoine architectural. Implanté à l'extrémité du coteau formé par l'Amasse et la Loire, le château et ses terrasses jardinées dominant le fleuve et la ville en contrebas. La silhouette du château peut être contemplée depuis les quais de l'île d'Or mais aussi depuis les quais de la rive droite en venant de Tours. On note également des points de vue plus lointain sur le monument : en lisière de la forêt d'Amboise au sud depuis la rue des sablonnières mais aussi depuis les terrasses du château de Nazelles sur le coteau nord.

derrière la vallée de la Cisse.

La RD 952, implantée sur la levée en rive droite, offre également une position privilégiée pour contempler les paysages agricoles du val et ceux du coteau nord, comme entre Fougerêts et la Hidaine par exemple ou encore en amont de Veuves. Cette dernière ouverture offre un point de vue remarquable sur le coteau viticole de Meuves. Réciproquement, un large panorama sur le val peut s'apprécier depuis le chemin situé en rebord de ce relief.

berges referment les vues potentielles sur la Loire. A Montlouis-sur-Loire, le rapport entre la ville et la Loire, notamment au niveau de l'église Saint-Laurent construite sur le coteau, a disparu derrière une ripisylve dense. Un travail de revalorisation depuis la rive opposée permettrait de mettre en scène la Loire en premier plan et la silhouette bâtie du bourg sur le coteau.

De nombreux châteaux, d'églises, de belles demeures ou centre anciens de village jalonnent la vallée de la Cisse. Ils constituent un patrimoine architectural et urbain remarquable, bien visible depuis la RD 1 (Indre et Loire) et RD 58 (Loir et Cher).

On notera également un point de vue remarquable sur la silhouette bâtie de Candé-sur-Beuvron et son église, depuis l'ancien pont qui traverse le Beuvron au pied du coteau.

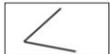
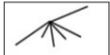
Enjeux et préconisations :

ORIENTATION 4 :

Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver

-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Les points de vues

planche 2

 Vues sur la vallée depuis les coteaux :

On note notamment les vues remarquables suivantes :

- depuis le coteau sud : des vues remarquables sur le plateau viticole et le val s'ouvrent depuis la route reliant Chargé et le hameau de Artigny et au-delà en direction de Grand Village ; on note également de belles ouvertures donnant à voir le coteau nord depuis la route de l'Ormeau-Vigneau en crête au-dessus de la vallée de la Coudre à Lussault-sur-Loire.

Une large ouverture depuis la rue des Sablonnières, sur les hauts d'Amboise, permet d'apprécier en premier plan sur la droite le vallon de l'Amasse dominé par le château d'Amboise, et en second plan, le coteau nord boisé

 Vues sur la Loire depuis le lit majeur :

 Continuité des vues sur le tronçon

- Sur la RD 952 au niveau du hameau de La Hidaine : le rapport visuel à la Loire a complètement disparu à cause du développement de la végétation sur la grève. L'île de la Calonnière restant invisible derrière ce cordon boisé. A Amboise, l'ouverture sur la Loire est maintenue au niveau des quais en rive gauche et permet de nombreux points de vue sur l'île d'Or et le front bâti de la rive droite.

Entre Amboise et Vouvray, les RD 952 et 751 offrent une alternance de linéaires généreusement ouverts sur le fleuve (juste en aval du Pont du Maréchal Leclerc à Amboise par exemple), et des séquences où la végétation des

 - Vues sur un monument

 - Vues sur un front bâti

 Continuité des vues sur le tronçon

Dans sa traversée d'Amboise, la RD952 offre un balcon remarquable sur la silhouette de la ville et son patrimoine architectural. Implanté à l'extrémité du coteau formé par l'Amasse et la Loire, le château et ses terrasses jardinées dominant le fleuve et la ville en contrebas. La silhouette du château peut être contemplée depuis les quais de l'île d'Or mais aussi depuis les quais de la rive droite en venant de Tours. On note également des points de vue plus lointain sur le monument : en lisière de la forêt d'Amboise au sud depuis la rue des sablonnières mais aussi depuis les terrasses du château de Nazelles sur le coteau nord.

derrière la vallée de la Cisse.

La RD 952, implantée sur la levée en rive droite, offre également une position privilégiée pour contempler les paysages agricoles du val et ceux du coteau nord, comme entre Fougerêts et la Hidaine par exemple ou encore en amont de Veuves. Cette dernière ouverture offre un point de vue remarquable sur le coteau viticole de Meuves. Réciproquement, un large panorama sur le val peut s'apprécier depuis le chemin situé en rebord de ce relief.

berges referment les vues potentielles sur la Loire. A Montlouis-sur-Loire, le rapport entre la ville et la Loire, notamment au niveau de l'église Saint-Laurent construite sur le coteau, a disparu derrière une ripisylve dense. Un travail de revalorisation depuis la rive opposée permettrait de mettre en scène la Loire en premier plan et la silhouette bâtie du bourg sur le coteau.

De nombreux châteaux, d'églises, de belles demeures ou centre anciens de village jalonnent la vallée de la Cisse. Ils constituent un patrimoine architectural et urbain remarquable, bien visible depuis la RD 1 (Indre et Loire) et RD 58 (Loir et Cher).

On notera également un point de vue remarquable sur la silhouette bâtie de Candé-sur-Beuvron et son église, depuis l'ancien pont qui traverse le Beuvron au pied du coteau.

Enjeux et préconisations :

ORIENTATION 4 :

Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver

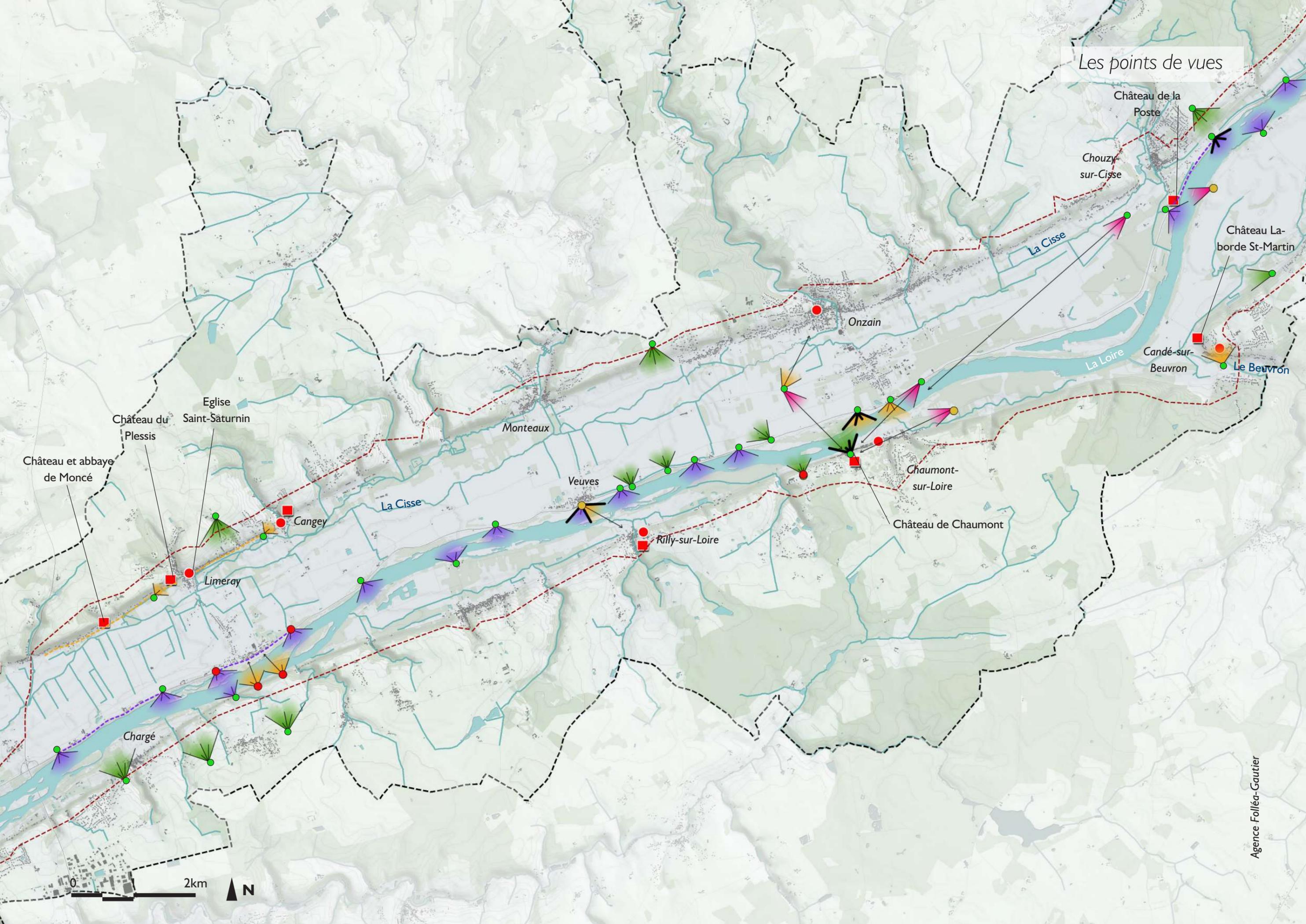
-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Les points de vues



Château du Plessis
Eglise Saint-Saturnin

Château et abbaye de Moncé

Cangey

Limeray

Chargé

Monteaux

Veuves

Rilly-sur-Loire

Chaumont-sur-Loire

Château de Chaumont

Château de la Poste

Chouzy-sur-Cisse

Onzain

Candé-sur-Beuvron

Château Laborde St-Martin

Le Beuvron

0 2km N

Légende illustrée

5 vues majeures sont identifiées sur ce secteur du Val. Elles font chacune l'objet d'une fiche descriptive détaillée visant à qualifier l'intérêt qu'elles suscitent, les enjeux qui les

concernent. Elles seront accompagnées d'illustrations qui développent les préconisations à mettre en oeuvre pour répondre aux enjeux répertoriés

I. Vue majeure : **sur le château de Chaumont-sur-Loire depuis la berge en rive droite**

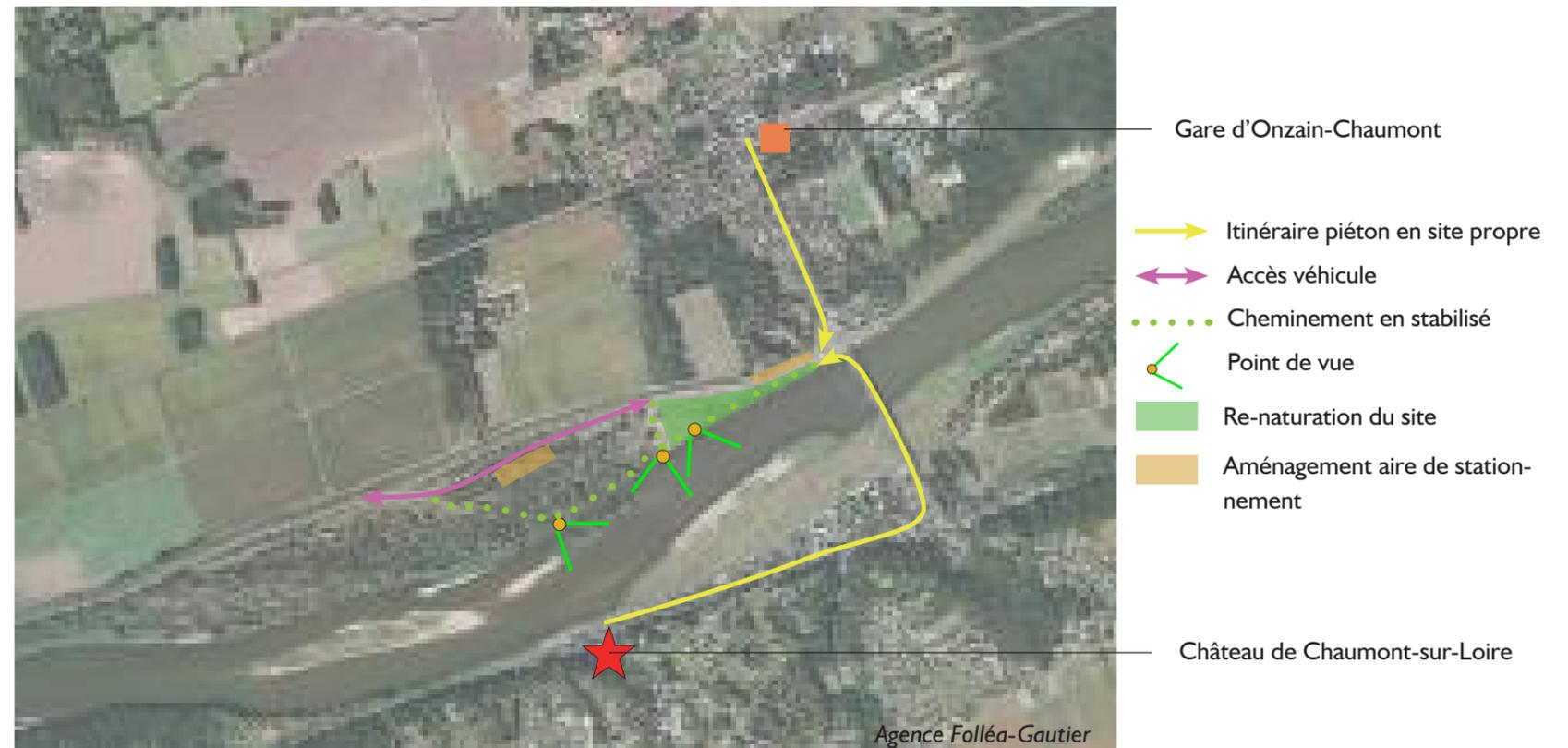
ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

En rive droite, immédiatement en aval du pont de Loire, le site entre la RD952 et le fleuve constitue une ouverture avantageuse sur le château de Chaumont. Cette ancienne gravière recolonisée par une végétation locale a subi des dégradations diverses, notamment par l'implantation d'activités sportives. La valorisation de ce point de vue devra offrir un aménagement sobre, réservé aux piétons et respectant la valeur écologique du lieu.

Préconisations :

- Aménager des cheminements piétons sobre en revêtement naturels (ex : stabilisé) reliant notamment le site à la gare et au village de Chaumont
- Re-naturer les espaces dégradés et en bloquer l'accès par du mobilier le long des cheminements (ex : câbles en acier à 10cm du sol reliés à des poteaux en bois)
- Réaménager l'aire d'accueil (déjà existante) pour le stationnement des véhicules à droite de la route juste après le pont (ou sur la parcelle boisée en contrebas de la levée)
- Aménager une traversée sécurisée de la rd 952 pour rejoindre le site depuis l'aire de stationnement

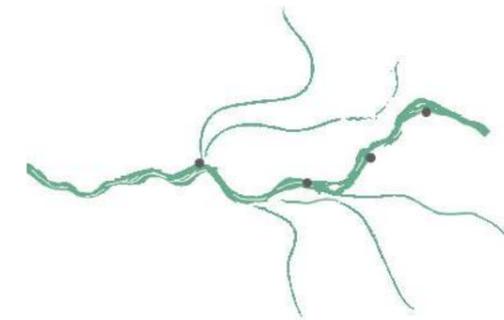


Re-naturation du site

Château

Accès aux berges/aménagement points de vue





2. Vue majeure : **depuis la terrasse du Château de Chaumont-sur-Loire**

ENJEU : À PRÉSERVER

Intérêt :

Sur la partie amont de la séquence, le point de vue le plus spectaculaire sur la plaine et le coteau nord est celui depuis la terrasse du château de Chaumont-sur-Loire. Historiquement, cette ouverture n'existait pas et c'est en 1750, quand la destruction de l'aile nord est ordonnée, que s'ouvre ici un panorama unique sur la Loire, ses alentours et le village situé au pied du coteau.

Préconisations :

- Maintenir la végétation du coteau pour ne pas masquer la vue
- Installer une table de lecture des paysages du Val



Vue depuis la cour du château



Vue depuis le rebord de la terrasse

3. Vue majeure : depuis le port de Veuves sur la Loire et la silhouette bâtie de Rilly-sur-Loire

ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Ce site est particulièrement intéressant car il concentre plusieurs éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle du patrimoine Unesco : un port, des ouvrages maçonnés en lien avec la navigation (muret, escaliers), un front bâti ... Il propose une belle ouverture sur la Loire et la plage de la rive gauche et est bien visible depuis les berges du fleuve. Le développement de boisements spontanés et de peupleraies en rive gauche a complètement occulté la relation de co-visibilité avec le coteau opposé et le village de Rilly-sur-Loire.

Préconisations :

- Valoriser le port et les ouvrages maçonnés liés à la navigation (restauration des murets/escaliers)
- Réaménager un cheminement piéton confortable le long du muret, évoquant l'ancien quai, en diminuant notamment l'emprise de la route et en changeant son revêtement afin d'inciter les automobilistes à ralentir
- Revaloriser la séquence d'entrée dans le village depuis la RD952, en requalifiant notamment le carrefour RD 952/Avenue de la Loire pour remettre en scène le parvis de l'église et le parvis de l'auberge
- Retrouver une liaison douce confortable entre le port et le centre bourg de Veuves le long de l'avenue de la Loire

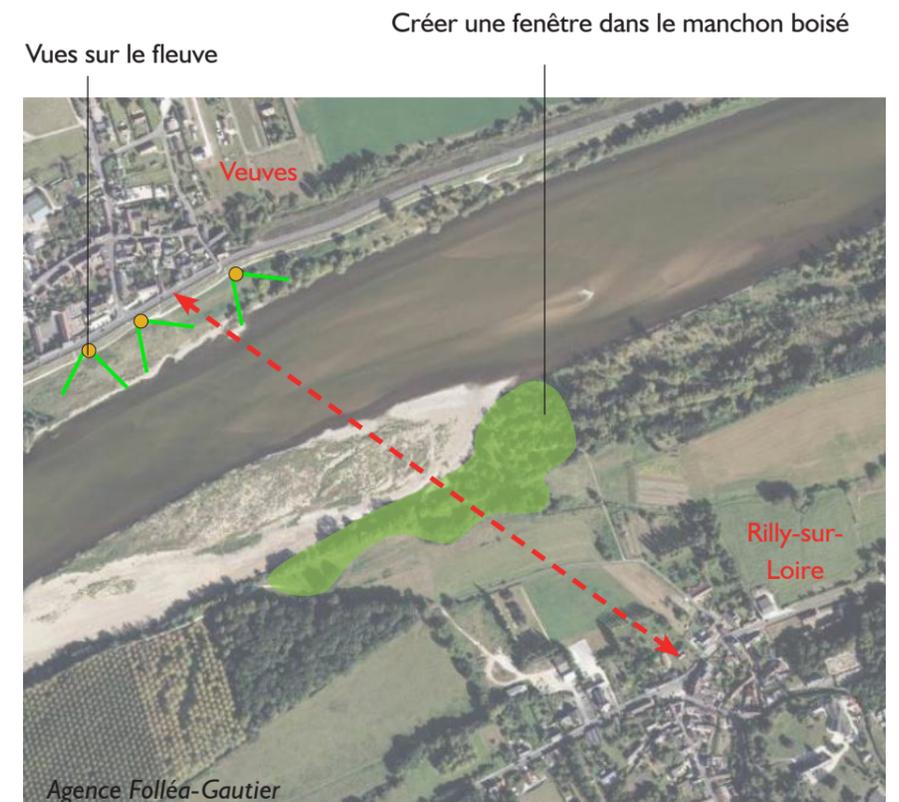
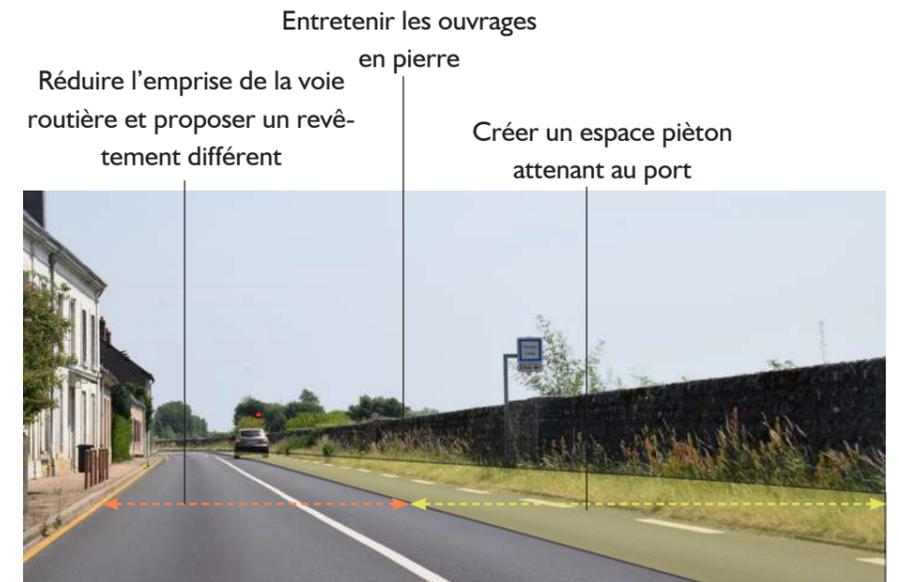


Revaloriser le carrefour qui inclu les parvis de l'église et de l'auberge

Réaménager les quais

Revaloriser la séquence d'entrée vers le centre du village

- Créer une ouverture dans la ripisylve en rive gauche, pour retrouver la relation de co-visibilité avec Rilly-sur-Loire



4. Vue majeure : **L'arrivée sur Amboise par la RD 952 depuis Tours**

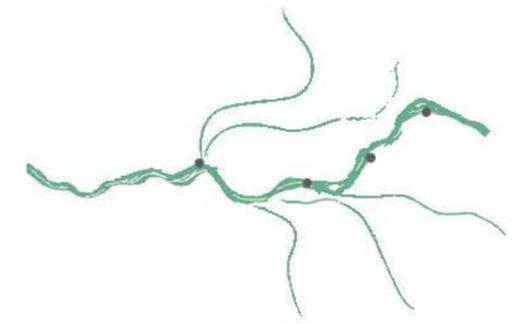
ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Depuis la route de la levée (RD 952), la silhouette bâtie d'Amboise se dresse à l'aplomb du coteau. L'ensemble urbain se reflète dans le fleuve et se lit comme une cité bâtie sur un site défensif avec le château qui domine sur l'éperon rocheux et le front bâti en pied de coteau. Les flèches de l'église Saint-Florentin, de la tour de l'Horloge mais aussi l'île d'Or et le pont du Maréchal Leclerc sont autant de monuments patrimoniaux qui s'offrent à la contemplation. L'intérêt serait de pouvoir profiter de ce point d'appel dans le paysage depuis l'arrivée par les hameaux à l'ouest d'Amboise en rive droite.

Préconisations :

- Intervenir sur les boisements qui se sont développés sur les îles de Négron et de la Noiraye en créant des ouvertures et supprimant une partie des masses végétales qui masquent le champ visuel sur la silhouette de la ville.
- Travailler l'entrée de ville ouest en rive droite sur la RD 952 et valoriser cet axe (la RD 952 est cartographiée comme route paysage sur tout son linéaire, voir le chapitre enjeux et préconisations)
- Aménager des aires d'arrêt avec des stationnements discrets, des chemins d'accès sobres et respectueux des sites des bords de Loire



Maintenir les boisements qui s'interposent dans la relation visuelle avec la silhouette de la ville

Amboise

↔ Aménager la route paysage RD 952 en entrée de ville d'Amboise

■ Créer des ouvertures dans les boisements des îles de Négron et de la Noiraye / Aménager des aires d'arrêt qualitatives

- - - Champ visuel à retrouver

★ Eléments patrimoniaux

- - - Front de Loire de belle facture



Schéma de préconisations sur la vue vers la silhouette d'Amboise depuis la route de la levée

5. Vue majeure : **Depuis les terrasses du château d'Amboise**

ENJEU : À PRÉSERVER

Intérêt :

Avec Chaumont, c'est le deuxième point de vue spectaculaire sur le Val, cette fois sur la partie aval de la séquence. Plusieurs panoramas s'offrent à la contemplation :

- depuis la terrasse nord-est surplombant le front de Loire, qui s'ouvrent sur la Loire et la plaine
- depuis la terrasse ouest, sur la pointe de l'éperon rocheux, qui dominant les flèches de l'église Saint Florentin, la tour de l'horloge et l'église Saint-Denis
- depuis les terrasse sud et sud-ouest, d'où l'on aperçoit les toitures en escaliers de la vieille ville qui s'étagent sur le coteau de l'Amasse

Préconisations :

- Pas de préconisation spécifique



Source : <http://www.alrishalesyeuxdemavie.com>



Points de vue depuis les différentes terrasses du château d'Amboise

